

Champs d'avenir

la ruralité aujourd'hui

ACTES DES RENCONTRES
2017 / 2018

les **40** ANS du
CAUE 64

64 Pyrénées-Atlantiques

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

SOMMAIRE

Le mot du Président	4
Pourquoi choisir de réfléchir à la ruralité pour célébrer nos 40 ans d'activité ?	5
<i>Regards sur la ruralité / 14 décembre 2017</i>	<i>7</i>
François DAGORRET , Maire de La Bastide Clairence	8
Annie HILD , Présidente du CAUE64 (2015-2018)	9
Jean-Jacques LASSERRE , Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques	9
Élisabeth ROJAT-LEFEBVRE , Directrice du CAUE des Yvelines	11
René SOUCHON Successivement maire d'Aurillac, Député du Cantal, Secrétaire d'état puis Ministre délégué chargé de l'agriculture et la forêt	13
<i>Pour revitaliser un centre-bourg / 5 avril 2018</i> <i>le politique ne peut pas tout, les habitants non plus, apprenons à travailler ensemble !</i>	<i>23</i>
Régine CHAUVET , Directrice du CAUE 64	24
Gilbert HARGUINDEGUY , Maire adjoint de Saint-Palais, délégué aux Travaux-Urbanisme-PLU	25
Maxime GENEVRIER , Urbaniste	29
Michel OÇAFRAIN , Maire de Banca, Éleveur aux Aldudes	32
André MARCON , Maire de Saint-Bonnet-le-Froid (Haute-Loire), Président de l'association MACEO, Président de l'union des CCI du Massif-Central et Président d'honneur de la CCI-France	36
<i>Que devient la campagne ? / 14 juin 2018</i> <i>La relation rural-urbain</i>	<i>41</i>
Annie HILD , Présidente du CAUE64 (2015-2018)	42
Jean-Jacques LASSERRE , Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques	43
Joël BAUD-GRASSET , Président de la Fédération Nationale des CAUE	45
Gérard-François DUMONT , Recteur de l'académie de Nice, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, Géographe, Économiste et Démographe	46
François BAYROU , Président du Pôle Métropolitain du Béarn, Président de la CAPBP, Maire de Pau	56
Marie-José MIALOCQ , Conseillère déléguée de la Communauté d'Agglomération Pays Basque Maire d'Arbonne	60
Florence LERIQUE , Professeur à l'Université de Bordeaux 3, Enseignante à l'IATU	64
<i>L'innovation architecturale en milieu rural / 11 décembre 2018</i>	<i>67</i>
Yves SALANAVE-PEHE , Maire de Monein	68
Philippe ECHEVERRIA , Président du CAUE 64	70
Boris BOUCHET , Architecte urbaniste enseignant	71
Philippe MADEC , Architecte urbaniste enseignant	83
Claire FURLAN , Architecte au cabinet OECO Architectes, Lauréat du concours de la Médiathèque de Monein	91

Le mot du Président

2018 est l'année-anniversaire des 40 ans du CAUE 64.

Un anniversaire que nous avons voulu productif en lançant une large réflexion, *Champs d'avenir*, qui a porté sur l'évolution de nos territoires d'intervention qu'ils soient ruraux, périphériques ou urbains, sur leur inter-relation et plus particulièrement sur la place de la campagne dans la nouvelle organisation territoriale.

Quatre soirées-débats organisées au cœur même du territoire départemental ont rassemblé de nombreux acteurs, pas moins de 400 participants, de toute provenance, élus locaux et régionaux, techniciens des collectivités, professionnels, associations et citoyens autour de ces questionnements.

Pour l'occasion, nous avons fait appel à des spécialistes de renom et à des personnalités locales. Au total, ce sont 17 intervenants qui ont contribué à ces quatre rencontres animées par les architectes et urbanistes du CAUE 64.

Nous avons choisi de publier leurs contributions à travers ces actes afin de valoriser ces riches échanges et garder trace de ce travail pour nourrir et inspirer nos actions à venir.

C'est aussi pour moi l'occasion de remercier bien sincèrement tous les membres de l'équipe du CAUE 64 pour leur formidable engagement et professionnalisme, lors de ces manifestations mais aussi chaque jour sans faillir depuis 40 ans.

Le bilan que nous avons dressé de nos 40 ans d'accompagnement des projets locaux, démontrent, s'il en était besoin, la pertinence de l'approche globale et culturelle inscrite dans le temps long que porte le modèle CAUE.

Les membres du Conseil d'administration et toute l'équipe du CAUE 64 se mobilisent au quotidien pour promouvoir la qualité du cadre de vie dans les Pyrénées-Atlantiques, ce précieux bien commun que nous ambitionnons de continuer à cultiver ensemble, longtemps encore...

Philippe ECHEVERRIA
Président du CAUE 64

Maire d'Arcangues

Conseiller départemental de Ustaritz-Vallées de Nive et Nivelle

Pourquoi choisir de réfléchir à la ruralité pour célébrer nos 40 ans d'activité ?

Les CAUE ont été créés par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, pour promouvoir localement la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, ce qui à la fois constitue notre cadre de vie mais aussi participe au développement et à l'attractivité de nos territoires. En Pyrénées-Atlantiques le département a été précurseur en créant, dès 1978, le premier CAUE de France.

Ainsi, depuis 40 ans nous menons des missions de service public, d'information et de sensibilisation des publics, de formation des élus, techniciens et professionnels et de conseil auprès des particuliers porteurs de projet de construction ou de rénovation. Nous assurons également, pour la moitié de notre activité, une mission de conseil et d'accompagnement des collectivités dans leurs projets (planification, aménagement, espaces publics, construction ou rénovation d'équipements...), une aide à la décision en amont de l'opérationnel, pour que les meilleurs choix puissent être faits.

Cette assistance, réalisée par une équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes, paysagistes, est naturellement mobilisée par ceux qui ont le plus besoin de ressources techniques et d'expertise pour mener leurs projets : ce sont les plus petites des collectivités, des communes et communautés de communes essentiellement. La campagne, c'est donc un peu notre territoire de prédilection et son mode de gouvernance est actuellement en profonde évolution.

Le choix de nous intéresser à la ruralité aujourd'hui, nous l'avons fait en 2016, et nous avons pu constater, rattrapés par l'actualité nationale, l'acuité de ce sujet qui reste d'une grande pertinence et au cœur de nos préoccupations.

En effet, nous entendons régulièrement les termes de territoire en déclin, de sentiment d'abandon... appliqués à la campagne et à ses habitants. Parallèlement, des expériences innovantes émergent de ces espaces ruraux. Ces innovations concernent divers secteurs d'avenir : la production et la transformation agricoles, l'indépendance énergétique, la solidarité inter générationnelle...

De notre côté, en 40 ans, nous avons fait preuve d'agilité pour continuellement adapter nos conseils aux évolutions tant institutionnelles, que réglementaires ou techniques, afin de porter localement les politiques publiques et anticiper les nouveaux enjeux tels la transition écologique et énergétique mais aussi pour intégrer dans nos pratiques professionnelles les évolutions des modes de vie et de travail que nous constatons sur le terrain.

Nous savons tous, à l'heure du numérique et des grandes intercommunalités, que le rural n'est pas le négatif de l'urbain, c'est un espace animé par l'activité agricole mais pas exclusivement et qu'il nous faut sans doute réfléchir autrement qu'en territoire car le citoyen est multiple dans ses lieux de vie et dans ses pratiques.

C'est pour mieux comprendre ensemble cette relation évolutive entre campagne et ville et mieux nous préparer à accompagner des collectivités elles-mêmes en pleine transformation, que nous avons souhaité investiguer ce sujet.

Ces actes ont été rédigés à partir des enregistrements audio-phonique des rencontres, nous avons souhaité en garder, au maximum, la spontanéité.

Régine CHAUVET
Directrice du CAUE 64



les **40 ANS** du **CAUE 64**

SOIREE-DEBAT

▷ *Regards sur la ruralité*

LA BASTIDE CLAIRENCE

Jeudi 14 décembre 2017

Salle Inessa de Gaxen à 18h

Animation par Xalbat ETCHEGOIN

Les interactions entre villes et campagnes sont une réalité alors même que le sentiment d'abandon s'enracine dans les territoires ruraux : désertification des villages, accès limité à la culture, aux services, au numérique... Pourtant une grande diversité de dynamiques innovantes émerge et réinvente une manière de vivre et de travailler à la campagne.

Pour illustrer ce constat, les CAUE 77 et 78 ont réalisé un documentaire *Carac'ferres*, dont un extrait a été diffusé et commenté par Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, directrice du CAUE 78.

Pour aller au-delà du constat, comment pouvons-nous comprendre les changements observés et accompagner autrement les porteurs de projets, qu'ils soient élus, entrepreneurs ou citoyens?

C'est la question à laquelle, René SOUCHON, successivement maire d'Aurillac, député du Cantal, secrétaire d'État puis ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt, a tenté de répondre en posant son regard critique sur l'évolution des territoires ruraux et les politiques publiques associées, pour mieux mettre en lumière les défis d'un développement adapté au monde rural.



François DAGORRET Maire de La Bastide Clairence

Bonsoir à toutes et à tous et bienvenue à La Bastide Clairence. J'ai le plaisir et l'honneur d'ouvrir cette soirée et d'accueillir le CAUE 64, que je remercie d'avoir pensé à La Bastide pour cette première soirée-débat. C'est un grand plaisir pour nous de participer aux 40 ans du CAUE. J'ai l'honneur de voir dans cette salle de nombreux élus régionaux et départementaux dont monsieur le Président du département, des collègues maires et des élus municipaux, merci à tous d'avoir fait le déplacement. Je suis également très heureux de recevoir madame la Directrice du CAUE des Yvelines et monsieur Souchon qui a été Ministre délégué à l'Agriculture et à la Forêt et qui vient spécialement de Clermont-Ferrand, donc je vous remercie particulièrement et vous souhaite la bienvenue à La Bastide Clairence.



En quelques mots, voici une petite carte d'identité du village. La Bastide Clairence est un village d'un peu plus de mille habitants, mille quarante-huit exactement au dernier recensement. C'est une bastide, comme son nom l'indique, qui a été fondée en 1312 ap. JC, sur une colline, pour sécuriser un port fluvial, important à l'époque, sur la rivière La Joyeuse, seule voie navigable du Royaume de Navarre à l'époque, pour aller vers la mer via l'Adour.

Notre commune fait partie des plus beaux villages de France et de l'association Bastides 64. Une quinzaine d'artisans d'art est installée dans le village. Cette politique d'installation d'artisanat a été impulsée par mon prédécesseur dans les années 1980.

Côté patrimoine, nous possédons trois monuments historiques : l'église Notre-Dame de l'Assomption, l'ancien cimetière juif dont les tombes sont également protégées et le trinquet, ancien jeu de paume, dont nous sommes très fiers car il s'agit du plus vieux trinquet du monde encore en activité aujourd'hui.

Nous avons également un tissu associatif conséquent avec plus de trente associations actives et une dynamique de commerces, une épicerie, une fabrique de macarons, deux boulangeries, trois restaurants et des services (esthéticiennes, coiffeur...). Côté médical, nous comptons deux

cabinets de kinésithérapie, un ostéopathe, un étio-pathe, une maison de retraite et un service de soins à domicile. Et ce dont je suis le plus fier et qui rejoint le sujet de ce soir, ce sont les trente exploitations agricoles encore en activité, essentiellement de l'élevage ovin et bovin, en lait ou en viande. Certains, sept ou huit producteurs, s'exportent aussi dans les marchés environnants.

Mon prédécesseur a sollicité le CAUE 64, quasiment dès sa création, pour l'accompagner dans des projets d'équipements publics. C'est le cas de cette salle, Inessa de Gaxen par exemple, où le CAUE 64 nous a accompagné tout au long du projet et en particulier lors du concours pour choisir le prestataire. C'est également le cas de l'école et de la maison de retraite qui ont été réalisés dans les années 1990. Le CAUE 64 nous a aussi accompagné pour tous les espaces publics, les entrées de village, la place centrale, les rues et tout ce qui touche au patrimoine et à l'urbanisme bien-sûr, qui est le cœur de l'activité du CAUE, sans oublier les questions environnementales.

Depuis 2014, avec l'équipe qui m'entoure, plusieurs sujets ont été lancés. Le CAUE 64 nous a accompagné dans la conception d'un lotissement communal, qui aujourd'hui est viabilisé et dont quatre lots sur neuf ont été vendus et quatre permis de construire ont été déposés puis obtenus. Le transfert de la mairie est aussi un sujet qui nous préoccupe pour des questions d'accessibilité et de manque de places. Nous réfléchissons également avec le CAUE 64 à la création d'un cimetière paysager et nous sommes en train de finaliser un relevé architectural des maisons du bourg. Pour terminer, depuis 2016, la commune s'est engagée avec l'association Clarenza (bastide de l'oralité) dans une démarche de centre culturel de rencontre qui est un label national délivré directement par le Ministère de la Culture, associant culture, patrimoine et tourisme.

Nous souhaitons consolider aujourd'hui toutes ces valeurs que nous avons su garder et faire évoluer au fil des siècles dans ce village. Pour cela, notre premier engagement pour 2018 est de signer une convention avec la région Nouvelle-Aquitaine pour réaliser un inventaire du patrimoine de la commune. La prochaine étape sera la mise en place d'un périmètre de site patrimonial remarquable sous la compétence de l'agglomération Pays Basque. Voilà les grandes lignes de notre politique communale qui vous a permis d'avoir un aperçu de la commune avant d'élargir le regard sur la ruralité.

Bonne soirée à toutes et à tous.



Annie HILD
Présidente du CAUE 64 (2015-2018)

Merci monsieur le Maire de nous accueillir dans votre joli village et d'avoir mis à notre disposition la salle Inessa de Gaxen dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Je remercie monsieur le Président du département de sa présence ainsi que les conseillères et conseillers régionaux, mes collègues conseillères et conseillers départementaux et, plus largement,

l'ensemble des élus locaux des territoires voisins. Je remercie également les représentants des chambres consulaires, des services de l'État et des associations, les techniciens et professionnels, la communauté éducative et les habitants qui se sont déplacés pour participer à cette soirée-débat.

Je vous souhaite une bonne soirée à tous.



Jean-Jacques LASSERRE
Président du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques

Merci de votre invitation madame la Présidente, madame la Directrice. Je m'adresse également à tous les collaborateurs de cette maison, chacun connaît les relations qu'il y a entre le Conseil départemental et le CAUE des Pyrénées-Atlantiques. Je suis très heureux d'être présent aujourd'hui et de recevoir les personnalités qui sont à la tribune.

Madame la Directrice du CAUE des Yvelines, nos deux régions ne se ressemblent pas forcément mais je pense que votre expérience nous sera utile.

Je voudrais saluer monsieur Souchon, j'ai eu l'occasion – je suis agriculteur de métier – d'observer bien entendu toutes les personnalités qui ont marqué notre métier et je me souviens très bien de votre passage au gouvernement. Ma dernière visite à Aurillac date d'il y a deux ans – quand l'Aviron Bayonnais a battu Aurillac pour accéder au Top 14, mais ce n'est pas pour autant qu'il s'est bien porté depuis –. Je le dis sur le ton de la plaisanterie mais j'aime beaucoup votre région parce que l'on retrouve chez vous un peu l'âpreté que l'on rencontre chez nous. Je voudrais également saluer monsieur le Maire, dont tout le monde a noté sa fierté quand il parle de La Bastide, le Port de la Navarre. Je n'ai pas la prétention de vous faire un cours mais je tiens à ajouter qu'à l'époque Pampelune, qui était bloquée par rapport à l'océan Atlantique, passait par ici. C'était le seul passage qui permettait aux Navarrais d'avoir accès à l'océan. Une Bastide qui est gérée de main de maître et qui est extrêmement tonique et dynamique. Je salue les conseillères départementales de ce territoire ici présentes et les collaborateurs du Département.

La ruralité est au cœur de nos préoccupations au Département et plus particulièrement son devenir. Il semblerait tout de même que la société, le gouvernement, la regarde avec un peu plus d'attention, notamment au vu des dégâts qui sont causés. L'idée que nous nous en faisons, du moins dans notre département, c'est que nous avons des situations très contrastées. Je crois que c'est une erreur de dire qu'il n'y a qu'une seule ruralité en France. Même chez nous, nous avons une pluralité de situations. Ces ruralités se développent de façon concentrique, des agglomérations vers l'intérieur des terres. Nous avons une zone de montagne très importante, diverse et variée, et ce débat devrait se produire ou s'organiser autour : voyons quels sont les points concrètement sur lesquels on peut améliorer la vie dans les zones rurales, quelles sont les choses que l'on peut améliorer ?

On ne redira jamais assez que l'ossature principale de la ruralité restera la production agricole. On pourra nous raconter tout ce que l'on voudra, l'important c'est de savoir quelle est la bonne forme qu'il faut lui donner. De grands progrès sont faits, un peu partout en France, sur les circuits courts, sur les notions de qualité. Cela va dans le bon sens. Il faut maintenant que l'on s'attache à donner à tout ceci une traduction économique, notamment sur l'organisation de la mise en marche. Il y a de bons concepts qui se développent, dès lors que l'on ne s'écarte pas trop des grands principes économiques qui fabriquent du résultat et de la richesse. Il faut continuer le débat autour de l'agriculture. Nous avons en permanence un grand débat sur l'ensemble des



activités économiques. Nous avons lancé, depuis maintenant deux ans, ce que nous appelons un *plan montagne* et nous avons d'ailleurs candidaté au fameux TIGA – Territoire d'Innovation et de Grande Ambition. Si on veut aider la zone montagne il ne faut pas se saisir d'un thème, ni de deux. **C'est la convergence, la fertilisation croisée de beaucoup d'idées et de choses qui la feront avancer.** Dans ce croisement d'idées, mettons au premier rang les services publics. **On défendra la ruralité au travers des services publics.** Nous travaillons en ce sens avec monsieur le Préfet qui a contacté les maires sur le schéma départemental d'accessibilité aux services publics. C'est un bel exercice théorique, auquel nous essayons de donner du contenu, et ce n'est pas innocent si nous avons décidé d'équiper notre département d'un réseau à haut débit qui sera véritablement un réseau haut de gamme. Nous fondons beaucoup d'espoirs sur ces nouvelles techniques de communication parce qu'elles auront tout simplement comme fonction, comme mérite, d'irriguer l'ensemble du territoire. Notre ambition est de mettre de la fibre partout. C'est peut-être prétentieux mais nous allons y arriver. Nous avons ouvert les offres et six grandes sociétés nationales ont répondu sur le registre : quels sont les services publics que l'on peut développer en zone rurale ? Nous sommes très préoccupés de la santé financière des communes. Mais pardonnez-moi, je ne pense pas que ce soit le plus grave. Les communes sont surtout meurtries, comme les conseils départementaux d'ailleurs, par le procès permanent qui leur est fait. Est-ce que ce sont des

Je crois que c'est une erreur de dire qu'il n'y a qu'une seule ruralité en France.

structures modernes ? Est-ce qu'elles ne sont pas obsolètes ? Est-ce que c'est là-dessus qu'il faut fonder l'architecture de la société de demain ? Nous sommes convaincus que le réseau communal est un réseau qu'il nous faut absolument choyer et surveiller et c'est pour cette raison que le débat sur l'accompagnement communal mérite d'être ouvert. Et ainsi nous avons, sur le plan du tourisme et sur le plan culturel, toute une série d'initiatives parce que nous croyons véritablement que les zones rurales ne peuvent s'imaginer que s'il y a convergence de plusieurs points qu'il nous faut améliorer. La conviction qui nous anime, et je ne le dis pas pour faire plaisir aux gens qui sont ici, est de mettre fin aux jugements préfabriqués au niveau national. J'ai travaillé quelques années au Sénat et souvent je me suis dit qu'il faudrait que l'on sorte de la pensée unique, fabriquée à l'intérieur du périphérique parisien. L'idée que nous nous faisons c'est de dire que la ruralité sera une recherche sociétale – et cela commence à être évoqué – qui procurera de l'équilibre à la société de demain. Et si nous réussissons, à la fois l'accompagnement de l'équipement des communes, si nous arrivons à favoriser un bout d'activité économique, si nous réussissons le très haut débit, si nous réussissons les désenclavements, si nous réussissons toute une série de convergences au niveau des points qu'ils nous faut traiter, on peut espérer très sincèrement que la ruralité ait de beaux jours devant elle. **Je ne crois pas à la reproductibilité à l'identique des modèles que nous avons connus. Il faut faire preuve d'imagination, de passion et probablement toujours rechercher et convaincre.**



Voilà simplement les quelques mots que je voulais vous adresser. Je remercie le CAUE 64 de cette très belle initiative. Nous avons des trésors architecturaux, notamment dans toutes les communes du département, avec des contrastes d'ailleurs, dans les simplicités des habitats, des monuments. Je voudrais vous remercier très sincèrement de cette initiative parce qu'elle va dans le bon sens. Il y a beaucoup d'endroits où l'on discute de l'avenir de la ruralité départementale ou nationale, mais en tout cas, il y a beaucoup de convergence dans les pistes, dans les efforts qu'il faut faire. Alors merci pour cette organisation, cette soirée, passez un bon séjour, que vous soyez des Yvelines ou d'Aurillac.

Bonne soirée à tous et qu'elle soit profitable.



Élisabeth ROJAT-LEFEBVRE Directrice du CAUE des Yvelines

Tout d'abord merci beaucoup de m'avoir invitée. Monsieur le Président vous avez un département magnifique. Merci madame la Présidente du CAUE 64 et Régine Chauvet, sa directrice, pour cet accueil. J'ai également le plaisir de rencontrer monsieur Souchon que je ne connaissais pas. C'est un vrai plaisir de pouvoir débattre sur tous ces sujets.

Mon département, le département des Yvelines, est à la fois rural et urbain. Nous avons un grand défenseur de la ruralité chez nous en la personne de Gérard Larcher, Président du Sénat, qui a été maire de Rambouillet pendant très longtemps et qui dit systématiquement « la ruralité c'est en particulier l'agriculture ». Donc je pense qu'au Sénat on défend aussi la ruralité et certains aspects dont vous parliez à l'instant.

Ce département des Yvelines compte 1 400 000 habitants, 262 communes, dont 160 rurales. Mais c'est une ruralité comme vous le disiez, très différente de celle d'ici, où le rural et l'urbain sont complètement mélangés, où l'influence de la métropole est très importante et le CAUE 77 travaille sur la complémentarité entre la densité et les espaces ouverts, entre l'agriculture et la ville.

Je vais revenir sur les circonstances qui ont conduit à la réalisation de ce film, dont vous allez voir un extrait tout de suite. En 2008, plusieurs directeurs de CAUE ont souhaité proposer au réseau des sujets de travaux communs, qui pouvaient permettre

aux CAUE ruraux comme aux CAUE urbains de travailler ensemble. Avec les professionnels des équipes, deux thèmes ont été choisis : « questionner l'étalement urbain » – la manière de formuler ce thème est intéressante parce qu'on ne souhaitait pas chercher de réponse mais questionner ce sujet très important – et « les liens entre agriculture et paysage ».

Nous sommes des conseillers et pour bien conseiller, nous devons nous créer une philosophie, un discours audible pour le diffuser, car nous sommes aussi des diffuseurs d'informations comme le CAUE 64 le fait ce soir. C'est exactement ce que nous voulions faire, débattre, créer notre propre conviction. Dans les deux groupes nous avons mélangé des professionnels : des architectes, des paysagistes, des documentalistes, des écologues, des sociologues se sont rencontrés régulièrement pendant plusieurs années, auxquels nous avons adjoint des personnes ressources. Pour « agriculture et paysage » nous avons travaillé avec un paysagiste fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture, et pour « l'étalement urbain », nous avons travaillé avec un professeur de géographie de l'Université de Grenoble. Ils ont tous deux particulièrement enrichi les réflexions. A partir de ces moments de débats internes, de formations, de visites d'autres territoires, nous avons réalisé des colloques, des formations, un numéro spécial de la revue *Urbanisme*, dont j'ai donné quelques exemplaires, et des films que l'on a créés pour organiser des débats.

Sur le thème « agriculture et paysage » a été réalisé un premier film qui s'appelle « Portraits d'Ares ». Il donne la parole à des agriculteurs qui parlent du paysage autour de leur production agricole, ils ont dressé des portraits formidables des paysages de leurs exploitations. En tant que CAUE, on est observateur des territoires, on rencontre beaucoup de monde, et on voit l'évolution des manières de faire.

Les CAUE du Doubs, du Gard, de l'Eure-et-Loir, de la Gironde, du Lot, de la Manche, de l'Essonne, des Yvelines et de la Guyane, ont choisi des personnalités très différentes. Notre paysagiste, François Adam, qui est aussi vidéaste,

et le vidéaste de Seine-et-Marne ont ensuite interviewé huit de ces personnalités choisies par les CAUE dans des lieux très divers puis ils ont réalisé ces films. Ce premier DVD de 2009 rassemble de très belles productions qui ont permis aux CAUE d'organiser des débats un peu partout sur le territoire. Il y en a eu plusieurs ici, d'ailleurs. Je pense que l'on peut voir les films sur YouTube parce que nous voudrions qu'il soit beaucoup plus regardé.

Après la sortie de cette première production, la même équipe, plus le CAUE des Pyrénées-Atlantiques, a travaillé sur un deuxième film, *Carac'Terres*, qui met en scène des personnalités ayant des parcours de vie mêlant l'alimentation, la solidarité et la culture. Les CAUE sont des structures techniques et culturelles. La culture est très importante dans nos travaux. Et entre 2009 et 2015, ce qui a changé, c'est un regain d'intérêt pour la ruralité. Il a été fait ce constat en rencontrant toutes ces personnes. La crise financière est passée par là et a fait de très gros dégâts. L'argent public est de plus en plus rare. Il faut faire autant, voire plus, avec beaucoup moins de moyens. Les citoyens doivent beaucoup faire eux-mêmes, proposent, s'organisent et des solidarités se mettent en place. Les collectivités doivent inventer aussi avec les citoyens. On en parlait tout à l'heure avec monsieur Souchon,

la co-construction est indispensable. On ne peut plus faire chacun dans son coin. Et c'est de cela dont rend compte ce deuxième DVD, en huit courtes séquences. Elles sont très diverses : un marché sur l'eau de la Seine-et-Marne vers Paris, une viticultrice dans le Loiret, un jeune maraîcher en Bretagne. Dans les Pyrénées-Atlantiques, c'est une cuisinière Nippone, amateur de thé qui fournit l'Élysée, qui est auditionnée. Et dans les Yvelines c'est un agriculteur clown. On a cette chance formidable d'avoir un agriculteur clown. Nous

l'avons connu parce qu'il est venu nous demander un conseil. Il voulait créer une salle de

le CAUE travaille sur la complémentarité entre la densité et les espaces ouverts, entre l'agriculture et la ville.

spectacle dans une de ses granges, mais il n'arrivait pas à avoir son permis de construire parce que le PLU, Plan Local d'Urbanisme, n'autorisait pas la transformation du bâtiment. Il ne l'a jamais eu. Même avec notre intercession, le Maire n'a pas voulu changer le PLU malheureusement. Finalement, il a élevé un magnifique chapiteau au milieu de sa ferme, beaucoup plus visible que sa grange. Ses spectacles ont un succès fou, il explique les rapports entre l'agriculteur et le citoyen de manière très amusante évidemment, à la manière d'un clown. Et c'est franchement très intéressant. Il est implanté dans un village où il a beaucoup de mal à faire comprendre son métier d'agriculteur.

Le personnage que nous allons voir maintenant est très différent, c'est un de ceux que je préfère et je me suis rendue compte qu'ici aussi c'est un de vos préférés. C'est un personnage à l'avant-garde. **Il veut « formater la pupille et les papilles des enfants pour que la néfaste-food leur soit étrangère et qu'ils aillent vers la gastronomie ».** Je pense que c'est un maire formidable, il en faudrait partout comme lui aujourd'hui.

Diffusion d'un extrait du film *Carac'Terres*



Carac'terres

Documentaire réalisé par les CAUE 77 & 78 en 2015, avec la participation du CAUE 64

La terre redevient un sujet d'intérêt. De la campagne au périurbain, la singularité du site fonde une nouvelle manière de transformer les lieux. De nouvelles ruralités apparaissent, soucieuses de l'écosystème et des caractères qui le composent. Ainsi 3 réalisateurs, paysagistes vidéastes des CAUE de Seine-et-Marne et des Yvelines, ont rencontré de forts caractères : des hommes et des femmes ingénieux qui saisissent les mutations en cours et projettent leurs idéaux dans nos territoires.



René SOUCHON

Successivement Maire d'Aurillac, Député du Cantal, Secrétaire d'État puis Ministre délégué chargé de l'agriculture et la forêt

Bonsoir à tous et à toutes. Merci d'abord à l'équipe du CAUE 64 et à sa directrice de m'avoir convié à venir. C'est un peu loin de Clermont-Ferrand mais je suis là avec plaisir. Merci à monsieur le Maire de nous accueillir, merci à monsieur le Président du Conseil départemental. Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises, notamment lorsque vous étiez venu présenter le plan très haut débit. J'étais membre de cette équipe qui donnait à l'État un avis favorable ou défavorable pour les financements concernant le déploiement du très haut débit. Nous avons d'ailleurs émis un avis très favorable. C'est en vous écoutant, tout à l'heure, que je me suis remémoré ce moment, j'ai reconnu votre accent et votre emphase pour parler de ces choses-là, et nous y reviendrons tout à l'heure. Donc merci à toutes et à tous.

Alors, quelle est ma légitimité pour parler ruralité ? On peut se le demander, mais j'ai quarante ans de mandat électif derrière moi. Je les ai tous exercés à l'exception de sénateur. Ce n'est pas un regret, mais j'ai notamment été élu Maire d'Aurillac pendant vingt-trois ans, Conseiller départemental général à l'époque du Cantal pendant dix-huit ans, et Député, membre du Gouvernement, pendant trois ans. Je salue d'ailleurs la présence ici de mon ancien directeur de cabinet, Jacques Descargues, qui passe l'hiver à Anglet et qui est venu. J'ai plaisir à le retrouver parce qu'avec lui nous avons fait vraiment un très bon travail et notamment la loi Montagne qu'il ne faut pas oublier. Quand j'étais membre du Gouvernement, j'ai eu à la préparer, à la défendre, à la faire voter, c'est donc une de mes grandes fiertés. Voilà pour la présentation.

J'ai quitté mes fonctions d' élu au 1^{er} janvier 2016. J'ai été Président de la Région Auvergne pendant dix ans, je ne me suis pas représenté ce qui m'a évité d'être battu. C'est bien de se retirer quand on en fait le choix, n'est-ce pas ? Après quarante ans de vie publique, j'ai tiré un trait, mais je me suis dit que ce serait quand même dommage de partir sans transmettre ce que j'avais appris, surtout que je suis un rural dans l'âme puisque je suis né en Lozère, où je passe encore mes vacances d'été. Le plus petit des départements de France, 72 000 habitants environ. Donc vous voyez, la ruralité, j'ai baigné dedans et j'estime



qu'elle a des atouts exceptionnels. Nous allons en parler parce qu'il faut voir comment nous les développons.

J'interviendrai selon trois chapitres qu'a fixé monsieur Xalbat Etchegoin, urbaniste-conseiller au CAUE 64.

D'abord, qu'est-ce que c'est que la ruralité ?

Effectivement, vous l'avez dit, elle est très diverse. Et quand on cherche les définitions et bien on peut rester perplexe. Parce qu'avant 2010, on qualifiait de communes rurales les aires urbaines de moins de 2000 habitants, c'était plutôt simple. Puis en 2010, l'institut de la statistique économique, l'INSEE, en catimini, sans prévenir personne, a changé la définition. On n'a plus défini l'espace rural que par rapport aux zones urbaines, avec les grandes, les moyennes et les petites.

Je ne vais pas tout vous balayer, mais les petites aires urbaines, qui incluent la ruralité pour l'INSEE, ce sont les zones urbaines qui regroupent entre 1500 et 5000 emplois, et dont 40% de la population des différentes communes travaillant dans cette aire urbaine. C'est une définition très technocratique qui ne recouvre pas ce que pensent les ruraux. La ruralité, ainsi définie, représente 4,7% de la population française. Cela ne fait

pas beaucoup. Quand on regarde ensuite l'association *Nouvelle ruralité*, que préside Pascal Joly, Président du Conseil départemental de la Nièvre, 32 ou 33 départements en sont membres. Pour cette association, 60% de la population vit dans la ruralité. Vous voyez, entre 5% et 60%, il y a un écart. Le Sénat a aussi fait une étude sur la question, pour lui 25% de la population est dans l'espace urbain. Je cite le géographe Christophe Guilluy, dont il faut lire les travaux sur la France périphérique parce qu'ils sont extrêmement intéressants, et qui inclut dans la France périphérique les territoires ruraux, soit 61% de la population. Je retiens surtout qu'il y a 5% de la population dans l'hyper ruralité, c'est-à-dire la ruralité qui a le plus de difficultés pour envisager son avenir.

« Quelles sont les relations ville-campagne ? », je ne vais pas épiloguer là-dessus, parce que je suis assez fâché par le discours ambiant qui consiste à dire : développons les métropoles et elles vont diffuser sur l'espace rural. J'ai toujours été sceptique par rapport à cela. Le 30 novembre dernier est sortie une étude – que vous pouvez vous procurer facilement sur Internet sur le site de « France Stratégie », organisme de prospective du Gouvernement, ou sur le site du CGET, Commissariat Général à l'Équité des Territoires – qui montre que cette complémentarité ville-campagne n'a pas fait ses preuves. C'est très clair. Et encore... ce sont deux organismes gouvernementaux qui ont fait la note, vous pouvez donc penser qu'elle est très en deçà de ce qu'ils pensent réellement et de ce que donnent les statistiques. **En fait il y a une grande illusion à penser, et j'assume mon propos qui est corroboré par cette note, que développer des métropoles diffusera de la richesse sur l'espace rural.** Cela ne marche pas. Au-delà des

statistiques, un ancien député – qui m'a succédé comme Maire d'Aurillac, Alain Calmette – avait fait valoir l'idée des contrats de réciprocité. Le Premier Ministre de l'époque, Manuel Valls avait retenu l'idée, il devait y avoir plein de contrats de réciprocité. Et bien il y en a eu seulement deux qui ont été signés aux forceps, Brest d'abord et Toulouse ensuite. Donc vous pourrez regarder leur contenu mais vous n'y trouverez pas la révolution que l'on peut espérer. Voilà pour ce premier point.

Mais le plus important c'est, bien sûr, le deuxième point, **quels sont les potentiels, les facteurs de développement, les ressources de ces territoires ruraux ?**

Je pense qu'aujourd'hui nos territoires ruraux ont beaucoup d'avenir parce qu'il y a une double opportunité :

La première – je ne les donne pas dans l'ordre, encore que... – **c'est la transition écologique, énergétique** et la prise en compte de l'environnement dans les projets de loi. Est-ce qu'il peut y avoir une loi avec des ambitions sur la biodiversité, si l'on n'inclut pas la totalité de l'espace rural ? L'année dernière, lorsque l'on a fait une loi sur la biodiversité, vous remarquerez qu'on a ignoré l'espace rural ! Il y a un hiatus, la France a une politique pour la biodiversité mais la place de l'espace rural n'est pas explicite, n'est pas formalisée. Donc cela veut dire que l'on n'y a pas prêté toute l'attention qui convenait.

La deuxième opportunité, **c'est la révolution numérique.**



La troisième, **la révolution industrielle** que vous avez évoquée. C'est le prospectiviste Jérémy Rifkin qui en donne la définition. Il vient de publier un ouvrage qui met en avant cette révolution, *La nouvelle société du coût marginal zéro*, édité en 2013. Il en a sorti un autre l'année dernière qui s'appelle *La troisième révolution industrielle*, nous y reviendrons longuement.

Alors, quelles sont **les ressources de l'espace rural**, puisque je me montre optimiste pour l'avenir de l'espace rural, comme le Président du Conseil départemental d'ailleurs. Il y a des ressources qui sont bien connues, d'autres qui sont négligées, et d'autres qui sont totalement ignorées.

Dans les ressources connues, mais pas forcément exploitées comme il conviendrait, **on trouve au premier chef l'agriculture**. Qui peut dire le contraire ? Il n'y a pas de vie économique, ou de vie environnementale, ou de vie sociale dans l'espace rural, sans l'agriculture. Il y a **la forêt**. Alors là, ce n'est pas très brillant parce que la forêt est là et la France n'a pas réussi encore à en tirer le meilleur parti. Moi qui étais, avant d'être Ministre délégué, secrétaire d'État, toujours à l'agriculture et à la forêt, j'ai fait la première loi forêt. Je disais « la forêt c'est l'éternel espoir de l'économie des zones rurales », cela reste vrai ! Nous utilisons, du strict point de vue économique, 50% du croît de la forêt en France chaque année. Vous avez cependant des urbains, qui n'y connaissent rien, qui vont vous expliquer qu'on saccage les forêts, qu'on les coupe et qu'il ne faut pas, surtout dans la région parisienne. C'est extraordinaire, l'association des Amis de Fontainebleau passe son temps à dire qu'il ne faut pas couper les arbres.

Alors, pour leur montrer qu'il faut les couper, il y a déjà bien longtemps, on a créé des réserves écologiques, c'est-à-dire que l'on a des zones de la forêt de Fontainebleau où on laisse faire la nature. Évidemment, tous les ruraux le savent, quand on laisse faire la nature, au bout de quelques temps, on ne peut plus rentrer dans la forêt, parce que les arbres sont comme les êtres humains, ils naissent, ils vivent, ils meurent. Si on les laisse mourir tous seuls, ils tombent, puis il y en a un autre qui tombe dessus, après c'est un repère idéal pour les sangliers, mais pas pour les promeneurs du dimanche. Bref, nous n'exploitons pas la forêt comme nous devrions, nous n'en tirons pas le parti que nous pourrions en tirer. Il y a le tourisme aussi, etc. Cela fait partie des atouts connus, ceci-dit est-ce qu'on les met en synergie entre eux ? Non, rarement.

Et puis il y a **les atouts négligés**. Parmi eux, j'en cite un, **l'attractivité de nos territoires** par rapport à la qualité de vie et l'envie des urbains de nos métropoles de les quitter et d'aller dans l'espace rural. Nous avons une multitude de sondages, j'en cite trois dans le livre, qui montrent combien cet attrait est important. Il faut essayer de concrétiser cet attrait. Il faut que les territoires ruraux arrivent à dégager des politiques qui favorisent l'accueil de populations nouvelles, qui aillent les rechercher, etc. C'est ce que nous avons fait en Auvergne avec des dispositifs qui nous avaient valu les honneurs de la télévision française. Essayer de bâtir dans nos territoires des politiques pour attirer des populations urbaines nouvelles, cela ne peut pas se faire à l'échelle d'une petite commune, cela doit se faire à l'échelle d'une intercommunalité. C'est encore mieux si le département prend cela en main et stimule les collectivités pour y



parvenir, mais il faut une vraie stratégie, avec des outils derrière dont je décline quelques-uns dans mon ouvrage.

Et puis il y a **les atouts ignorés, il s'agit des aménités**. Les aménités, c'est un terme un peu savant qui est apparu il n'y a pas très longtemps d'ailleurs, la première fois c'était dans la loi Voynet de 1999 et encore, pas sous le terme « d'aménité » mais c'est ce que cela voulait dire. Ce sont les services, globalement et schématiquement rendus, en l'occurrence par l'espace rural, à l'ensemble de la société. Vous avez des aménités paysagères, vous avez des aménités rurales, bref des services. C'est-à-dire que la société des urbains vient dans cet espace parce qu'il offre un plaisir, un bonheur de vivre, à travers par exemple le paysage qu'on nous a montré tout à l'heure.

Je prends un cas précis pour montrer que ces aménités ne sont pas valorisées : **l'eau**. D'où vient l'eau que l'on consomme ? Elle descend de la montagne, cela ce n'est pas difficile à comprendre. Et quand vous prenez les eaux minérales, où sont les sources d'eau minérale ? A 95% dans les zones de montagne, les zones rurales forcément mais dans les zones de montagne. Même Volvic, la plus vendue dans le

monde, à dix kilomètres de Clermont-Ferrand, est en pleine zone de montagne. Avec l'eau d'Évian, ce sont les deux eaux minérales les plus vendues. Elles sont gérées par trois gros groupes français, Danone, Nestlé et Castel, c'est tout. Donc moi, innocemment, au Conseil National de la Montagne, j'ai proposé que l'on instaure une taxe minimale d'un demi centime par litre d'eau minérale pour alimenter un fonds pour aider les territoires ruraux, notamment de montagne. À l'origine, quand nous avons fait la Loi Montagne, il y avait un fonds qui s'appelait le FIAM – Fonds d'Investissement pour l'Auto-développement en Montagne. Il a été supprimé. Voyez un peu comment nous avançons et reculons. Il y avait un fonds et il n'y en a plus spécifiquement pour ces territoires. Je m'attendais bien à ce que cela ne soit pas retenu, je

m'attendais à ce que Bercy monte au créneau, mais cela a été pire. On est venu me voir moi, Président de Région, on

m'a envoyé des émissaires de chez Danone et de chez Nestlé pour me dire « mais monsieur Souchon, cela ne va pas Monsieur le Président, cela ne va pas, vous vous rendez compte, on ne va plus être concurrentiels avec une taxe pareille ». Une taxe qui aurait rapporté trente millions pour 6 500 000 litres d'eau minérale écoulés chaque année. Rien

... la société des urbains vient dans cet espace parce qu'il offre un plaisir, un bonheur de vivre, à travers par exemple le paysage...



communauté-paysbasque.fr

ACCUEIL ACTUALITÉS UNE NOUVELLE INSTITUTION UNE NOUVELLE GOUVERNANCE LES POLITIQUES PUBLIQUES PRATIQUE RECHERCHER

Accueil / Actualités / Des regards sur la ruralité...

Des regards sur la ruralité...

08/12/2017

Pour ses 40 ans, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) lance une réflexion sur la ruralité à travers un cycle de rencontres intitulé « Champs d'avenir ». Dans ce cadre, une soirée-débat a lieu à Labastide-Clairence le jeudi 14 décembre à 18 heures. D'autres rendez-vous suivront.


Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), ingénierie dédiée aux territoires ruraux et péri-urbains, a 40 ans. Pour fêter l'évènement, le CAUE ouvre le débat sur la place de la campagne dans la nouvelle organisation territoriale, mais aussi les dynamiques engagées dans ces territoires au moment où ils doivent faire face à de profondes transformations dans lesquelles l'innovation et le développement raisonné coexistent.

Dans le cadre de cette réflexion sur la ruralité, une première rencontre débute à la salle Inassa de Gaxen de La Bastide-Clairence le jeudi 14 décembre à 18 heures. La soirée s'ouvrira sur le constat de la situation actuelle, les difficultés que rencontrent les territoires ruraux et les potentialités de développement et d'innovation. Ce sera aussi l'occasion de croiser le point de vue d'Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE des Yvelines, et de René Souchon, ancien ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt. Il mettra notamment en lumière les défis d'un développement adapté au monde rural. Un extrait du film documentaire *Conc'terres* illustrera également le propos.

A noter qu'un autre rendez-vous est déjà programmé le 5 avril prochain à l'espace Chemins Bideak de Saint-Palais pour une soirée-débat autour de la revitalisation des centres bourgs. D'autres suivront.

Toutes les infos sur le site www.caeu64.fr



Partager   

du tout. Ce n'est rien, mais on ne l'a pas fait. Nous ne pourrions pas continuer à avoir un espace rural qui est fournisseur de biodiversité, qui fournit l'eau, qui fournit toutes ces aménités, sans qu'il y ait un retour sur le territoire. Les sources d'eau minérale ne rapportent quasiment rien aux collectivités sur lesquelles elles se trouvent. Je crois qu'il est important de faire reconnaître par la nation, par la société toute entière, ces services, ces aménités, parce que les territoires ruraux sont porteurs des ressources d'une société du bien-être et d'une société du bien-vivre qui comprend bien-sûr la gastronomie qu'évoquait le Maire de Barjac dans le film *Carac'Terres*.

Quels sont les facteurs de développement ?

En premier lieu, la **révolution numérique**. Une condition : que le très haut débit arrive sur le territoire. Aujourd'hui, à la conférence des territoires à Cahors, une fois de plus, le Premier Ministre a annoncé qu'en 2022 tout le monde aurait le très haut débit mais je vous dis que ce n'est pas possible. Parce que la Région Auvergne, que j'ai présidée, a été la seule en France à prendre, au départ du déploiement du très haut débit, la maîtrise d'ouvrage au niveau régional. Et nous l'avons fait dès 2007-2009. L'Europe nous a donné un prix pour cela, mais c'était du huit mégas. Ensuite à partir de juillet 2013, nous avons engagé un partenariat public-privé piloté par la

Région avec les départements pour déployer le très haut débit. Donc nous avons déjà fait toute la première étape, avec 45% de la population couverte en fibre optique et quasiment 100% en haut débit. Nous payons depuis 2013, avec les quatre départements de l'ex-Région Auvergne, à tous les gens qui ne peuvent pas être couverts par la fibre optique, le kit satellite de façon à ce que l'abonnement ne leur coûte pas plus cher que si la fibre arrivait chez eux. Ce que le gouvernement vient de décider de faire cet après-midi pour le futur. Donc, il y a déjà pratiquement 50% de la population qui est couverte en fibre optique, hors ville, puisque les villes sont en dehors, vous le savez. Mais même en étant les plus en avance nous n'apporterons le très haut débit à 100 % de la population qu'en 2025. En fait, le gouvernement Fillon a commis une erreur grossière, il a décidé que les zones où il y avait de l'argent à gagner, les zones urbaines, on les laissait au marché, aux entreprises privées, Orange, SFR, etc. Et que les zones peu denses, donc tout l'espace rural, c'était les collectivités qui devaient, en partenariat avec l'État, les couvrir. C'est ce qu'on appelle les zones AMII pour la ville – Appel à Manifestation d'Intérêt ou d'Intervention –, et puis les zones RIP – Réseaux d'Initiatives Publiques. C'est ce que vous allez faire ici, un réseau d'initiatives publiques, et c'est ce que nous avons fait au niveau régional sans demander un centime aux communes et



aux intercommunalités. J'insiste là-dessus, parce que quand les régions n'ont pas pris la maîtrise d'ouvrage, nous avons laissé se débrouiller les départements. Et il n'y en a pas beaucoup qui l'ont prise, il n'y a eu que l'Auvergne, la Bretagne et maintenant le Grand-Est. Résultat, dans la même région il y a entre les départements beaucoup de différences. J'ai remarqué, justement dans ce comité national qui donnait un avis sur l'attribution des subventions d'état, que l'on demandait très souvent aux communes et intercommunalités de participer. Je trouve cela aberrant. **Nous demandons aux plus pauvres de payer ce que nous ne demandons pas aux plus riches. Ce n'est pas possible.** Quand je vois que l'on demande parfois 20 € par habitant sur 15 ans à une commune, elle ne pourra pas faire autre chose. Si les régions avaient pris la maîtrise d'ouvrage, vous n'auriez pas à solliciter la participation communale. Nous nous sommes partagés, en ex-Auvergne, la charge à trois : État, Région, Départements. Nous n'avons rien demandé aux autres sauf, s'ils veulent aller plus vite dans le déploiement. Dans ce cas évidemment, nous leur demandons de participer dans ce qu'on appelle les zones de complétude.

Il faut donc du très haut débit et, ce très haut débit, qu'est-ce qu'on en fait ? **Comment le très haut débit peut-il être un levier du développement de notre espace rural, de valorisation de ses ressources ?**

Prenons quelques exemples : les services au public qui sont la première préoccupation, à juste titre,

des habitants, des élus, de nos communes rurales et qui sont le principal facteur d'attractivité. Si nous mettons en place des politiques d'accueil de nouvelles populations, la première chose que va vous demander un jeune couple, c'est la présence d'une crèche. Souvent il n'y en a pas mais, est-ce qu'il y a un autre système de garde pour les enfants ? Est-ce qu'il y en a le mercredi après-midi ? Est-ce qu'il y a des dispositifs comme la cantine, etc. Alors comment le numérique peut révolutionner les services au public ?

Prenons trois exemples :

La santé. Nous faisons des maisons de santé, partout. Très bien. Elles sont financées en partie par l'État. Très bien. Sauf que, la maison de santé, ce n'est jamais qu'une maison, ce n'est jamais que du bâtiment. Grâce aux CAUE, elles sont très belles, je n'en doute pas, mais il faut savoir ce que l'on met dedans, il ne faudrait pas le savoir après, il vaudrait mieux le savoir avant. Vous avez actuellement sur les 1200 maisons de santé qui ont été décidées, financées, mais pas toutes réalisées, un certain nombre qui sont vides. Je peux vous donner l'exemple de ma commune Lozérienne, Malzieu-Ville. La maison de santé est faite depuis plus d'un an, il n'y a personne dedans. Parce que l'on s'est dit puisqu'il y a une subvention, on fait la maison de santé. Oui d'accord, mais les « toubibs » où sont-ils ? Les infirmières où sont-elles ? Ils ne sont pas là.

C'est quand même un progrès, la maison de santé, mais il faut qu'elle soit connectée avec les médecins bien-sûr, avec le centre hospitalier, régional,



Ruralité : quel avenir ?

Citadins cela vous concerne aussi !

Éditions de l'aube - 2017

« Les populations rurales, à tort ou à raison, vivent un sentiment d'abandon... comme celles des banlieues. Et pourtant, dans cet espace rural, de nombreux territoires se développent. En cette période de bouleversement géostratégique, technologique, tout est remis en cause. Il est inutile de nourrir la nostalgie de la ruralité d'hier ou celle de la grande période de l'aménagement du territoire : elles appartiennent à l'histoire. Il faut, dans l'espace rural aussi, changer de vision du futur, revoir la méthode, refonder l'approche du développement et, surtout, accompagner la révolution numérique, qui constitue une opportunité exceptionnelle de prendre un nouveau départ, à condition... de ne pas se laisser endormir par les discours... ni de tout attendre de l'État! »

universitaire, de façon à ce que l'on puisse développer une médecine préventive. Et celle-ci passe par des capteurs sur les personnes, jeunes ou moins jeunes, personnes âgées de préférence. C'est sur la base du volontariat. Aujourd'hui, nous avons toutes les technologies qui permettent de savoir en permanence comment vous allez, si vous le voulez bien. Nous avons conduit en Auvergne une expérience avec le CHU, qui s'appelle Cardiauvergne, il y a déjà cinq ou six ans. De quoi s'agit-il ? Ainsi des malades du cœur hospitalisés au CHU sont renvoyés chez eux avec une balance connectée. En cas de problème une alerte est donnée immédiatement au CHU et le SAMU arrive. Ainsi les patients peuvent rester chez eux et éviter l'hospitalisation. La mortalité de ce type de maladie a diminué de 15%. Les maisons de retraite, les résidences seniors vont se développer, parce que les EHPAD c'est sympathique, c'est bien, c'est nécessaire, sauf que l'âge moyen d'entrée en EHPAD c'est 85 ans. Et avant 85 ans qu'est-ce qu'on fait ? Nous allons vers un système de prévention santé. Nous allons basculer progressivement, de la médecine curative à la médecine préventive mais sans Internet, ce n'est pas possible.

- Mais, je vais vous donner un exemple qui est encore plus parlant et qui vous convaincra encore plus, je l'espère, de **l'utilité du numérique comme**

levier de développement, c'est la mobilité. Je pense que dans les Pyrénées-Atlantiques, même s'il y a beaucoup plus d'habitants que dans de nombreux autres départements ruraux, vous devez avoir le problème de toutes les zones rurales, il n'y a jamais le bon transport, au bon endroit, au bon moment. C'est-à-dire que vous pouvez avoir le bon transport, au bon endroit, au bon moment,

quand vous êtes dans une zone très dense, parce que vous avez des fréquences de trains, de bus, etc. Dès que la densité de population

diminue, les fréquences de trains suffisantes diminuent et cela ne sert à rien d'en réclamer plus parce que pour des raisons financières et pour un bilan carbone négatif, vous ne l'aurez pas. J'essaie donc de raisonner autrement. Le transport d'hier ne marche pas parce que les choses ont changé. Et si l'on veut le bon transport, au bon endroit, au bon moment, comment faire ? La centrale de mobilité. Il y en a beaucoup déjà, mais les centrales de mobilité qui existent donnent de l'information mais ne mobilisent pas le moyen de transport. Celles de deuxième ou troisième génération – à l'échelle départementale, car à l'échelle régionale c'est bien mais c'est plus difficile, surtout avec les grandes régions – doivent être des centrales de mobilité connectées aux différents moyens de transport grâce à l'Internet des objets. Vous savez facilement quel train il y a, mais cela répondra rarement à vos besoins. Il faut

Nous allons basculer progressivement, de la médecine curative à la médecine préventive mais sans Internet, ce n'est pas possible.

y ajouter les transports par cars et, si vous voulez avoir le bon transport, au bon endroit, au bon moment, il faut rajouter le covoiturage, l'autopartage, le taxi, et demain le véhicule autonome. Ainsi la « mémé » qui dans son village a besoin d'aller chez le médecin à 10 heures du matin à 25 kilomètres, dites-moi aujourd'hui qu'est-ce qu'elle a comme solution ? Elle appelle le taxi. Et l'apprenti qui habite un hameau et qui veut aller chez son maître d'apprentissage, souvent il renonce. J'en ai vu des tas qui renonçaient parce qu'ils n'avaient pas le moyen de transport qui convenait. Donc une centrale qui vous permet de dire : vous voulez aller à 10 heures du matin ou le samedi soir à 22 heures du point A au point B, moi, centrale de mobilité, je regarde les moyens de transport disponibles grâce à l'Internet des objets. C'est-à-dire que je peux savoir s'il y a un covoiturage disponible, s'il y a une voiture en autopartage disponible, s'il y a une mobylette disponible et demain le véhicule autonome. Le véhicule autonome avance à toute vitesse sans chauffeur. Ne me prenez pas pour un fou. Je ne le suis pas, pas encore ! Il y a aujourd'hui une avancée formidable, à une vitesse incroyable, de l'intelligence artificielle appliquée aux véhicules. Je vous informe que déjà, à Singapour, depuis le mois d'août 2016 il y a cinq taxis qui circulent en autonomie totale. Vous avez des véhicules en autonomie qui circulent sur les routes de France mais avec quand même un chauffeur présent parce qu'il y a encore beaucoup de choses à régler. Peugeot, Citroën, tous les constructeurs sont là-dessus, avec les GAFA – Google, Amazon, Facebook, Apple –. Ils mettent des milliards sur la table et Google veut essayer d'arriver le premier avec sa « robot-mobile », c'est-à-dire le véhicule autonome. France-stratégie estime que c'est en 2025 que le véhicule autonome pourra être généralisé, mais 2025 c'est demain. Donc ma « mémé », dans son village, si il n'y a rien, je peux lui envoyer un véhicule autonome pour aller la chercher et l'emmener chez le médecin. C'est un exemple de ce que peut faire le numérique.

Je prends un troisième exemple très rapidement. Vous avez des petits collèges ruraux. Le Président de Département doit savoir ça, ils doivent être à très faible effectif, une classe par niveau, pas d'options, etc. Ils sont à la limite de la fermeture. Comment pouvons-nous faire grâce au numérique ? Comment pouvons-nous les stimuler, leur redonner du tonus ? Nous pouvons avoir **les options, la quasi-totalité des options dans ces petits collèges grâce à la visio-conférence**. Pas forcément en direct, en différé, et même au domicile si l'on veut. Si nous souhaitons apprendre le latin, l'italien, le russe, aujourd'hui dans un collège de 100-120 élèves ce n'est pas possible. Mais avec Internet et la visio-conférence, c'est possible et cela se développe à toute vitesse. Vous avez ce que l'on appelle les MOOC, en anglais c'est *Moving Open Online Courses*, les cours en ligne ouverts. Même en France, où nous avons pourtant du retard, il y a plus de 4000 cours en ligne. C'est de l'enseignement supérieur pour l'essentiel, mais sur Internet vous trouverez à peu près ce que vous voulez. Et c'est sous l'égide du Ministère de l'Éducation Nationale, chez nous.

J'ai préconisé dans mon livre, et j'ai essayé de le vendre aux décideurs de ce pays, des plateformes numériques de services publics territorialisées. C'est-à-dire, un *hub* numérique qui permet de prendre en compte, parce qu'il faut partir du terrain, les besoins de la population. Quels sont les besoins en santé ? Quels sont les besoins en mobilité ? Quels sont les besoins en éducation ? Quels sont les autres besoins ? Et ces besoins, et bien on les satisfait grâce à une plateforme numérique qui n'est qu'un outil, mais dans cet outil vous pouvez agréger toutes les compétences possibles sur le territoire et ailleurs. Donc je suis allé le proposer au Président de La Poste, Philippe Wahl, en décembre 2016. Il m'a gardé une heure, m'a dit c'est intéressant et a demandé à ses équipes d'y travailler. Mais il ne s'est rien passé depuis.



Pour conclure

La question n'est plus celle de l'insertion du monde rural dans le processus de métropolisation, mais la valorisation des potentialités dont disposent les espaces ruraux afin de favoriser l'articulation entre territoires, en résonance avec les exigences actuelles des consommateurs et des citoyens. Les décideurs politiques, les responsables administratifs et professionnels, les acteurs de terrain comme le CAUE, l'ensemble des ruraux sont concernés par ce nouveau défi. Les rencontres *Champs d'avenir* sont l'occasion pour le CAUE 64 d'approfondir ces questions et de valoriser des réussites locales.



les **40 ANS** du **CAUE 64**

SOIREE-DEBAT

▷ *Pour revitaliser un centre-bourg,
le politique ne peut pas tout, les habitants non plus,
apprenons à travailler ensemble !*

SAINT-PALAIS

Jeudi 5 avril 2018

Espace Chemins Bideak

à 18h

Animation par Louis BEAUDON et Antoine LAVAL

Si certains centres-bourgs de nos campagnes peinent à conserver une attractivité suffisante pour faire vivre leur territoire, d'autres ont renversé la tendance et s'inscrivent dans une dynamique de co-construction.

Quels moyens ont-ils mobilisé ? Quelles démarches ont-ils mis en œuvre ? Quelle place ont-ils donné aux initiatives participatives ?

Le court-métrage *La glace à la fourme* a introduit le débat en posant les différents enjeux du renouveau des bourgs ruraux.

Cette seconde soirée-débat a cherché à faire émerger de nouvelles pratiques pour renforcer la vitalité des centres-bourgs, à travers le témoignage de plusieurs acteurs, élus, techniciens, maîtres d'œuvre, animateurs et habitants.



Régine CHAUVET Directrice du CAUE 64

Bonsoir. Bienvenue dans ce très bel espace. Je voudrais commencer par excuser quelques absences. Il se trouve qu'aujourd'hui, il y a une session du Conseil départemental au Parlement de Navarre donc je voudrais excuser M. Jean-Jacques Lasserre, le Président du Département, et la Présidente du CAUE64, madame Annie Hild.

Je voudrais remercier la ville de Saint-Palais représentée par M. Harguindeguy, Maire adjoint présidant la commission urbanisme, travaux, PLU ainsi que Myriam Hammouche, responsable de l'espace Chemins Bideak, de nous accueillir ici.

Cette soirée est la deuxième d'un cycle de manifestations intitulé *Champs d'avenir*, que nous avons initié à l'occasion de nos 40 ans pour engager une réflexion sur la campagne, qui est un peu notre terrain d'action, puisque le CAUE a vocation à accompagner les projets du rural et du péri-urbain.

La précédente soirée-débat à La Bastide Clairence a permis de dresser un premier portrait et constat. Il en est ressorti à la fois :

- la diversité des territoires ruraux dont les usages, donc les usagers, sont devenus multiples ;
- l'existence de leviers de développement : les circuits courts agricoles et énergétiques, la valorisation du cadre de vie, la co-construction d'une stratégie territoriale sur le long terme ;
- et une double conclusion : la solution ne viendra pas de la ville. Le monde rural démontre chaque jour ses capacités à innover, à produire de la valeur ajoutée économique, environnementale et sociale. La force de la ruralité c'est son inventivité, inventivité qui a besoin d'être accompagnée par de l'ingénierie de projet.

Ce soir, nous allons porter un regard plus ciblé en nous intéressant à la vitalité des centres-bourgs. Plusieurs révolutions ont impacté la campagne : les révolutions industrielles avec l'exode rurale, les révolutions agricoles avec la production intensive et, aujourd'hui, l'arrivée de l'agriculture data-intensive avec l'informatique. Elles ont dépeuplé la campagne. Il existe un sentiment d'abandon, parfois d'impuissance, une image de territoire en déclin.



C'est une réalité, il y a la fermeture de services publics, de services privés... mais si c'est une réalité, ce n'est pas une fatalité.

C'est ce que nous avons choisi de montrer ce soir, à travers le point de vue de différents protagonistes qui ont rendu possible l'inversement de tendance.

La réhabilitation de centre-bourg est un sujet vaste et ancien, plus que jamais d'actualité. Des différentes entrées possibles, notamment celle des approches techniques (plaquette du CAUE de l'Aude, guide pratique DDT Mayenne du plan d'action nationale) nous avons retenu ce qui nous semblait le dénominateur commun à la réussite des projets, qu'ils soient initiés par des dispositifs nationaux (programme de revitalisation des centres-bourgs et ses appels à projet-lauréat) ou des expérimentations plus locales (programme FENICS). Ce qui fait le ferment de la réussite : l'implication de tous.

D'où notre titre *Pour revitaliser un centre-bourg, le politique ne peut pas tout, les habitants non plus, apprenons à travailler ensemble !*

C'est sous cet angle que nous allons découvrir plusieurs projets et initiatives d'ici et d'ailleurs.

Bonne soirée.



Gilbert HARGUINDEGUY Maire adjoint de Saint-Palais, Président de la Commission Travaux-Urbanisme-PLU

Bonsoir, bienvenue à Saint-Palais. Monsieur Loustaudaudine, notre Maire, qui est absent aujourd'hui me charge de vous transmettre ses plus cordiales salutations et de vous remercier d'avoir choisi notre commune pour cette magnifique soirée-débat.

Permettez-moi de vous présenter rapidement notre commune. Saint-Palais est un bourg de 1850 habitants, situé sur plusieurs carrefours. Tout d'abord, ce sont trois départementales qui se croisent à Saint-Palais et qui drainent une certaine circulation en provenance de tout le département. Il y a aussi, sur la commune, deux carrefours des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Tout d'abord sur les pas de la mairie, la jonction des voies de Tours et du Vézelay puis un peu plus haut, sur la colline derrière nous, elle rencontre la voie du Puy-en-Velay. C'est en hommage à ces chemins que le site sur lequel nous nous trouvons aujourd'hui s'appelle Chemins Bideak Caminos. Enfin, sur la commune deux rivières qui se rejoignent, la Bidouze et la Joyeuse, même si leur union se fait sur le territoire voisin d'Aïcirits.

Comme je vous l'ai dit, Saint-Palais est un gros village de 1850 habitants et avec les quatre communes de sa couronne, c'est-à-dire Garris, Amendeux-Oneix, Aïcirits et Béhasque, nous passons à 4000. **Saint-Palais est le chef lieu de l'ancien canton d'Amikuze** qui lui en compte 9500. De part sa situation géographique au centre du département, à 60 km de la côte et à 80 km de Pau, la commune a bien-sûr quelques handicaps mais aussi beaucoup d'atouts. Si vous avez traversé la ville, vous aurez pu constater l'important tissu commercial que nous avons. Pratiquement toutes les activités commerciales sont présentes à Saint-Palais, et si les trois principales grandes surfaces sont sur les communes voisines pour des raisons de foncier disponible, on compte quand même près de 90 commerces sur la commune. Elle a été aussi le berceau de la coopérative agricole Lur Berri, que l'on ne présente plus, et qui, elle aussi pour des raisons d'espace, a migré chez nos voisins d'Aïcirits. Les élus se sont battus pour conserver des activités comme la maison de retraite Sainte-Élisabeth, l'une des plus importantes du département, qui vient d'être restructurée et rénovée entièrement

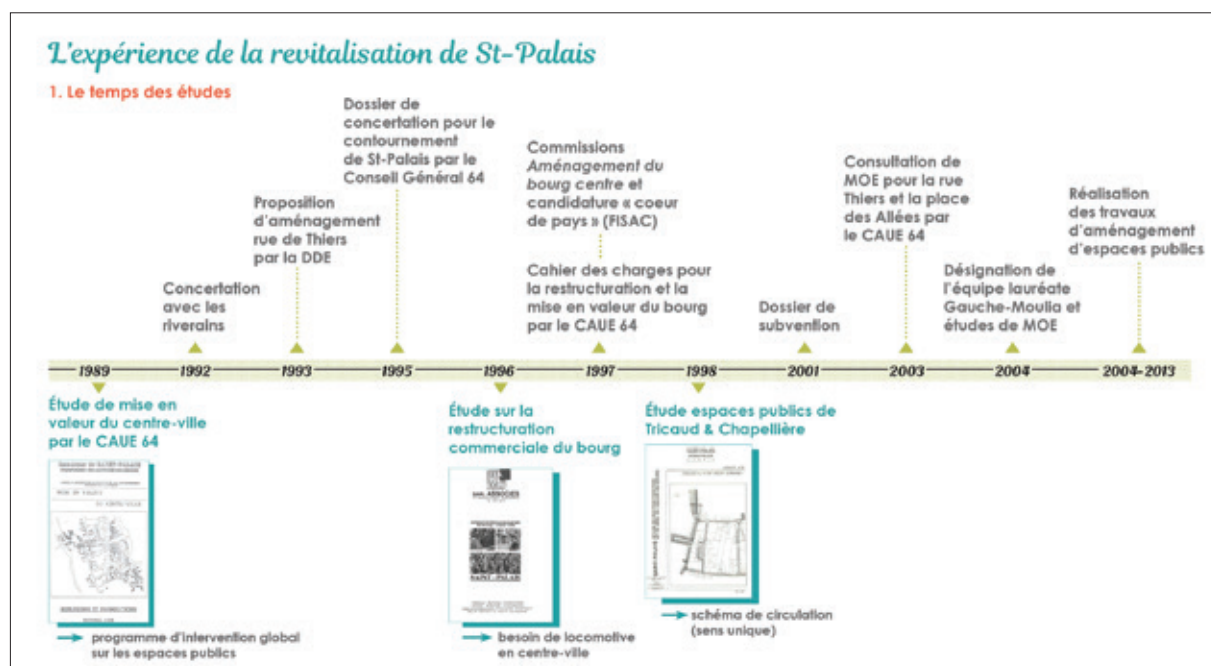


pour près de 10 000 000 €. Il y a également la clinique Sokorri qui est devenue un hôpital grâce à l'hôpital de Bayonne et l'action des élus. Elle est actuellement en travaux après avoir frôlé la fermeture. Entre parenthèses, elle vise le cap cette année des 300 naissances et on nous annonce une IRM pour l'année prochaine. Donc je pense que la pérennité de l'hôpital est assurée. Saint-Palais est le poumon économique du canton qui lui-même est très dynamique. On trouve ici plusieurs entreprises du bâtiment et de Très Petites Entreprises. Un chiffre qui parle de lui-même. Fin 2015, il y avait à Saint-Palais 1650 emplois pour 1850 habitants. Un autre chiffre, c'est le taux d'équipements pour 1000 habitants. Je veux parler de commerces, santé, services aux particuliers, etc. Il est de 113%, pour un taux départemental à 42% et national de 35%. Autre chiffre qui indique bien le dynamisme de Saint-Palais, vous trouverez sur place huit établissements bancaires.

Je vais enfin présenter le lieu dans lequel nous nous trouvons ce soir et qui est la dernière réalisation de notre équipe municipale. Suite au départ des Frères Franciscains qui l'ont occupé pendant de longues années, ce bâtiment s'est retrouvé en vente en 2007. Soucieux de le conserver dans le giron communal, nous l'avons acheté. A débuté alors une longue réflexion quant au devenir du site. Comme je vous l'ai dit au début, nous sommes ici au carrefour de nombreuses routes et chemins. Nous avons souhaité continuer l'accueil des pèlerins qui était opéré par Les Amis du Chemin de Saint-Jacques. Nous sommes aussi sur des voies beaucoup plus anciennes qui ont

vu passer des hommes depuis des temps immémoriaux. Plus tard, les Romains, les Francs et même les Sarrasins ont foulé nos chemins. Une fresque de plus de 50 mètres retraçant l'histoire de notre territoire est installée dans une salle à côté et une vidéo projetée à la demande vous permettra de faire un bout du Chemin de Saint-Jacques avec des pèlerins. Des conférences et journées de formations auront lieu ici même tout au long de l'année sur le thème de l'eau vitale qui remplacera celui des arbres et des forêts des hommes qui nous ont occupé pendant deux ans. Vous l'avez compris, ici nous sommes dans l'auditorium qui a été aménagé dans l'ancienne chapelle du couvent et pour y pénétrer vous avez traversé l'ancien cloître qui a été relooké. Avant encore, vous avez traversé une partie du jardin que nous avons aménagé dans l'ancien parc. Lui aussi se veut un reflet des chemins au travers de notre territoire. Le site accueille également des concerts et peut être loué pour des conférences, des formations, des séminaires, qu'ils soient publics ou privés. La meilleure preuve, nous sommes ici ce soir. Comme je vous le disais, cette réalisation est le dernier gros chantier que nous avons mené sur la commune même si nous venons de terminer les travaux de recalibrage et de sécurisation de la voie d'entrée de la commune devant l'hôpital en partenariat avec le Département.

A notre arrivée aux manettes de la commune en 1995, le tableau que je vous ai dressé en guise d'état des lieux était totalement différent. Suite à des choix hasardeux, la ville était en situation de faillite. De plus, tous les clignotants étaient à





l'orange ou au rouge. Les espaces publics vieillissants comme les commerces en difficulté. Les études lancées par le CAUE 64, par la DDE avaient les mêmes conclusions : la nécessité de restructurer, rénover l'espace public et tout le tissu commercial en déclin. Une deuxième grande surface était annoncée et la déviation de la route arrivant d'Orthez vers la frontière. Le commerce local était vent debout et s'opposait à l'un comme à l'autre. Cela était pourtant inévitable et nécessaire au vu du nombre de camions toujours grandissant qui traversaient notre commune. Une nouvelle étude sur la restructuration commerciale du bourg en 1996 mit en évidence le besoin d'attirer une locomotive en centre ville. En 1997, une candidature à l'opération « cœur de pays » avec le FISAC et en même temps le CAUE 64 nous a aidé à rédiger le cahier des charges pour la restructuration et la mise en valeur du centre-bourg. En 1998 enfin, le cabinet Tricaud et Chapellière de Bordeaux réalisa une étude sur l'aménagement des espaces publics et mit en place un schéma de circulation en centre-bourg. Il en ressortait notamment la nécessité d'instaurer un sens unique dans la principale artère commerçante de la commune, ceci en totale contradiction avec une précédente étude de la DDE en 1993. Le constat était que les voiries du centre-bourg, construit au début des années 1800, n'étaient plus adaptées au double sens de circulation ajouté au stationnement de proximité plébiscité par les commerçants. La concertation fût animée et assez clivante entre les partisans et les opposants. Après une période d'essai, le sens unique a été instauré en 2003. La municipalité ayant

retrouvé une capacité financière nous avons pu en 1999 réaliser notre premier chantier : la démolition d'une grande partie du marché couvert existant, puis sa reconstruction partielle avec le maintien de deux parkings autour du bâtiment. Au début des années 2000, nous avons lancé avec le CAUE 64 une première consultation pour la maîtrise d'œuvre de requalification des places de la mairie et de la rue Thiers. Ces travaux ont été réalisés en 2004 incluant définitivement la mise en place du sens unique par le redimensionnement des voiries. Le nombre de véhicules transitant par le centre de la commune étant en constante augmentation, **le temps nous a donné raison**. De 2005 à 2013, nous avons rénové tous les ans une rue de la commune. De 2009 à 2011, nous avons démoli et reconstruit l'école primaire puis réaménagé l'école maternelle. En 2013 enfin, le morceau de bravoure de mon dernier mandat, fut le réaménagement de la place du Foirail. Là aussi, études, ateliers de concertation avec les riverains, notamment les hôteliers et les restaurateurs, d'où ressortait qu'il ne fallait rien changer, maintenir un maximum de stationnement au plus près des établissements, et une circulation automobile la plus aisée possible. C'est exactement le contraire de l'étude effectuée en 1998 par le cabinet bordelais Tricaud et Chapellière qui nous semblait, à nous, la plus pertinente. Ayant eu la possibilité d'acquérir un terrain à proximité immédiate de la place pour la réalisation d'un parking paysager, nous avons maintenu le cap et décider d'enlever soixante places de stationnement de la place. Toute la phase travaux en début d'année a été très tendue, les hôteliers s'arc-

boutant sur la place de parking devant leur porte. L'inauguration a eu lieu pour les fêtes de Saint-Palais et la place n'a pas désempli durant ces cinq jours de fête. Aujourd'hui, c'est une très belle place que la population s'est appropriée avec très peu de voitures et peu de circulation. Les personnes les plus satisfaites sont sans nul doute les hôteliers qui ont compris que les gens n'ont pas peur de marcher cent mètres, s'ils savent qu'ils trouveront des lieux de qualité. Nous avons dans le même temps mis en place une zone bleue dans le cœur de ville. Là aussi, levée de bouclier des commerçants : « Les gens iront directement dans les grandes surfaces, ils ne viendront plus chez nous ! ». Nous avons constaté que les rues étaient vides la nuit et que les espaces de stationnement se remplissaient avant l'ouverture des commerces. Évidemment 80% des places étaient occupées par les commerçants et leur personnel pour la journée. Aujourd'hui, les commerçants sont garés au maximum à 150 mètres de leur commerce et il y a toujours des places disponibles pour leurs clients. Là aussi satisfaction quasi générale.

Nous traitons particulièrement depuis 2015 les entrées de ville, puis en 2018 nous devrions refaire l'autre entrée de ville vers Aïcirits, avec l'aide du Département. Il est indispensable de changer

les canalisations d'eau et d'assainissement et de créer un réseau pluvial. Or, depuis le premier janvier, ces trois compétences sont exercées par la Communauté d'Agglomération du Pays Basque. Et il semble que les budgets aient du mal à se mettre en place. Nous serons peut-être obligés de retarder les travaux, ce qui n'est pas souhaitable vu l'état de la voirie. Voici un aperçu des principales réalisations de notre bourg au cours des quinze dernières années. Comme vous le voyez, nous n'avons pas chômé, mais je ne peux passer sous silence les réalisations faites sur le territoire de Saint-Palais par la Communauté de Communes d'Amikuze. Je veux parler de la Maison des services publics, la médiathèque, la déchetterie, la salle de spectacle, la piscine qui sera également refaite cette année. Autant d'équipements qui avec les espaces publics et le dynamisme commercial participent à la vitalité et à l'attractivité du bourg. Je ne suis pas sûr que si nous devions commencer aujourd'hui nous pourrions mener à bien toutes ces réalisations, car vous le savez tous ici, avec les baisses de dotations et subventions de tous nos partenaires institutionnels, **il nous faudra apprendre à faire mieux peut-être, mais moins c'est certain.**

Je vous remercie de m'avoir écouté et je vous souhaite une bonne fin de soirée.



La glace à la fourme

Court-métrage réalisé par le collectif ETC en 2013.

Ce court-métrage est le dernier volet de l'intervention du collectif ETC, mandaté par le PNR Livarfois-Forez et le Département du Puy-de-Dôme pour une étude sur une des six villes du programme « Habiter autrement en centre-bourg », Cunlhat. Au travers de ce film mettant en scène les habitants, on perçoit leur mobilisation comme le véritable déclencheur de changements, à la fois concrets et dans la perception, du cadre de vie. Quels enseignements tirer de cette démarche, et comment mobiliser les habitants dans les dispositifs de renouvellement urbain ?



Maxime GENEVRIER Urbaniste

Des territoires d'actions difficiles mais pas impossibles

Posons d'abord le constat de la dévitalisation que l'on peut schématiser ainsi : la baisse démographique non homogène mais tout de même notable du monde rural à partir de l'ère automobile, la concurrence territoriale et l'auto-périurbanisation des centres-bourgs ont entraîné un accroissement de la vacance et ce qu'on pourrait appeler une baisse de « densité de vie urbaine » dans les centres-bourgs. Cette vacance s'est étendue mécaniquement et rapidement à la fois aux commerces et aux logements et s'est traduite presque aussi rapidement en une dégradation du parc immobilier des centres-bourgs, laquelle participe à son tour à la baisse d'attractivité et à la fuite des usagers et habitants. Et le phénomène s'auto-alimente donc.

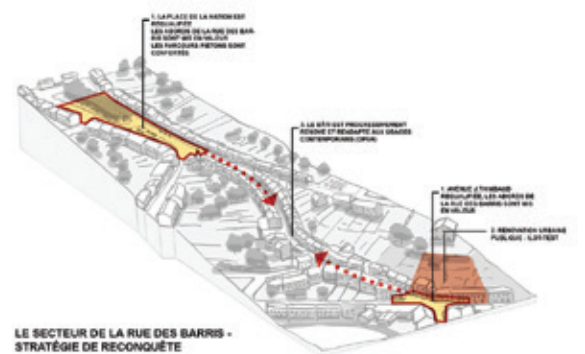
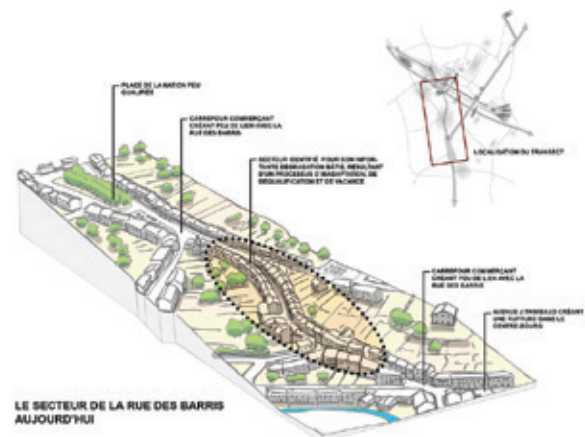
Dans ce contexte, et dans le contexte plus large du développement urbain dans une économie basée sur l'automobile, il est évident que les pouvoirs publics sont en demeure d'agir et de palier à cette catastrophe de la dévitalisation que les trajectoires individuelles cumulées génèrent.

Or, du fait de la baisse des moyens publics d'action, le contexte rural, qu'il soit principalement agricole ou plus touristique, est un contexte où les moyens publics sont souvent faibles aussi bien en ingénierie qu'en investissement opérationnel, et ce même si la volonté politique est forte. Et les études urbaines dans ce contexte sont souvent un long chemin jalonné par les difficultés de faisabilités techniques et financières. Par ailleurs les inerties d'ordre sociétales – par exemple concernant la place de la voiture en ville – sont aussi importantes, et c'est en toute logique que les plans guides interventionnistes n'y sont pas pertinents. Et pourtant, les besoins et les prises de conscience sont aujourd'hui immenses sur tous ces sujets et il faut agir. Alors comment ?

Les micro projets au croisement du sensible et du technique

Pour toutes ces raisons, dans les plans guides de revitalisation des centres-villes et bourgs sur lesquels je travaille, j'essaie de travailler à des armatures de micro-projets en économie de moyen pour le territoire. Des micro-projets qui, ajoutés les uns aux autres, donnent un nouveau

sens au centre-bourg ou le renforce dans ses dynamiques vertueuses et croisent les dimensions d'espaces publics, d'habitat, de mobilité, de nouveaux usages et de commerces. Ils peuvent prendre ainsi mille formes : une petite place repensée sur une petite rivière presque oubliée et mettant en scène de nouveaux commerces



comme à Moulins-Engilbert, ou une petite opération de logements réadaptés respectant l'architecture locale et ouvrant sur un nouvel espace public dans un quartier où il manque cruellement, comme dans notre projet pour Saint-Yrieix-la-Perche. Toutes les combinaisons sont possibles tant qu'elles sont faisables et pertinentes.

Ces micro-projets doivent en effet d'abord être à la portée des finances et des ambitions techniques de la commune, à la portée des moyens, articulant le *déjà-là* aux souhaits réalisables, pour les raisons dites plus haut. Par ailleurs, ce travail de dentelle et à faible coût opérationnel n'est pas forcément corrélé à une approche d'urbanisme éphémère, comme celle du collectif ETC cité en exemple, mais peut très bien l'être.

Mais la question qui se pose ensuite est celle de l'identification : comment identifier et travailler à ces micro-projets ?

Pour identifier les projets utiles et stratégiques qui pourront faire levier, il me semble qu'il faut essayer collectivement, décideurs, usagers et experts, de relier nos lectures techniques des dynamiques urbaines et nos émotions urbaines personnelles. C'est-à-dire croiser une expertise technique et un souffle poétique/politique qui sera à la base de la programmation du lieu. C'est la question du « pour quels usages ? »

Révéler la programmation par la concertation

La sensibilité poétique et politique est toujours déjà là, parfois présente très fortement au travers

des élus et de groupes d'habitants auto-investis dans la vie de leur village. Mais elle peut aussi être à révéler par les experts extérieurs au bourg qui vont faire naître par leur analyse une vision éteinte mais pertinente d'un lieu. C'est aussi parfois au croisement des deux visions, locales et extérieures, que naîtra cette identité. Dans tous les cas il semble d'expérience qu'un travail de concertation large et solide soit le meilleur moyen pour alimenter et renforcer une programmation désirée et désirable au niveau local.

Cette concertation peut dès lors poursuivre deux objectifs : **d'abord identifier ou révéler l'identité forte d'un lieu**. Les raisons très particulières pour lesquelles on vient y vivre, travailler, se divertir,

consommer, etc. Et dans le même mouvement révéler les forces vives, c'est à dire les gens, qui ont envie de réaliser ensemble un projet de bourg. Et c'est là le sens des deux types

de concertation qu'il me semble intéressant de cumuler : la concertation auprès du grand public, qui concernera davantage l'ambition du projet, et **la concertation auprès des acteurs locaux, qui concernera davantage la fédération des forces vives**.

La première pourra prendre des formes variées que j'ai pu tester sur la plupart de mes projets en rencontrant les habitants lors de rencontres ouvertes sur les marchés, en exposition ou en réunion publique. Il me semble nécessaire d'insister à ce stade sur la nécessité d'échanges

... il semble d'expérience qu'un travail de concertation large et solide soit le meilleur moyen pour alimenter et renforcer une programmation désirée et désirable au niveau local.



forts avec le public. Des professionnels de la concertation doivent accompagner les villes pour ménager des temps d'échanges réels et non des exposés d'experts où la déperdition des énergies est importante. Dit autrement, **il s'agit de faire parler les habitants et non de leur asséner un projet**. C'est ce qui nous a permis par exemple à Moulins-Engilbert de révéler l'importance du caractère médiéval du village pour articuler une programmation de jeux pour enfants, adolescents et adultes qui exploitent cette richesse sous-estimée.

La concertation auprès des acteurs, quant à elle, pourra par exemple prendre la forme d'entretiens particuliers, d'ateliers ou de diagnostics en marchant avec le public ciblé. En recueillant les pensées de ceux qui font la ville et en les confrontant rapidement, en direct ou lors d'une seconde rencontre, avec les avis d'experts on gagne du temps et on affine le projet d'ensemble en fonction de ce qui est désirable et souhaitable au niveau local. Là encore, j'ai pu tester chacune de ces modalités de concertation dans mes projets et je ne saurais qu'insister sur l'importance de l'ouverture du dialogue.

Révéler la pertinence du projet et du site de projet par l'analyse technique

L'analyse technique doit, elle, répondre à deux questions : Où agir ? Et pour qui ? Pour cela, des experts doivent accompagner les villes pour établir une analyse critique objectivée des causes de vacance et de dégradation particulière à certains quartiers, rues et bâtiments. De nombreux dispositifs d'aides et d'accompagnement existent aujourd'hui pour cela, différents en fonction des régions et départements. Il est impor-

tant de souligner le rôle que peuvent aussi jouer les CAUE dans ces démarches.

Dans tous les cas, il semble que cette analyse critique objective doit permettre de déceler les points noirs particulièrement difficiles du bourg, les enjeux dont on sait qu'ils sont les plus stratégiques mais aussi souvent les plus complexes et qui « bloquent » souvent depuis plusieurs années. Concrètement, c'est l'analyse critique qui nous a permis à Saint-Yrieix-la-Perche d'identifier tout un îlot sur lequel intervenir au croisement stratégique de deux rues à la fois vacantes mais cruciales en termes de flux et d'images pour la ville. C'était un îlot très fortement vacant car très contraint, très dense et dépourvu de stationnement, mais aussi directement visible par les flux de transit et donc au potentiel d'attractivité fort. Nous avons analysé finement la situation matérielle, rencontré les propriétaires et produit un projet techniquement faisable pour la commune, alors que rien ne laissait présager qu'un projet était possible en ces lieux. C'est aussi cette analyse critique qui aura permis d'identifier et de convaincre la mairie des Allues (Méribel) de ne pas continuer une urbanisation sur dalle inadaptée aux enjeux futurs.

En conclusion, il semble important d'insister à la fois sur la difficulté que représente la revitalisation, combat presque Donquichottesque dans le contexte macro-économique actuel, mais aussi son importance cruciale dans un horizon de long terme, avec la généralisation du travail à distance et la crise écologique en cours. **Les bourgs ruraux de demain pourraient être, ou même devraient être, des supports forts de la vie et de la qualité de vie dans la fin du siècle en cours.**





Michel OÇAFRAIN
Maire de Banca,
Éleveur aux Aldudes

Bonsoir à tous.
En introduction, je voulais d'abord féliciter le CAUE 64 pour l'organisation de ces journées et lui souhaiter un bon anniversaire pour ses quarante ans. Je suis très content de participer à ces journées et ravi que nous soyons accompagnés par le CAUE 64 sur énormément d'initiatives. De nombreux partenaires, ici présents, nous aident sur nos démarches et le CAUE 64 en fait partie. Votre appui est précieux et constant, donc merci. Alors aussi bravo aux interventions précédentes. Je voudrais féliciter la commune de Saint-Palais, pour cette salle magnifique, mais aussi pour la qualité de réflexion et d'action qui sont exemplaires.

La commune de Banca est située dans la vallée des Aldudes, à une heure de Saint-Palais, au Sud vers la frontière, à une demi-heure de Saint-Jean-Pied-de-Port après Baïgorry. La vallée des Aldudes est composée de trois communes : Banca, Aldudes, Urepel. Nous menons de nombreuses réflexions en commun. De même, les actions que nous menons au niveau de Banca sont souvent complémentaires à celles menées entre les trois communes.

Le film est particulièrement intéressant. C'est vrai que les villageois sont militants. Je crois beaucoup à l'action collective, citoyenne, partenariale entre les habitants, les élus, les entreprises. Je pense que la réussite n'émerge que si l'ensemble des partenaires est impliqué.

Il y a une trentaine d'années dans la vallée des Aldudes, la situation était particulièrement compliquée puisque les villages se vidaient de leur sang et de leurs forces vives. Les jeunes sont partis ailleurs parce qu'il n'y avait pas de travail dans notre village en dehors de l'installation des agriculteurs, des commerçants et des artisans. Peut-être peut-on dire qu'ils ne croyaient pas trop à l'avenir de ce territoire que tout le monde disait éloigné et enclavé. Je pense que la naissance de l'entreprise Oteiza, dans les années 1990, a beaucoup participé au fait que la population y croît davantage. En 1992, elle a organisé des « portes ouvertes » qui se sont transformées en « portes ouvertes de la vallée des Aldudes » pour la première fois en 1994, avec les artisans et les commerçants créateurs d'une association

qui s'appelait ACVA (Association Cantonale de Vulgarisation Agricole). Leur objectif était de faire connaître le territoire parce qu'il était éloigné et enclavé. Ils voulaient montrer comment on y vivait, comment on y travaillait, les objectifs qu'on avait et la volonté d'y vivre. « Les portes ouvertes de la vallée des Aldudes » sont organisées tous les deux ans, les années paires, je vous invite donc mi-octobre 2018, vous serez accueillis de bon cœur. C'est devenu un événement festif, culturel. Les gens dansent, chantent la langue, notre savoir-vivre et à partir des années 2000, c'est également devenu un moment de réflexion pour les gens de la vallée. Chaque « portes ouverte » est l'occasion de réfléchir pendant quatre à six mois sur un thème retenu et le soir de l'ouverture on fait un débat qui est télévisé grâce à Kanaldude. Cette réflexion est importante, il y a eu beaucoup de thèmes, beaucoup de portes ouvertes. Entre autres, en 2008, c'était l'avenir de la race Manech tête noire parce que l'agriculture dans notre territoire est très importante et fait vivre énormément de paysans. Aujourd'hui sur la vallée il y a encore 120 exploitations agricoles, de petites exploitations qui vivent grâce à la dynamique des signes officiels de qualité, l'AOC Ossau-Iraty et l'AOP Kintoa. Beaucoup de producteurs fermiers se lancent dans la transformation fermière toute production confondue.

Par rapport à la genèse, le déclic est l'année 2012. Le thème choisi était « la vallée des Aldudes en 2030 ». Plus de cent personnes ont participé à cette réflexion. Même les plus petits de l'école ont peint, ont fait des fresques pour essayer de présenter leur regard sur la vallée en 2030. La réflexion est partie d'un diagnostic du Conseil de développement sur l'économie et la démographie qui nous a servi de base pour commencer à réfléchir sur 2030.

Il a mis en avant tous les points négatifs, avec l'objectif pour 2030 de les améliorer petit à petit, et les points positifs qu'on souhaitait conforter. Paradoxalement, le point positif qui est ressorti est l'économie de notre territoire, parce qu'il y a de plus en plus d'entreprises, essentiellement alimentaires, mais pas que. Les points négatifs à améliorer étaient entre autres, le lien social, la mobilité, le logement... ainsi que le manque de relations transfrontalières assez paradoxal par rapport



à notre situation. Ce qui a été très fort, c'est que nous nous sommes faits accompagner au niveau de l'animation, c'est la clé de la réussite de ce thème Aldudes 2030. Les animateurs nous ont accompagné durant de nombreuses réunions et nous avons l'assistance vidéo de Kanaldude. Nous avons réussi à faire en sorte que quand il y avait trente personnes dans une réunion, toute s'exprime, parfois une, deux ou trois fois et cela a été une vraie richesse. Les jeunes de moins de 35 ans se sont réunis à part dans un premier temps, ensuite nous nous sommes tous regroupés pour en sortir une synthèse. Quarante mesures sont ressorties, avec pour objectif d'améliorer la situation en vue des années à venir. Les années suivantes nous avons choisi les thèmes négatifs pour les améliorer. En 2014, le thème du transfrontalier a débouché sur un projet « POCTEFA kintoa barna ». C'est un projet entre treize partenaires des deux côtés de la frontière, de Saint-Jean-Pied-de-Port à Pampelune, basé sur la mise en avant des ressources naturelles, patrimoniales, linguistiques, culturelles et sportives. Il vise à avoir un seul produit touristique sur le territoire, une seule communication et, quand on parle de tourisme, on parle évidemment de tourisme de proximité, entre autres avec la Navarre et un bassin de Pampelune qui est extrêmement intéressant. L'objectif est de vraiment travailler davantage ensemble entre les deux territoires en essayant de gommer la frontière. Notre objectif prioritaire en tant qu'élus mais aussi pour les citoyens, est de faire vivre nos villages, nos écoles, les crèches, de faire vivre tout simplement la vallée. Nous sommes soucieux de la démographie, parce que

le nombre d'habitants, depuis 150 ans, baisse sans arrêt. On a reçu récemment les accords niveau européen pour le projet « kintoa barna » issu de cette réflexion. On a trois ans pour mettre en place ce projet.

Notre objectif prioritaire en tant qu'élus mais aussi pour les citoyens, est de faire vivre nos villages, nos écoles, les crèches, de faire vivre tout simplement la vallée.

En 2016, nous avons choisi le thème de l'attractivité du territoire, avec trois sous-thèmes, la mobilité, les maisons à volets fermés, que je vais développer un petit peu, et l'intégration de nouvelles populations. Au niveau de la mobilité, nous nous sommes de nouveau faits accompagner par de nombreux partenaires financiers et techniques. Pendant dix-huit mois nous avons recruté une animatrice et nous avons sensibilisé la population sur d'autres méthodes de mobilité, même sur notre territoire. Un gros travail a été fait pour développer le co-voiturage, avec aujourd'hui un site dédié pour la vallée. Nous avons envoyé beaucoup de bulletins d'informations à la population. Une navette a été mise en place pendant huit mois à titre expérimental entre Saint-Martin-d'Arrossa où il y a une gare de départ TER et Urepel, dernier village de la vallée. La fréquence de la navette est de quatre fois par jour, aller et retour. Pour la petite histoire, cette expérimentation s'est terminée l'été dernier et a été reprise par la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour deux ans, toujours à titre expérimental. Il est vrai que c'est un réel service qui est rendu au



niveau du village, de la vallée, on va devoir continuer à développer.

Concernant l'intégration, la réflexion a mis en avant le fait que les gens qui arrivent dans notre vallée, vu l'identité et la culture forte, parlent pour beaucoup le Basque. On a souhaité organiser un pot d'accueil par an dans un village, en tournant chaque année. On reçoit donc les nouveaux arrivants et on essaie de les aider à s'intégrer. Pour les logements vacants, les maisons aux volets fermés, nous avons

d'abord réalisé un recensement qui a montré que **200 maisons étaient vacantes sur 600 dans la vallée**. La moitié sont des résidences secondaires ou des habitations à location saisonnière. Il restait 100 maisons complètement vides sur 600. Nous ne savions pas que le mal était si profond, nous ne l'avions jamais recensée. A partir de là, une stagiaire de la vallée qui fait des études d'architecture, a été embauchée et accompagnée techniquement par le CAUE 64, pour faire une analyse de toutes ces maisons vides, recenser leur état, leur propriétaire. Sont-elles en indivision ? Les propriétaires sont-ils prêts à vendre ?... Une analyse très fine a été faite pour faire le point sur la situation et voir ce qui est réhabilitable ou pas. Ensuite on a rencontré l'EPFL pour essayer de mettre en place des outils qui permettent de laisser la priorité aux jeunes du territoire ou à des gens qui veulent venir vivre dans la vallée à l'année, de trouver des solutions pour acheter

Notre objectif prioritaire en tant qu'élus mais aussi pour les citoyens, est de faire vivre nos villages, nos écoles, les crèches, de faire vivre tout simplement la vallée.

ces maisons et les réhabiliter tout en restant financièrement accessible. Aujourd'hui, c'est difficile de parler des solutions techniques, mais nous aimerions acheter avec l'EPFL et éventuellement mettre en place un OFS. C'est un office qui achète le foncier et qui le cède à un bailleur social, qui réhabilite le bien et le vend à un jeune. L'opération financière permet à un jeune d'accéder à la propriété beaucoup plus aisément. Si on met ça en place et l'EPFL est extrêmement volontaire pour ça, on pourra communiquer là-dessus et partager cette expérience. On a ensuite fait une enquête auprès de la population et les entreprises, pour savoir s'il y avait des gens qui étaient intéressés par l'achat ou de la location. La presse a pris le relais et aujourd'hui les trois communes, avec l'association AIBA, sont en train de rencontrer les personnes intéressées. Il y en aura une trentaine pour venir louer ou acheter sur la commune de Banca. Nous présentons actuellement l'outil avec les maisons qui sont à vendre car cette initiative a motivé certains propriétaires à mettre leur maison en vente. On est aujourd'hui en cours d'expérience, je ne peux pas en dire plus mais **il y a une volonté très forte de refaire vivre ces maisons vides et de remonter en démographie**.

En parallèle, s'est installée sur la commune, grâce à la Communauté de communes Garazi Baigorri, une micro-crèche pour les habitants des trois villages. Depuis son ouverture en 2012, elle est pleine et extrêmement bien utilisée par la population, puisqu'il y a chaque année entre vingt et trente enfants accueillis, soit une vingtaine de familles par an qui utilisent ce service.

Entre temps, nous avons aussi créé au niveau de la commune de Banca un « Centre d'Interprétation du Patrimoine Minier », puisqu'il y a un patrimoine extrêmement riche, les mines de cuivre et d'argent dans les communes voisines que nous voulions mettre en valeur. Ce centre d'interprétation est géré par une personne qui s'occupe également du café de village. Ce dernier était fermé et revit aujourd'hui car l'objectif est de regrouper les villageois et les gens de l'extérieur. Les gérants sont charmants et très heureux du monde qui fréquente le café.

A Banca, nous avons cinq appartements communaux que nous avons réhabilité et une



école. Nous avons créé un RPI, Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Urepel, lié à la loi concernant les enfants de moins de quatre ans. Depuis la rentrée 2017, l'école est immersive en langue Basque jusqu'à six ans, puisque nous croyons beaucoup au développement de la langue Basque, car c'est notre culture, notre patrimoine mais aussi parce que cela peut être un vecteur de développement économique. C'est donc important que lorsque les gens veulent que leurs enfants apprennent le Basque, ils puissent le faire dans le village sans forcément toujours partir ailleurs.

On a créé également un petit lotissement communal sur le terrain que nous ne souhaitons pas laisser partir en résidences secondaires. Aujourd'hui ce sont six lots qui sont en vente ; trois jeunes couples sont installés et un quatrième est en train de le faire.

Pour les personnes âgées, c'était une réflexion issue d'Aldudes 2030. Nous réfléchissons à faire peut-être quelques appartements au niveau du bourg pour qu'elles ne soient pas seules et isolées.

Voilà, c'est juste le témoignage d'expérience d'une vallée. Ce n'est pas du tout une leçon, parce qu'on ne peut pas donner de leçon. Nous avons des objectifs que nous n'avons pas encore atteints. Ils seront atteints lorsque la démographie sera croissante de manière récurrente et que ce sera gagné au niveau des écoles et de la vie du village.

¹ Jeu de carte populaire du Pays Basque

Mais ce que je voudrais dire, c'est que l'impression que nous avons, c'est que, quand on se réunit entre habitants, entreprises, élus, quand il y a une vraie réflexion collective, il y a plus de chance d'atteindre les objectifs.

L'autre ressenti que j'ai de ces expériences, c'est que souvent l'offre crée la demande. C'est vrai pour la crèche et pour les autres projets, c'est quelque chose de très important.

Au niveau urbanisme, ce qui est important aussi, c'est de faire une offre de logements ou une offre résidentielle la plus large possible, c'est-à-dire des appartements à louer, des maisons anciennes à vendre, des lots à bâtir... Cela me semble intéressant d'avoir cette panoplie d'offres pour essayer de répondre aux besoins du plus grand nombre.

Il est vrai que lorsque l'on crée des projets comme cela, risqués et ce n'est jamais gagné, il faut se donner les moyens collectivement de toujours être derrière. Quand nous avons créé le café, nous avons mis en place une association de villageois qui organise des tournois de pelote, de mus¹, des expositions de sculptures, de photos, des concerts... Cela fait vivre le café et met de la vie dans le village, dans la vallée. C'est vrai que ça demande beaucoup d'énergie et de temps, mais c'est une des solutions pour essayer de faire vivre nos villages, me semble-t-il en tous cas.

Ce qu'il faut, au-delà du travail collectif, c'est essayer de se fédérer entre personnes ressources, nous nous faisons accompagner, nous fédérons les partenaires techniques, financiers. La fatalité n'existe pas, même dans nos territoires.



André MARCON
Maire de Saint-Bonnet-le-Froid, Haute-Loire,
Président de l'association MACEO,
Président de l'union des CCI du Massif-Central et
Président d'honneur de la CCI-France

Bonsoir à vous tous.
Pour situer Saint-Bonnet-le-Froid, vous regardez la vallée du Rhône, vous voyez Lyon, Valence, et bien un peu sur la gauche, sur les premiers contreforts du Massif-Central, vous avez un petit village qui s'appelle Saint-Bonnet-le-Froid.

Je vais d'abord me présenter. J'ai exercé dans le domaine du tourisme, pas seulement dans mon village, mais aussi avec des établissements hôteliers à 400 km de là. Je suis devenu Maire de ma commune, cela fait maintenant 29 ans. Je me suis engagé dans le réseau consulaire très tôt. J'ai été Président de la chambre de commerce locale, j'en profite pour saluer André Garreta présent ce soir. Puis de la chambre de commerce régionale et enfin du réseau national. Aujourd'hui, je me suis retiré, je suis honoraire. C'est un peu comme dans l'agriculture, vous savez, les vaches réformées on peut encore s'en servir un petit peu, donc on les utilise. Je suis à la réforme maintenant et le Ministre m'a confié une mission pour la revitalisation des centres-villes des villes moyennes, j'en dirai deux mots à la fin.

... une histoire de pratiquement 40 ans et d'une génération d'entrepreneurs, de petits entrepreneurs locaux qui ont décidé de se prendre en main...

Je vais parler de l'expérience de Saint-Bonnet, c'est ce qui vous intéresse puisse que l'on est dans le milieu rural comme ici. Ma commune est encore plus petite, elle compte 260 habitants. Toute petite commune à 1100 mètres d'altitude qui s'appelle Saint-Bonnet-le-Froid parce qu'elle est balayée par le vent du Nord. Si vous ouvrez aujourd'hui le guide Michelin, vous allez trouver à Saint-Bonnet-le-Froid trois restaurants qui ont un *Bib Gourmand*, cela veut dire un bon rapport qualité-prix. Vous trouverez trois autres hôtels, qui sont des maisons de qualité pour leur hébergement, et un restaurant *trois macarons* Michelin. Cela fait beaucoup pour un si petit village. Mais il y a aussi 35 activités commerciales, artisanales et de service, 30 enfants à l'école, ce qui n'est pas mal et surtout 180 emplois, c'est presque miraculeux. C'est une

histoire de pratiquement 40 ans et d'une génération d'entrepreneurs, de petits entrepreneurs locaux qui ont décidé de se prendre en main, d'avancer et d'utiliser à la fois leurs forces et leurs moyens pour développer le village, mais toujours dans une bonne entente et une bonne synergie.





Je vais vous citer un événement qui a scellé le village de Saint-Bonnet qui peut paraître hors contexte : le Rallye Monte-Carlo. Une année le Rallye Monte-Carlo a décidé de faire une épreuve spéciale sur Saint-Bonnet. Nous nous sommes dit que c'était une occasion de marquer le coup. Nous avons organisé, avec ceux que cela intéressait, un accueil original des spectateurs. Cela a touché beaucoup de monde, localement mais aussi régionalement, et surtout l'automobile club a décidé de repasser dans cet endroit accueillant pendant de nombreuses années. Maintenant, et c'est dommage, le pilote français Sébastien Ogier étant dans les Hautes Alpes, nous n'avons plus le Rallye. Nous attendons donc que ce champion se retire pour le récupérer, car c'est un élément d'animation très fort.

Deuxième élément d'animation très fort, nous avions au siècle dernier une foire aux champignons secs, tombée complètement en désuétude. Elle était devenue microscopique. Nous avons décidé de la ressusciter. Maintenant sur le village, c'est à peu près 50 000 personnes qui passent en deux jours le premier week-end de novembre. Même les années où il n'y a pas de champignons comme cette année. Tous les habitants participent aux animations, c'est un mouvement collectif. Tous les hôtels et restaurants sont ouverts et tous travaillent en amont pour servir 3 000 repas sous les chapiteaux.

Comme je l'ai dit, une force essentielle est celle des entrepreneurs. Il n'y a pas de grandes entreprises sur la commune mais il y en a des petites qui, petit à petit, ont fait leurs preuves et ont

grandi sur place. Donc, cet esprit d'entrepreneuriat perdue, voulu et poussé par les uns et les autres. A chaque fois que quelqu'un se présente avec une volonté de créer quelque chose, il a été aidé. Un de ces derniers avait comme idée de monter un manège équestre, maintenant il est installé. Dernièrement ce garçon est venu me voir et m'a dit « j'ai visité sept communes, pour leur présenter mon projet, toutes m'ont dit que cela ne marcherait pas et vous vous m'avez dit oui, vous m'avez aidé ». Je pense qu'il faut que les élus locaux sachent anticiper, sachent prendre des responsabilités, certaines fois avec un brin de folie. Autre exemple, en 1990, je venais d'arriver à la mairie, j'ai pu acquérir un bâtiment. C'était un bâtiment religieux, une maison de maître qui avait été récupéré par une congrégation de sœurs pour y installer une colonie de vacances. Comme il y a de moins en moins de sœurs, elles se séparaient de ce bâtiment. J'ai réuni les gens de la commune, les acteurs, tous ceux qui voulaient venir, je leur ai dit « il y a déjà deux hôtels dans le pays mais il nous manque un hôtel pour accueillir les séminaires un peu plus grand, un hôtel qui aurait plus de chambres. Je vous propose de mettre en place une société d'exploitation et je fais mon affaire de l'investissement ». Une société d'exploitation, une SA que l'on a calibrée à un million de francs qu'il a fallu trouver. Et bien 28 familles ont mis au pot et la municipalité a pris le risque de construire un établissement qui a coûté 11 000 000 de francs alors que nous levions 70 000 francs d'impôts par an. Nous étions alors la commune la plus endettée de France par rapport à son nombre d'habitants, mais peu importe,



derrière il y avait une exploitation et les gens du pays voulaient que cela fonctionne, et ils ont fait en sorte que cela fonctionne. Maintenant, le couple de directeur que nous avons embauché au départ a tellement bien travaillé que, petit à petit, il a racheté les parts des uns et des autres. C'est une affaire qui marche bien, qui emploie 18 personnes à l'année et qui n'a finalement rien coûté à la commune entre les subventions et les remboursements. Vous voyez comment les choses peuvent se faire. C'est aussi une réalisation fédératrice qui soude la population.

Ces développements nous ont incités à travailler sur la qualité du village qui était un village-rue assez abominable, pour en faire un village un peu plus séduisant. Les commerçants ont fait de très gros travaux dans leur commerce. On a également beaucoup travaillé sur le logement. Pour nos 260 habitants on a 25 appartements HLM. Ils sont dans du bâti ancien rénové au cœur du village. La totalité des maisons du village sont habitées, même s'il y en a quelques-unes à vendre. Nous avons fait aussi trois lotissements complètement intégrés dans le village de façon à créer de la convivialité, un esprit de village. Une de nos dernières réalisations est une aire de camping-cars de sept emplacements dans le centre du village également. Les gens qui sont en camping-car ne paient pas cher, car ce n'est pas cela qui nous intéresse. Ce qui nous intéresse, c'est que ces visiteurs consomment dans notre village, qu'ils aillent au restaurant, qu'ils

achètent dans nos boutiques.

Si le fait de travailler collectivement est très important, ce n'est pas toujours facile, il y a quelques accrocs certaines fois, **mais entretenir une dynamique entre les uns et les autres en les faisant travailler ensemble c'est essentiel**. J'ai fait mienne cette maxime de Saint-Exupéry, qui dit « apprend leur à construire une cathédrale et tu en feras des frères ». Et bien je crois que c'est en apprenant à faire le village ensemble que l'on a une telle convivialité.

Le mouvement continu. J'avais un projet depuis 2005 que je n'arrivais pas à mettre en place, je crois qu'il n'était pas tout à fait mûr. Il s'agissait de créer un spa. Alors là qu'est-ce que j'ai entendu : « mais c'est absolument impossible ! », « mais pourquoi là-haut ? », « pourquoi ci ? pourquoi ça ? ». Mais je le voyais bien ici parce que le « froid » de Saint-Bonnet est synonyme de force pour la remise en forme, c'est exceptionnel. Donc il fallait que l'on fasse un spa pour exploiter ce filon. Il a fallu vendre le projet, convaincre, et je n'avais plus la compétence parce que c'est maintenant du ressort de la communauté de communes. J'ai vendu le projet à ma communauté de communes et nous avons investi 4 millions d'euros dans un spa. Le risque étant porté par la communauté de communes, nous avons été prudents en demandant au gestionnaire retenu d'investir lui aussi. Il a donc risqué personnellement le tiers de l'investissement total. Nous avons fait des prévisionnels

qui nous paraissaient optimistes : 8000 entrées la première année. La première année, nous en avons comptabilisé 18 000 et, aujourd'hui, nous arrivons à 30 000 par an. Il faut réserver au moins un mois à l'avance car il est très prisé.

Notre spa a été retenu par l'Ordre des architectes comme la plus belle réalisation architecturale de spa en Europe.

C'est le propre d'un entrepreneur d'avoir des idées, même un peu folles. Maintenant, nous cherchons quelque chose pour faire de l'animation en soirée, pour que la clientèle résidente partage une vie sociale avec les habitants du pays. Une offre de qualité le soir, au-delà d'un bistrot traditionnel. On a trouvé un entrepreneur, donc on va faire.

La commune a également facilité l'installation de plusieurs entrepreneurs par le biais d'ateliers relais. Nous avons toujours pris des risques, mais nous avons toujours été remboursés. Cela fonctionne bien, c'est comme cela que l'on a refait la boulangerie. Nous avons aussi un jeune qui venait de perdre son emploi et qui voulait monter un garage. Nous lui avons donné un coup de main et aujourd'hui il vend 250 véhicules par an et il emploie 12 personnes. C'est un exemple dont je suis assez fier.

Pour dire deux mots de la mission que j'ai fini de présider, puisque j'ai rendu mon rapport au Ministre Jacques Mézard. Si je devais la résumer, je dirais que le problème du centre-ville des villes moyennes c'est-à-dire plus de 20 000 habitants, c'est certes le manque d'attractivité mais c'est aussi une opportunité pour le futur car si les jeunes couples ont de moins en moins envie de devoir faire deux heures de route le matin et le soir, pour entrer dans la ville et en ressortir. S'ils ont envie d'habiter dans des lieux agglomérés où ils auront une vie sociale de meilleure qualité, les centres-villes ont un avenir. Les centres villes se sont dévitalisés, notamment à cause de l'habitat qui n'est pas adapté aux attentes des jeunes populations.

Il faut donc travailler d'abord sur l'habitat pour ramener des populations en centre-ville. Il faut aussi de l'animation, mais surtout des maisons de services publics, des maisons de santé, des espaces de co-working... Il faut les créer dans les centres-villes et non pas sur les ronds-points, comme nous sommes en train de faire actuellement. C'est la responsabilité des élus, ils doivent anticiper et construire aujourd'hui les espaces attractifs de demain. C'est une tâche de longue haleine. Il va falloir des années et des années pour retrouver des rez-de-chaussée en centres-villes dans lesquels les commerçants auront envie de travailler. Ce n'est pas en donnant de l'argent aux commerçants que nous les feront revenir, c'est en amenant des clients. Cela veut également dire

qu'il faut pouvoir faire en sorte que les populations alentour accèdent facilement au centre-ville en utilisant de nouveaux moyens de transport autonomes pour rendre les centres moins dépendants de la

voiture individuelle. J'ai bien aimé tout à l'heure la question du stationnement à 150 mètres de la place ici à Saint-Palais. 150 mètres ce n'est rien du tout. Je me suis promené un peu en ville cet après-midi, c'est très agréable d'être sur ces grands espaces. Je me suis garé près du centre-ville et je suis venue à pied tout à fait naturellement, surtout un jour où il fait aussi beau.

En conclusion, nous ne devons pas attendre des autres ce que l'on peut faire soit même, et ce que l'on veut faire. Il faut le faire de façon prospective.

Je suis un adepte de tout ce qui est innovation et quand on parle d'innovation, ce n'est pas de l'innovation scientifique qu'il nous faut, c'est surtout de l'innovation incrémentale, endogène, celle qu'on a dans les têtes. C'est à nous qui sommes sur le terrain de dire comment et ce que l'on doit faire chaque jour. Chercher la meilleure réalisation, la plus économique et la plus efficace. C'est ça l'innovation...



... ce qu'il nous faut, c'est surtout de l'innovation incrémentale, endogène, celle qu'on a dans les têtes.

Pour conclure

La valorisation des potentiels dont disposent les territoires ruraux demandent une implication de tous : élus, acteurs économiques et citoyens. Les expériences présentées le prouvent, les processus de revitalisation combinent investissements privés et publics soutenus par une animation de terrain continue. Le CAUE 64 souligne, dans les réussites locales, l'importance accordée à une ingénierie pluridisciplinaire à la fois technique et capable de coordonner les dispositifs de concertation.



SOIREE-DEBAT

► *Que devient la campagne ?* *La relation rural-urbain*

PAU **Jeudi 14 juin 2018**

Palais Beaumont **à 15h30**

Animation par Régine CHAUVET et Xalbat ETCHEGOIN

Les liens entre campagne et ville sont sans doute plus forts que l'opposition que l'on nous propose. C'est en partant du postulat de leur complémentarité et interdépendance que nous avons abordé la question en deux temps.

Que devient la campagne ? La relation rural-urbain

Gérard François DUMONT, géographe, économiste et démographe fait le constat que nos campagnes semblent avoir disparu, du moins dans les statistiques nationales. Or, selon lui, la réalité est toute autre et l'attractivité des territoires ruraux montre que la logique territoriale n'est pas toujours basée sur l'influence urbaine d'un centre sur sa périphérie.

Et chez nous, quelles relations campagne-ville ?

L'ambition du pôle métropolitain du Pays du Béarn exposée par son président, François BAYROU et un retour sur 18 mois de construction d'une intercommunalité XXL, la Communauté d'Agglomération Pays Basque, par sa conseillère en charge de l'ingénierie, du conseil en aménagement et de l'urbanisme réglementaire, Marie-José MIALOCQ.

Propos conclusifs par Florence LERIQUE, professeur à l'Université de Bordeaux, enseignante à l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de Bordeaux III-Montaigne.



Annie HILD Présidente du CAUE 64 (2015-2018)

Bonjour à tous.

Je suis particulièrement ravie de vous recevoir ici pour célébrer les 40 ans du CAUE 64, anniversaire que nous avons appelé *Champs d'avenir*, afin de profiter de ces moments pour réfléchir ensemble au futur.

Je tiens à remercier le Président de la Fédération Nationale des CAUE qui nous fait l'honneur de traverser la France du massif alpin à celui pyrénéen, de la Haute Savoie aux Pyrénées-Atlantiques, pour partager ce moment avec nous.

Je remercie également monsieur le Préfet, les parlementaires, les conseillers régionaux et départementaux, monsieur le Président du Département, le Président du Pôle métropolitain du Pays de Béarn et de l'Agglomération Pau Pyrénées Béarn, ainsi que la représentante de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Je remercie les Présidents des communautés de communes, le Président de l'Association des maires et les maires, mes chers collègues, moins nombreux que prévu à cause des intempéries de la veille qui requièrent leur présence sur le terrain, et envers lesquels nous sommes solidaires. Enfin je remercie nos administrateurs, nos partenaires et les membres de la société civile ici présents.

40 ans, c'est un bel âge, à la fois de **l'expérience** mais encore une belle jeunesse.

De l'expérience, le CAUE en a engrangé en parcourant dans tous les sens ce beau département pour être proche des élus, des techniciens, des professionnels et des habitants.

Cette connaissance fine de notre environnement nous la mettons au service des projets des collectivités, au service des habitants aussi, afin que notre département cultive ce qui en fait l'attrait : la splendeur des paysages, la diversité des patrimoines, un environnement naturel préservé, des villes et des villages à échelle humaine où il fait bon vivre.

C'est bien la vocation du CAUE, et tout particulièrement du nôtre, que de promouvoir la qualité en architecture, un urbanisme maîtrisé et inscrit dans son territoire, un aménagement raisonné soucieux d'une bonne intégration.

En 40 ans, les missions ont évolué au fil des questions qui interpellent notre société. L'urbanisme durable, le projet urbain à l'échelle des petites villes et des villages, le grand paysage, la prise en



compte de la biodiversité, les enjeux de la transition énergétiques, sont autant de sujets dont les professionnels du CAUE se sont emparés, parfois même avant leur inscription dans la loi.

Les grandes affiches que vous avez découvert dans le passage avant d'entrer dans cet auditorium reprennent succinctement les principaux thèmes abordés par grandes périodes. Ces panneaux démontrent la permanence des sujets traités en même temps que leur évolution.

Quant à la **jeunesse**, nous en débordons. Le CAUE a toujours fait preuve d'innovation n'hésitant pas à investiguer de nouveaux questionnements, à expérimenter de nouvelles manières de faire pour s'ajuster au plus près des préoccupations du moment.

Nous avons bien l'intention de poursuivre dans cette voie, de nous mobiliser pour tous les projets : pour nous, il n'y en pas de petits, chacun compte à la mesure de l'énergie qui y est mise.

Si les Pyrénées-Atlantiques ont porté la création du tout premier CAUE de France, beaucoup d'autres ont suivi ce n'était que le début d'un grand mouvement ce que le Président de la Fédération Nationale nous confirmera tout à l'heure.

Donc si, en 1978, nous avons amorcé la grande aventure CAUE, je veux croire que ce n'est pas un hasard et que c'est bien le signe d'une **conscience aiguë de vivre dans un département où la qualité de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme, des paysages et de l'environnement est une valeur première et partagée.**

Ce n'est pas vous, monsieur le Président du Département qui me contredirez, et cela me permet de faire « habilement » la transition pour vous laisser la parole.

Je souhaite à chacun d'entre vous de passer un agréable et enrichissant après-midi.



Jean-Jacques LASSERRE, Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Madame la Présidente, je partage votre point de vue, 40 ans c'est le bel âge. Par ces quelques mots, je voudrais dire madame la Présidente et ainsi qu'à toutes les personnes qui sont ici, le plaisir que j'ai d'avoir quelques instants pour m'exprimer. C'est un moment privilégié, le moment où je crois qu'il faut dire sans flagornerie, sans excès, sans effet de tribune, l'intérêt que nous avons au Département en direction des relations Département-CAUE. Nous avons été le premier département de France à créer un CAUE. Pour ceux qui ne sont pas de notre département, sachez que nous avons ce titre de premier dans beaucoup de domaines, mais que le titre de premier cela se cultive, cela se travaille, et c'est à partir de rencontres comme celles-ci que nous pouvons essayer de jouer un rôle important.

Je suis très heureux de saluer l'ensemble des personnalités qui sont ici, saluer aussi monsieur le Président de la fédération des CAUE venu de Haute-Savoie. Nous avons quelques points de similitude, notamment nos territoires en altitudes, et des soucis identiques. Je connais beaucoup de personnes de votre département. Je voudrais saluer la présence de madame la Sénatrice. J'aurais du commencer par vous madame la Présidente. Vous avez présenté tout à l'heure la mission que je vous ai confiée. Vous avez cette responsabilité et je vous remercie de l'exécuter avec la présence et l'expérience qu'on vous connaît. Je remercie également monsieur Echeverria, le trésorier du CAUE 64 et Maire d'Arcangues. Dans notre département, vous savez que l'on cultive, au-delà de tous les équilibres, l'équilibre basco-béarnais. Je suis très heureux de vous saluer tous les deux, de saluer également madame Brocard, qui fait partie de nos représentants et qui est ici présente. Je suis heureux d'avoir la présence de conseillères départementales et de conseillers départementaux. J'espère que je n'oublie personne. Monsieur le président de l'association des Maires. C'est important je crois que vous assistiez à ces rencontres. Je salue tous les acteurs qui sont ici, la Région, tous les partenaires qui sont axés sur ces métiers et les intervenants qui vont animer cet après midi.

Vous savez, nous sommes très attachés, mais il n'y a pas que le département des Pyrénées-Atlantiques qui l'est, aux questions d'architecture, d'urbanisme, d'environnement. Mais peut-être ici, nous le sommes au moins autant qu'ailleurs ou même plus qu'ailleurs, parce que nous avons un département qui est exceptionnel dans la diversité géographique, les paysages culturels et architecturaux. Peut-être parce que nous avons plus que d'autres, du fait de cette culture d'ailleurs, acquis la certitude que parmi les avantages concurrentiels que nous pouvons avoir, combien nous devons en permanence travailler et cultiver les éléments constitutifs du logo du CAUE. Parce que tout se travaille, tout se cultive et tout peut se perdre également si on n'y porte pas attention. Et notre département, madame la Présidente du CAUE, nous avons tellement d'attractivités, tout ce que nous avons en matière d'architecture, d'urbanisme, d'environnement, tout ceci peut être assez facilement et assez rapidement

abîmé s'il n'y a pas la puissance publique et les structures comme les vôtres qui veillent en permanence. Donc à ce titre, le Département essaye, bien que

Nous avons été le premier département de France à créer un CAUE.

L'on nous ait voués aux gémonies et considéré comme étant une structure archaïque menacée de disparition, tous les jours les faits démentent les imbécillités de la loi NOTRe, on arrive à prouver que les départements sont nécessaires et sont utiles, notamment sur ces aspects des choses. Et je remercie mes amis de l'Assemblée Départementale, qu'ils soient de l'exécutif ou de l'opposition, nous avons tout de même un sentiment partagé sur tous ces éléments architecturaux. Nous avons une architecture, vous le savez beaucoup mieux que moi, vous et tous les acteurs qui sont ici, très particulière, très diversifiée et je crois qu'**il ne faut jamais lever le pied sur l'aspect architectural de nos projets**, que ce soit au niveau des communes, que ce soit des projets collectifs des promoteurs. Parce que l'on se rend compte que l'on peut, pressé par le temps, pressé par des pseudo rationalités, fabriquer des logements à toute vitesse et n'importe comment. Nous pouvons malheureusement ne pas prendre les protections nécessaires et dénaturer la particularité de notre département.



En matière d'urbanisme, ce n'est pas à vous que je le dirais, quand on voit notamment l'évolution des deux métropoles, Pau et les villes qui l'entourent, d'identique population que la métropole du Pays Basque si l'on peut dire, sauf qu'elle est concentrée sur moins de communes. Nous nous rendons compte, madame la représentante de la communauté, que nous avons là des chantiers considérables qui nécessitent d'essayer de contrecarrer ce qui serait un laisser-aller coupable. La puissance publique a donc une véritable responsabilité sur la réflexion, et je vous assure que le Conseil départemental se considère comme étant un des partenaires de cette réflexion. De quelle façon assure-t-on le développement d'un département très attractif comme le nôtre avec les distorsions et les conséquences fâcheuses que l'on peut imaginer ?

Le dernier point de votre logo, c'est l'environnement.

Là aussi je crois que nous avons **le devoir collectif d'être très préoccupé par l'environnement** non pas pour sacrifier à des effets de mode dominants, mais parce que véritablement il faut que l'on soit persuadé que certains grands thèmes doivent être traités d'urgence. Parce que je crois que l'on a une responsabilité collective qu'il nous faut travailler et, il y a des fois, je suis désolé de la lecture de certains sommets, dits sommets de chefs d'États. Il faut prendre conscience et il faut se forger des outils qui nous autorisent et nous permettent de regarder ces phénomènes là. Imaginez, je le dis pour ceux qui ne sont pas de chez nous, nous concentrons ici toutes les richesses

et tous les risques que la nature peut procurer à l'homme. Nous avons des parties montagneuses, pas aussi élevées que chez vous monsieur le Président mais tout de même, nous avons un grand massif montagneux. Nous avons le littoral. Nous avons des zones intermédiaires, ce sont les gaves, avec des particularités environnementales extrêmement séduisantes au demeurant. Et puis, il nous faut essayer de protéger, c'est une vraie responsabilité. Et je crois que pour commencer, on n'aura jamais de cesse que de dire que ce qui nous regarde, qui nous entoure, pris souvent par le tourbillon de la vie, par des pseudo réalités économiques qui nous détourneraient un peu de ces objets, de ces sujets, je crois que nous avons le devoir de regarder ces problèmes là.

Une des raisons pour lesquelles je suis très heureux de me retrouver ici, pour évoquer ces sujets bien entendu, mais également pour saluer le talent, le sentiment prémonitoire de mes prédécesseurs. Quand, il y a quarante ans, ils ont créé le CAUE 64 et tous les outils qu'il y a autour, les mairies, les communautés de communes, l'agence d'urbanisme, SOLIHA... Cela vaut le coup que l'on se dise, après tout, faisons travailler nos équipes au mieux. Considérons que dans la vie, je le dis souvent quand on a tout fait, rien est fait, la vie est un perpétuel recommencement, ce qui fait qu'il n'y a pas d'obsolescence dans vos attributions et vos responsabilités. Et moi je voudrais dire simplement que le Conseil Départemental est très attentif à ce que fait le CAUE 64 et nous vous souhaitons, bien entendu un bon anniversaire et une belle réussite dans votre entreprise, merci.



Joël BAUD-GRASSET Président de la Fédération Nationale des CAUE

Bonjour à toutes et à tous.
Je vois qu'il y a une ambiance très sympathique dans votre département et j'ai apprécié les mots des intervenants précédents, madame la Présidente du CAUE 64, monsieur le Président du Département, qui montrent dans quel état d'esprit se situe les relations CAUE-Département sur votre territoire.

J'ai le plaisir de retrouver mon collègue Philippe Echeverria, qui comme moi est agriculteur. Nous avons des racines communes, même si tu es basque et moi savoyard, nous portons en nous les valeurs de la ruralité et du patrimoine. Patrimoine aussi linguistique, puisque je suis un locuteur du franco-provençal, et toi certainement un locuteur ou un grand chanteur basque et cela fait partie des typicités des territoires. Et il me semble que le patrimoine immatériel fait également partie intégrante de ce qui fait l'ancrage d'un territoire.

Je suis extrêmement heureux et fier d'être parmi vous aujourd'hui. J'ai toujours un immense plaisir à aller sur le terrain à la rencontre des CAUE, mais aujourd'hui, bien évidemment ce moment est particulier puisque vous êtes les pionniers, le premier CAUE créé en France.

Le CAUE est né de la loi sur l'architecture de 1977 dans ce contexte :

- l'État doit mettre en place une gestion décentralisée de la chose publique ;
- la société aspire à reconquérir son cadre de vie, altéré au cours du temps par la production moderne, particulièrement depuis la seconde guerre mondiale ;
- l'intérêt public exige l'intervention de l'État dans des domaines nouveaux tels que l'environnement et l'architecture. André Malraux et Jacques Duhamel, ministres successifs des Affaires culturelles entre 1959 et 1973, esquissent pendant leur mandat les principales décisions fondatrices du CAUE.

Puis, vous avez été le premier département à vous lancer dans cette aventure extraordinaire que constitue la création d'un CAUE. Le décret d'application des statuts-types des CAUE venait à peine d'être publié que votre territoire décidait de s'emparer de cet outil innovant, pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées-Atlantiques.

Il fallait tout inventer : installer les compétences, mobiliser les partenaires, faire vivre la gouvernance et irriguer l'ensemble du territoire d'une



approche à la fois culturelle et technique totalement novatrice. C'est ainsi que l'expression « les architectes aux pieds nus » a longtemps collé à l'image des premiers professionnels de CAUE.

Durant les 40 années qui ont suivi, 92 départements vous ont emboîté le pas. A partir de cette idée annonciatrice de la décentralisation, ils ont déployé tout le potentiel des CAUE pour en faire à la fois :

- des accompagnateurs de projets privés et publics ;
- des relais des politiques locales et nationales ;
- des producteurs et des promoteurs d'une culture architecturale, urbaine et paysagère ;
- des centres de ressources ;
- des lanceurs d'alerte avant l'heure sur les maux de nos espaces urbains, périurbains et ruraux.

« Le niveau départemental est le bon niveau pour l'action », c'est ainsi que s'exprimait à l'automne 2017, le Président de l'Assemblée des Départements de France, Dominique Bussereau devant les représentants nationaux des CAUE. Et il ajoutait même : « Nous avons besoin de vous ». Les départements ont compris l'enjeu d'un service public de qualité, sans jamais le réduire à leur propre intérêt.

Ils ont compris l'intérêt d'associer quatre missions au sein de la même structure. **Faire dialoguer Etat, collectivités territoriales, professionnels et société civile est notre métier ; croiser les disciplines aussi, au quotidien.**

Votre CAUE en témoigne avec son investissement en matière d'urbanisme par exemple, avec son festival de cinéma, avec un partenariat original avec l'agence de l'eau...

Reste donc pour les quelques départements non pourvus d'un CAUE à suivre votre exemple.

Reste pour le réseau des CAUE à finaliser son organisation régionale pour mutualiser encore plus et coordonner leurs actions lorsque les sujets l'imposent.

Encourageons les CAUE à poursuivre leur mutation, en améliorant encore leurs pratiques, en coopérant de façon agile et efficace sur le terrain avec tous les autres organismes départementaux. La Fédération Nationale, quant à elle, renforce son engagement pour des CAUE innovants et solitaires.

Donc, nous voilà en route pour je l'espère les 40 prochaines années, et je souhaite longue vie à votre beau CAUE des Pyrénées-Atlantiques.



Gérard-François DUMONT,
Recteur de l'académie de Nice,
Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne,
Géographe, Économiste et Démographe,
Auteur de plusieurs ouvrages sur les territoires dont *Les territoires français. Diagnostic et gouvernance* (Armand Colin).

Madame la Présidente, monsieur le Président, madame la Sénatrice, mesdames et messieurs les Maires, mesdames et messieurs les élus.
Merci de votre invitation.

Je vais tenter de répondre à la question posée : **Que devient la campagne ?**

Comme moi, vous avez suivi les discours dominants toutes ces dernières années sur les questions territoriales en France. Vous avez constaté, voir subi, le nombre élevé de lois et de textes sur ces questions, soit, je rappelle, depuis 15 ans, plus d'une loi par an. Nous avons parfois l'impression, en les lisant, que ceux qui rédigent les projets de

loi ont des conceptions anciennes comme s'ils pensaient que les Pyrénées-Atlantiques s'appellent toujours les Basses-Pyrénées. Selon eux, votre département compte une morphologie rurale importante et est considéré inadapté à la globalisation, à la compétitivité souhaitable de la France, puisqu'il n'est notamment pas digne des trois lois qui ont institué le statut administratif des métropoles¹...

Par rapport aux discours dominants sur l'impératif de métropolisation qui se mettent en œuvre dans de nombreuses réglementations, il s'agit de faire un diagnostic précis, de s'interroger sur la situation de la campagne en France.

¹ Loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et loi du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain.



Je vais d'abord, dans un premier point, établir un **diagnostic**, ce qui nécessite de prendre la véritable mesure de ce qu'est la campagne en France aujourd'hui.

Deuxièmement, dans la mesure où cette véritable mesure est méconnue et même omise dans nombre de discours officiels et de documents réglementaires, il s'agira de **savoir pourquoi ce diagnostic est méconnu**.

Enfin, troisième point, le médecin qui fait un bon diagnostic, ou qui considère qu'il a fait un bon diagnostic, se doit de **rédiger une ordonnance**, donc je vous la proposerai en troisième point.

Pourquoi la campagne est aujourd'hui considérée comme un lieu dépassé dans la France du XXI^e siècle ? Différentes raisons permettent de répondre à cette question.

Une première tient à l'incompréhension de l'émigration rurale qu'un certain nombre de territoires a effectivement connu pendant un siècle et demi. Vous avez noté que j'ai utilisé le terme « émigration » rurale et non le terme, très présent dans les discours comme dans les livres scolaires et mêmes universitaires, « d'exode » rural. **En fait, il n'y a jamais eu d'exode rural, c'est-à-dire de personnes contraintes à partir pour assurer leur survie, mais une émigration liée à l'augmentation de la productivité agricole dans les territoires ruraux et à la diminution parallèle de l'offre d'emploi strictement agricoles.** Face à cette évolution,

il y a eu deux solutions : d'une part, les territoires ruraux, qui ont réussi à se diversifier dans d'autres activités économiques, ont connu peu d'émigration rurale ; d'autre part, dans les territoires qui ne sont pas parvenus à cette diversification permettant par exemple d'avoir des industries à la campagne, un certain nombre de ruraux est allé chercher des emplois dans des territoires où il s'en créait. Ces territoires d'accueil d'actifs ont d'abord été ceux bénéficiant de sources d'énergie, auprès desquels s'installaient des industries à une époque où le transport de l'énergie avait un coût élevé ou était impossible (électricité), puis des territoires industriels et ensuite les territoires urbanisés, avec le développement du tertiaire. Donc, en réalité, le rythme de l'émigration rurale a été extrêmement diversifié selon les territoires.

Un deuxième élément d'incompréhension de la situation des campagnes vient de ce que **la comptabilité nationale mesure très mal la place de l'agriculture**². En effet, cette dernière est considérée essentiellement à l'examen du nombre de la catégorie socioprofessionnelle des agriculteurs exploitants. Or, il n'est pas contestable qu'il a considérablement diminué au fil des années en chiffres absolus comme en chiffres relatifs et qu'il continue, certes dans des proportions limitées, à diminuer. En conséquence, aujourd'hui, on entend souvent que l'agriculture ne représenterait que 2 % ou 3 % de la création de richesses en France. Or, en même temps, on oublie de dire que l'agriculture de 2018 n'est absolument plus celle des années 50. En effet, la production était alors essentiellement composée de produits bruts vendus en l'état ou faisant l'objet d'une auto-consommation. Les agriculteurs de 2018, ou du moins nombre d'agriculteurs de 2018, sont dans une situation totalement différente, car leur activité engendre un nombre considérable d'emplois induits. En amont, parce que l'agriculteur d'aujourd'hui a besoin de tous les produits nécessaires à son activité agricole – les intrants – mais aussi de tout ce qui permet la gestion d'une exploitation : produits informatiques, bancaires, assurantiels, expertises comptables, etc., sans oublier les machines agricoles, leur maintenance, leur réparation, etc. En outre, il faut considérer les emplois induits en aval par l'agriculture. Aujourd'hui, derrière une production agricole brute, il y a la nécessité, selon les cas, de l'améliorer, de la labelliser, d'assurer sa traçabilité, de la conditionner, de la transformer, de la commercialiser, de la distribuer, d'avoir un site internet pour

² Dumont, Gérard-François, « Le nombre des exploitants agricoles s'est effondré. Cela signifie-t-il la mort de l'agriculture en France ? », *Historiens et Géographes*, n° 435, juillet-août 2016.

LE CAUE SE PENCHE SUR L'AVENIR DE LA RURALITÉ

Association d'intérêt public créée par le Département des Pyrénées-Atlantiques en 1978, en application de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 64) a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Présidée par la conseillère départementale Annie Hild, le CAUE s'adresse aux particuliers, professionnels, élus, enseignants ou acteurs culturels pour leur apporter aide et conseils personnalisés. « Nous vivons dans un département qui possède des caractéristiques très affirmées, tant sur le plan architectural qu'environnemental, avec des paysages fabuleux. S'il n'y a pas de cadre, d'assistance, de conseil, alors, pressés par le temps ou

par des pseudo-économies, on peut assister à une lente dégradation de ce qui fait l'intérêt de notre territoire », souligne le président du Conseil départemental, Jean-Jacques Lassere, pour illustrer le rôle du CAUE.

Cette année, le CAUE fête ses 40 ans. Cet anniversaire est notamment l'occasion de s'interroger sur la place des campagnes au moment où le monde rural fait face à une profonde transformation. Entre métropoles, nouvelles régions, agglomérations et grandes intercommunalités, que reste-t-il de nos campagnes ? C'est la question à laquelle essaye de répondre « Champs d'avenir », un cycle de manifestations organisées par le CAUE 64. La dernière se tiendra en décembre à Monein. Cette soirée-débat abordera la question de l'innovation architecturale en milieu rural. www.caue64.fr



Intitulé « Champs d'avenir », le cycle de conférences du CAUE, comme ici au palais Beaumont de Pau en juin dernier en présence de Jean-Jacques Lassere, s'adresse à la place des campagnes dans la nouvelle organisation territoriale.

■ LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES / novembre 2015

effectuer des ventes directes... Lorsqu'un produit dispose d'un label (AOC, Bio...), il y a la nécessité de faire contrôler le bon respect du cahier des charges par les organismes ad hoc, mais aussi de participer à la promotion du produit labellisé. En conséquence, l'agriculteur de 2018 engendre par sa simple activité un nombre élevé d'emplois, en amont et en aval, qui, pour l'essentiel, disparaîtraient s'il n'y avait plus d'agriculteurs en France. Or, notre comptabilité nationale n'a pas été adaptée. Elle ne mesure pas les emplois totaux dus à l'agriculture, mais simplement le chiffre net des emplois strictement agricoles. En outre, on oublie souvent de rappeler que l'agriculture française a un commerce extérieur bénéficiaire, ce qui est loin d'être le cas, comme vous le savez, pour l'ensemble du commerce extérieur, largement déficitaire depuis 2004.

Un troisième élément est de bien mesurer ce qu'est la campagne. L'Insee a élaboré et utilise

L'Insee a élaboré et utilise essentiellement deux concepts qui donnent l'impression que la campagne est un résidu démographique appelé à disparaître.

essentiellement deux concepts qui donnent l'impression que la campagne est un résidu démographique appelé à disparaître. Le premier concept, intitulé « unité urbaine », a pour objectif de mesurer le taux d'urbanisation de la France. Selon les chiffres de l'Insee, ce taux d'urbanisation a augmenté au fil des décennies et atteindrait 77,5 % de la population de la France, et donc seulement 22,5 % vivraient à la campagne³. Le second concept, celui d'« aire urbaine », est plus extensif que le précédent, également avec des critères guère justifiés. Dans sa dernière définition de 2010, ce concept d'« aire urbaine » va encore plus loin, puisque son appellation a fait disparaître l'adjectif « rural »⁴. Auparavant, ce concept d'aire urbaine distinguait en France « l'espace à dominante urbaine » et « l'espace à dominante rurale ». Ces deux catégories ont disparu et est apparu l'intitulé résiduel « commune isolée hors influence des pôles », dont le poids démographique serait seulement de 4,7 %. S'il y a des maires de communes figurant dans cette catégorie, je pense qu'il faut qu'ils changent la façon dont ils se présentent, soit non plus « maire rural », mais « maire d'une commune isolée hors influence des pôles ». Un intitulé au charme assez relatif.

Depuis un certain nombre d'années, et cela a fini par engendrer des résultats positifs, je montre que les critères utilisés par l'Insee pour calculer les « unités urbaines » et les « aires urbaines » ne sont pas scientifiquement fondés et qu'ils n'ont pas fait l'objet d'une réflexion approfondie⁵. J'en citerai simplement deux. Mais auparavant, je

voudrais préciser que, d'après les dernières données de l'Insee, le taux d'urbanisation n'augmente pas

en France. **En réalité, l'Insee a modifié ses critères pour ne pas faire apparaître une baisse.** Ceux qui veulent en savoir plus me le diront et je vous enverrai un article que nous avons publié dans la revue « Population & Avenir »⁶.

Donc voici deux critères discutables. D'abord celui des 200 mètres ; selon l'Insee, dès qu'un bâtiment est à moins de 200 mètres d'un autre, il y aurait une continuité du cadre bâti. Pourquoi 200 mètres ? Pourquoi pas 150 ? Pourquoi pas 250 ? La raison de ce chiffre n'a jamais été précisée. Ce critère engendre le fait que des territoires à morphologie rurale sont considérés comme urbains. C'est la raison pour laquelle j'ai

³ Selon les dernières données disponible : Insee Première, n° 1364.

⁴ Cf. Insee première, n° 1374, octobre 2011 ; « Un meurtre géographique : la France rurale », Population & Avenir, n° 707, mars-avril 2012.

⁵ Cf. par exemple : Dumont, Gérard-François, « Pour analyser la ruralité, balayer les paradigmes dominants », Cahiers de la fonction publique, n° 356, juin 2015.

⁶ « France : la fin de l'urbanisation ? », Population & Avenir, n° 726, janvier-février 2016.



proposé une distance qui me paraissait logique, soit 333 mètres, parce que cela correspond à 5 minutes de marche. Or, quand il faut faire plus de 5 minutes de marche pour aller chez son voisin, nous considérons que ça commence à faire un peu loin, d'où cette idée de 333 mètres. Et si nous l'utilisions nous verrions que, d'un seul coup, le taux d'urbanisation de la France s'effondrerait de plusieurs points.

Un autre critère tout à fait discutable est celui des 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu. À partir de ce plancher, les habitants sont classés parmi les urbains et non comme des ruraux. Mais les habitants de ces territoires se considèrent-ils tous comme des urbains ? Précisons que ce chiffre de 2 000 est faible en comparaison d'autres pays qui fixent la barre à 5 000 ou 10 000 habitants. Il serait aisé de faire une enquête dans les Pyrénées-Atlantiques pour savoir si les habitants de communes comptant 2 500, 3 000 ou 3 500 habitants se considèrent comme des ruraux ou comme des urbains. Par exemple, selon l'Insee, les habitants d'Arudy sont des urbains. Il est probable que ces habitants d'Arudy⁷ aient le sentiment de vivre dans le monde rural et considèrent qu'ils vont à la ville lorsqu'ils se rendent à Pau ou à Bayonne. Une question semblable peut être posée aux habitants de Saint-Palais⁸, de Pontacq⁹ ou de Saint-Jean-Pied-de-Port¹⁰. Ils diront probablement qu'ils vivent dans un territoire de morphologie rurale, dans un gros bourg, et qu'ils ne se considèrent pas comme des urbains. Le résultat de l'enquête

conclurait certainement qu'avec de tels critères, on grossit le taux d'urbanisation et on donne l'impression que la campagne n'est plus qu'une minorité démographique.

Ces analyses, que je conduis depuis un certain nombre d'années, ont produit deux types de résultats.

Premier résultat, en 2015, dans un document de méthode, ce genre de document peu lu, bien qu'il soit disponible sur Internet, l'Insee a reconnu que les définitions qu'il utilisait majoraient considérablement la population urbaine¹¹. Mais il n'en a pas, encore, tiré de conséquences, en modifiant les critères utilisés qui donnent donc toujours l'impression que l'urbanisation de la France est très importante¹².

Le second résultat provient d'échanges avec l'Office Européen de Statistiques Eurostat. Comme nous sommes dans la vaste région Nouvelle Aquitaine, je signale par ailleurs que ces échanges avec Eurostat ont été fertiles sur un autre point. Lorsque l'État a décidé la fusion de régions au 1^{er} janvier 2016, après la suppression de neuf d'entre elles, je me suis inquiété du risque d'affaiblissement de la connaissance statistique. Quand on diffuse un chiffre moyen s'appliquant à la région Nouvelle Aquitaine, c'est la moyenne entre ce qu'étaient les anciennes régions : Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, donc un chiffre peu instructif compte tenu des diversités de cette grande région. C'est comme quand vous croisez

⁷ Selon le recensement de la population 2015, 2 206 habitants dans la commune et 3 709 dans l'unité urbaine.

⁸ Selon le recensement de la population 2015, 1 850 habitants dans la commune et 2 969 dans l'unité urbaine.

⁹ Selon le recensement de la population 2015, 2 917 habitants dans la commune et 2 917 également dans l'unité urbaine car cette unité est unicommunale.

¹⁰ Selon le recensement de la population 2015, 1 580 habitants dans la commune et 4 416 dans l'unité urbaine.

¹¹ Les zonages d'étude de l'Insee, Insee Méthodes, n° 129, mars 2015.

¹² Toutefois, l'Insee a repris la méthode Eurostat en utilisant la grille communale de densité, mais, à ce jour, sans remettre en cause ses deux principaux zonages.

une personne de 120 kilos et une autre de 60 kilos, vous ne pensez pas que vous avez croisé deux personnes faisant en moyenne 90 kilos.

Notamment grâce mes échanges, et j'en ai encore eu cette semaine, Eurostat a maintenu les régions anciennes, qui sont ce qu'on appelle des NUTS 2 (Nomenclatures des Unités Territoriales Statistiques à l'échelle 2). Aussi, pour avoir des statistiques sur l'Aquitaine telle qu'elle existait au 1^{er} janvier 2016, il faut aller sur le site d'Eurostat, mais l'Insee ne l'indique pas. Ont ainsi disparu des séries statistiques historiques sur la population et le logement de l'Insee : l'Alsace, l'Auvergne, la Bourgogne...

Revenons à la mesure de la campagne. Eurostat a décidé de définir une méthode commune permettant de calculer le taux d'urbanisation dans tous les pays européens. Cette méthode a été précisée et ses résultats ont été publiés en 2015. Ils sont fortement différents de ceux issus des concepts utilisés par l'Insee.

La méthode d'Eurostat considère que pour qu'un territoire soit considéré de nature urbaine, cela suppose un certain niveau de densité de population. En l'appliquant, Eurostat titre sa note synthétique : « Un peu plus de 40 % de la population de l'UE vit en ville »¹³. Concernant la France, Eurostat donne un taux d'urbanisation de 41,7 % et un taux de campagne (zone à faible densité de population) de 33,8 %¹⁴. Donc l'écart entre les 77 % de l'Insee et les 42 % d'Eurostat est considérable. Lorsque l'on réfléchit à ce type de données, on se rend compte que, selon que l'on s'appuie sur l'un ou l'autre résultat, on ne va pas conduire les mêmes politiques publiques. Malheureusement, en France, on méconnaît largement les données d'Eurostat et on reste jusqu'à présent sur les concepts critiquables évoqués précédemment. Certes, l'un des arguments avancés par l'Insee est que les concepts qu'il utilise conduisent à de « simples résultats informatifs qui ne peuvent avoir d'effets dommageables ». Or, la réalité est contraire. Les concepts de l'Insee et leurs résultats sont repris dans des textes de loi comme étant vérité d'évangile, alors qu'ils livrent des résultats subjectifs et discutables.

La France méconnaît donc la réalité des dynamiques territoriales et de l'importance de la campagne parce que les outils utilisés les plus

répandus sont inadaptés. Il faut, j'en arrive donc à mon deuxième point, essayer de comprendre pourquoi nous sommes arrivés à une telle situation.

La méconnaissance de la véritable mesure de la campagne est le résultat d'une adhésion à un certain nombre de théories déconnectées de la réalité d'aujourd'hui.

Premièrement **la théorie centre-périphérie**.

Une idée fort répandue veut que les territoires s'organisent exclusivement selon les relations entre un centre et des périphéries, ces dernières étant totalement sous la dépendance de ce centre. Et puis, il y a la question de la métropolisation qui a eu un succès extraordinaire en France. Le Président Lasserre disait précédemment combien le département des Pyrénées-Atlantiques était premier partout. Quant à la France,

depuis 2017, elle est première dans le monde en nombre de métropoles. Nous sommes le seul pays du monde qui compte autant de territoires bénéficiant du statut de métro-

poles, 22 je vous le rappelle, après les trois lois votées.

Sur le premier point, **l'idée de modèle centre-périphérie, effectivement fortement développé dans le passé, ne correspond plus guère aux réalités d'aujourd'hui qui sont de plus en plus réticulaires**¹⁵.

Certes, il existe encore des habitants en France dont le système de mobilité est exclusivement centre-périphérie, mais cela est de moins en moins vrai. Chaque personne a son propre espace vécu, en fonction de son lieu de domicile, du ou de ses lieux de travail, de ses liens familiaux ou amicaux, de ses activités associatives, de ses choix en termes de loisirs et de ses lieux de consommation. Chaque personne exerce ainsi des mobilités de plus en plus de nature réticulaire. Et celle-ci s'est considérablement accrue ces dernières années, grâce à un nouvel outil, le smartphone. Rappelons qu'en 2007, il n'y avait aucun smartphone dans le monde. Aujourd'hui, il y a plus d'un milliard qui offrent notamment des logiciels de géographie. Cela écarte des freins dans les choix de mobilité et les individus regardent l'espace de façon différente. Nous sommes donc moins dans des dualités centre-périphérie, qui inspirent les concepts de

¹³ Eurostat, 172/2015, 5 octobre 2015.

¹⁴ Reste 24,5% de la population qui vit, selon Eurostat, dans des « zones intermédiaires », ni franchement urbaines, ni franchement rurales.

¹⁵ Dumont, Gérard-François, « Territoires : le modèle centre-périphérie désuet ? », Outre-Terre, n° 51, 2017.

l'Insee comme nos dernières lois territoriales, que dans des logiques de réseaux. Et ces logiques de réseaux sont tout aussi importantes au sein des périmètres des métropoles. Le raisonnement des réglementations mises en œuvre subodore que chaque métropole ferait système, alors que ce n'est guère le cas. Considérons par exemple la métropole de Lyon, dont les habitants sont censés habiter dans un ensemble dans lequel ils vivent. En réalité, toute une partie de la population inscrit ses mobilités soit dans des réseaux ne couvrant qu'une part de la métropole, soit elle a des mobilités qui ne tiennent pas compte des limites administratives de la métropole de Lyon. Chacun a sa propre consommation de l'espace en fonction de ses mobilités.



Nous sommes moins dans des dualités centre-périérie... que dans des logiques de réseaux.

Deuxièmement : **la métropolisation.**

Sur ce thème, les décisions publiques prises ces dernières années donnent le sentiment que la France est en retard d'une guerre. Les lois veulent « affirmer » la métropolisation, donc la favoriser, à la période même où le phénomène de métropolisation a changé. Je rappelle en effet, pardonnez-moi de le dire cela paraît toujours un peu prétentieux, mais j'ai été un des premiers à définir le processus de métropolisation¹⁶, au début des années 1990, comme « l'exercice de forces centripètes conduisant à la concentration des hommes et des activités ». C'était au début des années 1990, à une période où, effectivement, trois éléments stimulaient la métropolisation en France.

Le premier était le développement des activités tertiaires et, tout particulièrement, celles relevant du tertiaire non marchand, qui ne se sont guère installées à la campagne mais dans les villes les plus peuplées.

Le deuxième élément est lié, dans les années 1990, à la montée de l'instabilité de l'emploi. Beaucoup de personnes aspiraient à se retrouver dans des marchés de l'emploi relativement larges pour pouvoir y trouver une activité, sachant que les deux membres des ménages n'avaient pas les mêmes métiers. En cas de licenciement ou autres, cela permettait également de pouvoir se recycler plus aisément.

Le troisième élément, toujours au début des années 90, est lié au fait que, dans le contexte de montée de la globalisation et de l'internationalisation, les entreprises pensaient que, pour être concurrentielles, il était impératif d'avoir son siège social et ses équipes de direction et de recherche dans une grande ville afin d'y bénéficier des moyens de transport aériens et ferroviaires les plus efficaces.

Or en 2018, comme dans toutes les années 2010 pendant lesquelles le parlement français vote ces lois

créant le statut administratif de métropole, la situation est totalement différente au regard de trois éléments.

Premièrement, en ce qui concerne l'emploi tertiaire, la montée de l'emploi tertiaire non marchand, qu'est la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière, semble terminée. Je n'ai pas entendu dire que l'État compte augmenter le nombre de ses fonctionnaires, même s'il les centralise parfois sur les métropoles les plus peuplées au détriment de territoires moins denses. Je n'ai pas entendu dire que la fonction publique territoriale soit en train d'augmenter ses effectifs. J'ai même vu que, pour la première fois en 2017, les effectifs de la fonction publique territoriale ont diminué. Je n'ai pas entendu dire non plus que l'État compte augmenter les fonctionnaires de la fonction publique hospitalière, même s'il les a fortement concentrés sur les CHU, sachant qu'il souhaite développer davantage



¹⁶ Dumont, Gérard-François, compte rendu du séminaire «Métropolisation et internationalisation», Commissariat général au Plan, Paris, janvier 1994.

la chirurgie ambulatoire. Voici donc des freins à la métropolisation, même si ces freins sont en partie compensés en France avec la création de grandes régions qui engendre inévitablement, en emplois directs et induits, des hausses dans les nouvelles grandes capitales régionales, des hausses qui ne sont nullement un gage de meilleure attractivité.

Deuxième élément : l'attitude de nos contemporains, notamment celle des jeunes actifs et des personnes de 40 ans qui s'interrogent sur leur avenir. Il ne faut pas généraliser, mais les résultats montrent que de plus en plus de personnes attachent plus l'importance à la qualité de vie qu'à l'accès à un large marché de l'emploi. Ceci est bien mis en évidence par le fait que la région de notre plus grande métropole, Paris, enregistre un solde migratoire négatif de 50 000 personnes par an. Un tel chiffre surprend souvent parce que l'on pense au grand nombre de migrants qui arrivent chaque année en Île-de-France. Il s'agit des migrants internationaux ou des migrants français, notamment des personnes qui ont exercé des responsabilités d'un établissement à l'étranger et qui reviennent au siège social à Paris. Mais il y a encore plus de personnes chaque année qui quittent l'Île-de-France, 50 000 personnes de plus. Certaines vont s'installer dans des métropoles, Toulouse, Bordeaux... ou dans des pays étrangers. Mais nombre d'entre elles s'installent aussi à la campagne. La meilleure preuve est que des départements ruraux qui, pendant 150 ans, avaient eu un solde migratoire négatif, ont retrouvé un solde positif, constitué non seulement de retraités, mais aussi d'actifs. La situation a donc fondamentalement changé. **Le souci de qualité de la vie devient souvent prioritaire.** Ainsi, selon une étude¹⁷, 45 % des franciliens souhaitent quitter la région Île-de-France et 26 % l'envisagent sérieusement dans les 5 ans ; 80 % d'entre eux écartent l'idée de se réinstaller dans une grande ville ou sa périphérie ; 89 % invoquent, comme principale motivation à leur départ, un rythme de vie trop stressant et la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Le troisième élément concerne les entreprises. Nombre d'entreprises ont constaté qu'être localisée dans une grande métropole, à proximité d'un aéroport international et d'un réseau TGV, présente des avantages, engendre des avantages, ce que l'on appelle les externalités positives. Et l'on pensait, au début des années 90, que la localisation des sièges sociaux dans les

grandes villes était rendue impératives par la globalisation. Toutefois, les grandes métropoles ont également des inconvénients, les déséconomies d'échelle : coût du foncier plus élevé, perte de temps dans les transports, fatigue due à un rythme trop stressant, ennuis de santé liée aux pollutions... **Et l'on est bien obligé de constater que de nombreuses entreprises localisées dans des petites villes, ou même parfois dans des gros bourgs, sont compétitives et ont une présence internationale.** Leur localisation, hors des grandes métropoles, n'apparaît pas comme un handicap pour leur compétitivité à partir du moment où elles savent innover et valoriser leurs produits. Autrement dit, pour donner un exemple, au début des années 90, on aurait parié que Michelin aurait déménagé son siège social et sa direction générale à Paris, d'autant que Clermont-Ferrand cumule absence d'aéroport international, absence de TGV, et des retards assez fréquents sur le réseau ferroviaire Intercités, etc. Or Michelin s'est dit : *oui, c'est vrai, l'entreprise aurait des avantages à être à Paris, mais il y aurait aussi des inconvénients, par exemple dans la facilité de communication entre les équipes ; en conséquence, je ne m'installe pas dans une grande métropole, je reste à Clermont-Ferrand et j'y construis même mon nouveau centre mondial de recherche et de développement inauguré en septembre 2016.* D'autres exemples d'entreprises globales hors des métropoles existent comme Bénéteau à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, 7 500 habitants, ou Fleury Michon à Pouzauges, 5 500 habitants. Ce qui est vrai pour de grandes entreprises internationales comme celles citées, l'est aussi pour de petites et moyennes entreprises. Volontairement, je n'en citerai pas dans les Pyrénées-Atlantiques, mais allez à Villedieu-les-Poêles, dans la Manche, pour ceux qui aiment la Normandie, et vous trouvez par exemple l'entreprise Mauviel qui vend des articles de cuisine dans le monde entier. Idem pour les Tricots Saint-James, proche de Villedieu-les-Poêles.

Donc le fait d'être localisé dans la campagne a forcément des inconvénients, mais peut avoir aussi des avantages. La meilleure preuve, c'est que l'idée selon laquelle il ne pouvait pas y avoir d'innovation dans le monde rural est démentie. **L'expérience prouve que l'innovation, à partir du moment où il y a des personnes entrepreneurs, peut se faire partout**¹⁸. Il n'y a de fatalité pour aucun territoire. Je vais d'abord vous citer deux exemples connus, en insistant sur eux parce que ce sont bien des innovations dans la campagne. La première très connue est le Futuroscope,

¹⁷ Forum Vies Mobiles, 17 avril 2018.

¹⁸ Doré, Gwenaël, *Hors des métropoles, point de salut ? Les capacités de développement des territoires non métropolitains*, Paris, L'Harmattan, 2017.

innovation rurale née sur des champs de maïs, imaginée et mise en œuvre par René Monory. Ce qu'il a réalisé de plus extraordinaire, c'est d'être parvenu à convaincre les conseillers généraux de la Vienne que, plutôt que de disperser les moyens du département dans les différents cantons, il fallait mieux construire un « phare » qui serait la tête de réseau qui permettrait des retombées sur les différents cantons. Et le Futuroscope est une vraie réussite, pourtant sans les encouragements et le soutien, c'est le moins qu'on puisse dire, de la ville de Poitiers qui pensait même, comme beaucoup, que le projet allait échouer. Le second exemple, c'est le Puy du Fou. Il faut bien regarder sa localisation sur une carte. Elle peut sembler totalement aberrante. C'est loin de la gare TGV de Nantes, c'est loin évidemment de tout aéroport international et c'est même loin de la côte vendéenne où les touristes sont fort nombreux, surtout pendant la période estivale. Donc c'est une localisation défavorable et, pourtant, c'est là que se rendent des centaines de milliers de personnes chaque année et même désormais deux millions de visiteurs.

Je voudrais citer un autre exemple dont les médias ont parlé pendant des mois en 2017 et 2018 : la Creuse, avec les difficultés de l'entreprise de pièces automobiles GM&S à La Souterraine. Notre ministre de l'économie a d'ailleurs jugé nécessaire, en juillet 2017, de descendre en Creuse à La Souterraine. Si j'ai un reproche à lui faire, c'est qu'il aurait dû profiter de son voyage pour rencontrer aussi des entreprises locales de qualité qui prouvent que, même dans un territoire rural assez enclavé, qui n'a pas un historique culturel très intense en matière d'entrepreneuriat, il y a des entreprises qui marchent et qui commercialisent leurs produits dans le monde entier. La Creuse a une entreprise de création de tapis dont la renaissance est un succès ; une entreprise qui est un fournisseur d'Apple aux États-Unis, une start-up qui œuvre dans le domaine de la santé pour développer des produits de diagnostics spécifiques. Je les ai interrogé : « Pourquoi êtes-vous en Creuse alors que, compte tenu des activités que vous déployez, vous pourriez être à Toulouse dans le pôle de compétitivité santé ? ». Ils m'ont répondu : *si nous étions à Toulouse, nous serions complètement anonymes, noyés dans l'ensemble des entreprises du pôle santé alors, qu'en étant en Creuse, nous sommes visibles et nous avons une originalité par notre localisation qui nous distingue et qui est très appréciée.*

Ces quelques exemples pourraient être multipliés. Je sais d'ailleurs que vous avez reçu l'ancien



maire de Saint-Bonnet-le-Froid, commune rurale qui est un excellent exemple montrant que l'innovation est partout possible et ce qui compte, bien entendu, c'est la volonté d'entrepreneuriat¹⁹.

Le diagnostic étant posé, c'est-à-dire, d'une part, ce qu'est la mesure quantitative de la campagne et, d'autre part, sa réalité qualitative à travers ses possibilités d'innovation, **quelle ordonnance ?** Il y a différents niveaux à considérer à l'échelle d'abord de l'État, à celle des élus de la République, c'est-à-dire du Parlement, et enfin à celle des collectivités territoriales.

À l'échelle de l'État, il faut tirer les leçons du passé, sachant que l'innovation territoriale suppose de la souplesse. Or, lorsqu'on lit les circulaires d'application des lois territoriales votées ces dernières années, on se rend compte qu'elles ne mettent pas en œuvre les lois telles qu'elles ont été votées par le Parlement, mais qu'elles ont été rédigées sur les projets de loi tels qu'ils avaient été élaborés en amont. Donc ces circulaires sont d'une rigidité considérable pour les collectivités territoriales. J'ai eu l'honneur de le dire notamment à monsieur le Ministre de la Cohésion Sociale : il serait souhaitable que notre gouvernement envoie une circulaire à ses préfets pour leur demander d'appliquer avec souplesse et adaptation les lois territoriales de ces dernières années.

Deuxième point, la question de l'égalité numérique d'autant que, notamment en termes d'environnement, il est souhaitable de développer le télétravail. Or, ce dernier suppose l'égalité numérique entre les territoires et donc une politique

¹⁹ Dumont, Gérard-François, « Les ressorts du développement local. La dynamique des territoires en France », Futuribles, n° 427, novembre-décembre 2018.



d'aménagement du territoire qui le permette. Je sais bien que le département des Pyrénées-Atlantiques a fait un effort réel pour développer le haut débit. Mais, sur cette question, les collectivités territoriales agissent en supplétifs de l'État qui n'a pas pris le sujet à bras-le-corps. En effet, quel que soit l'effort méritoire des collectivités territoriales pour négocier avec les opérateurs, elles ne peuvent avoir un poids de négociation semblable à celui de l'État. Donc l'article 1 d'une politique d'aménagement du territoire aujourd'hui, ce serait l'égalité numérique.

Sur cette question de l'aménagement du territoire, nous avons eu quand même une bonne nouvelle. Pour la première fois depuis 40 ans, il semblerait que l'État ait redécouvert la campagne à travers la mission de Stéphane Bern²⁰. En effet, la localisation des 18 premiers choix ouverts au financement du loto du patrimoine est éclairante, comme si **l'on s'était enfin rendu compte que les territoires sont le pétrole de la France**. Et effectivement, sur ces sites, la quasi-totalité sont enclavés, loin des aéroports, loin des gares TGV, et qui peuvent, non seulement en percevant l'aide apportée par le loto du patrimoine mais surtout en étant valorisés, contribuer au développement du territoire.

Le troisième point, concernant l'État, est la question des dotations aux collectivités territoriales. Personne dans cette salle n'a la chance d'habiter Paris et donc chacun d'entre vous compte moins qu'un parisien puisque les dotations globales forfaitaires de fonctionnement que touchent vos différentes communes sont par habitant toutes inférieures, y compris pour la ville de Pau, à ce

que perçoit le maire de Paris ou tout maire d'une commune comptant plus de 200 000 habitants.

Deuxième échelle, le Parlement. C'est son rôle de faire une véritable évaluation des dernières lois territoriales. Je dis une véritable évaluation, parce que, en mai 2018, il y a eu un colloque pour évaluer les dernières lois territoriales en grande partie animée par ceux qui les avaient rédigées ; c'est donc l'autosatisfaction qui a prévalu.

En particulier, ces lois suscitent deux soucis principaux que je n'ai le temps que de synthétiser. Le premier est la question de la souplesse. Ces lois sont extrêmement rigides. Elles organisent les territoires français comme si la façon dont elles ont décidé de les agencer devait avoir valeur pour toute éternité. On a perdu la souplesse qu'apportaient les syndicats à la carte tels qu'ils existaient auparavant ; on a créé des rigidités institutionnelles qui ne sont pas forcément bénéfiques. Le deuxième élément est le risque de perte de citoyenneté. Pour que des territoires réussissent, il faut que les personnes aient le sentiment de s'y reconnaître et donc aient, en conséquence, envie de s'y investir, de s'y impliquer. La création de vastes intercommunalités²¹, qui, toutes choses égales par ailleurs, correspondent à des fusions de communes dans d'autres pays européens, doit être examinée en considérant l'expérience des autres. D'abord les fusions à l'étranger ont été mises en œuvre surtout dans les années 1980. Et que nous disent ces pays étrangers aujourd'hui ? Souvent, ils déclarent : « nous avons eu tort ». Pourquoi ? Cela se mesure tout simplement au moment des élections locales avec une augmentation des taux d'abstention très significatifs, surtout dans les territoires périphériques des communes agrandies. Il en est résulté par exemple en Suède²², un redécoupage, donc une « défusion » d'un certain nombre de grandes communes, et la re-création de nouveaux élus municipaux, dont on avait besoin pour être proche du terrain, des citoyens et dynamiser les territoires. Donc, il est nécessaire de faire une évaluation comparative avec les expériences des autres pays, ce qui n'a pas été fait. Lorsque j'ai eu un débat avec l'un des principaux rédacteurs des lois territoriales françaises des années 2010, je lui ai demandé s'il avait effectué un voyage d'étude en Europe avant de rédiger les lois et, en public, il n'a pu répondre que de façon négative.

20 Dumont, Gérard-François, « La France rurale a enfin un ministre, Stéphane Bern ! », Population & Avenir, n° 739, septembre-octobre 2018.

21 Doré, Gwénaél, « Le bouleversement territorial en France : analyse et enjeux », Population & Avenir, n° 737, janvier-février 2018.

22 Dumont, Gérard-François, « La démocratie se construit par le bas », Ensemble, inventions la commune du XXIe siècle, Paris, Association des Maires de France (AMF), 2016.

Troisième niveau d'échelle, celui des collectivités territoriales. Pour les intercommunalités, il y a trois modes de gouvernance possibles.

Un premier est celui qui s'inscrit dans une logique jacobine selon laquelle « big is beautiful » ; donc il s'agit de **concentrer à l'échelle de l'intercommunalité le maximum de compétences** et de services, quitte à porter atteinte à la proximité et à créer d'inévitables lourdeurs. Cette mentalité de centralisation, je sais qu'elle n'existe pas en Pyrénées-Atlantiques bien sûr mais, malheureusement, je l'ai constaté dans d'autres territoires, avec un risque d'affaiblissement de la participation citoyenne. Il m'arrive de demander à des maires élus communautaires : « Lorsque vous écrivez aux services de cette intercommunalité dont vous êtes l'élu, ces derniers vous répondent-ils ? ». Et, parfois, la réponse est « non, on ne me répond jamais » et parfois la réponse est complétée ainsi : « C'est la technocratie qui a le pouvoir ». Dans ce cas, se pose un problème démocratique. Il est absolument essentiel d'écarter toute gouvernance intercommunale qui se traduirait par une hypercentralisation.

Un deuxième mode possible de gouvernance, c'est ce que j'appelle, pour simplifier, **le mode de gouvernance consensuel**, mais qui est en fait une gouvernance molle. Un certain nombre d'intercommunalités sont le résultat de l'assemblage de communes à qui l'on a demandé de se réunir sans qu'il y ait parfois d'affectio societatis compte tenu d'histoires culturelles et de caractéristiques géographiques différentes et sans qu'il y ait eu préalablement la définition d'un projet. Dans ces cas, la logique est souvent une gouvernance molle : « Partageons-nous le gâteau puisque, de toute façon, nous ne parvenons à définir aucun intérêt commun ». Je dis bien intérêt commun réel identifié parce qu'il y a bien sûr des intercommunalités qui ont publié un projet dans lequel il est écrit « il faut attirer des entre-

prises, il faut développer le tourisme, etc. », bref un copier/coller que l'on peut écrire pour toutes les intercommunalités. Dans ce type d'intercommunalités où il n'y a pas éléments communs, il faut essayer d'énoncer un projet correspondant à la diversité de la réalité territoriale et donc écarter une simple logique consensuelle qui ne permet pas de déboucher sur du bien commun.

Enfin, il reste un troisième type de gouvernance territoriale, celle qui me paraît souhaitable, **la gouvernance subsidiaire**. Elle consiste à ne gérer à l'échelle de l'intercommunalité, que ce qui peut être mieux assumé à cette échelle, et à laisser chacun des territoires gérer tout ce qui est plus efficace à une échelle inférieure. Cette logique de subsidiarité est absolument essentielle pour que les intercommunalités réussissent réellement.



... la gouvernance subsidiaire consiste à ne gérer à l'échelle de l'intercommunalité que ce qui peut être mieux assumé à cette échelle, et à laisser chacun des territoires gérer tout ce qui est plus efficace à une échelle inférieure.

Que conclure ?

Premièrement, une formulation. Si l'on veut résumer le seul argument explicatif, certes le plus souvent implicite, des lois territoriales des années 2010, il se résume à la formule : « Big is beautiful », tout ce qui est grand est magnifique. Un seul exemple pour contredire cette formule, allons aux États-Unis où chaque État affiche sur les plaques minéralogiques de ses automobiles sa petite expression pour témoigner de son identité. Dans l'État du Delaware, il est écrit « Small, but beautiful », petit, mais magnifique. C'est le contraire de « Big is beautiful » et pourtant cet État dispose d'un bon développement.

Pour terminer, je voudrais vous citer ce que j'ai vu dans une région très éloignée de la vôtre puisqu'il s'agit de Maroilles, cette commune du nord de la France dont le fromage a acquis une belle notoriété grâce au film « Bienvenue chez les Ch'tis ». J'ai traversé ce village, il y avait un grand panneau sur lequel était écrite cette formule : « Nos terroirs ont du talent ! »

Merci !



François BAYROU
Président du Pôle Métropolitain du Béarn,
Président de la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées,
Maire de Pau

Bonsoir à tous,
Je voudrais vous dire d'abord que je suis très heureux de retrouver monsieur le Recteur, Gérard-François Dumont. Nous avons vécu ensemble deux ans, puisque monsieur le Recteur Dumont a été le recteur de Nice et que j'ai eu la chance et le bonheur de le nommer à cette responsabilité. Vous n'avez pas changé et j'ai été très heureux de vous écouter. Je partage intégralement, et sans doute plus sévèrement encore par la liberté de mon propos, ce que vous avez dit. Tous ceux qui me connaissent, dans l'exercice de la responsabilité qui est la mienne aujourd'hui, savent que je passe mon temps à crucifier le « big is beautiful ». L'idée que l'on serait plus efficace, plus inventif, plus économe en concentrant les pouvoirs et en élargissant sans cesse l'aire d'exercice de ces pouvoirs, en choisissant le nombre plutôt que la qualité des relations. Cette idée-là est, à mes yeux, une aberration. Et les lois que vous évoquiez, la loi NOTRe en particulier qui a réalisé le prodige, s'agissant de notre région, de prétendre que Pau,

... la volonté ne peut se former que dans l'identité.

Limoges, Poitiers et Bressuire appartiennent à la même région. Il faut sept heures pour aller de l'un à l'autre.

Je voudrais donc ajouter à ce que vous avez dit que pour moi, la volonté ne peut se former que dans l'identité. S'il n'y a pas la prise de conscience du destin commun dans lequel nous sommes embarqués, si j'ose dire, alors il n'y a pas de volonté politique qui puisse se former. Il n'y a qu'une volonté technocratique-électorale, quelque chose comme ça, mais pas une volonté

consciente de la part de la population. On avait, dans le cadre de l'Aquitaine, quelque chose qui existait, qui avait fini

par se former au cours du temps. Quelque chose que Chaban avait voulu et quelques soient les accords et désaccords politiques, Alain Rousset et moi, dans les différentes fonctions, les différentes époques, nous savions que nous parlions du même objet. Mais je ne sais pas quel est le projet commun entre Pau, Bordeaux, Poitiers, Limoges et Bressuire. Je ne crois pas que ce soit les mêmes questions. En tout cas, ce n'est pas la formation d'une volonté. D'ailleurs les élus, il y en a quelques uns ici qui participent à la Région, ne peuvent pas physiquement aller découvrir et se réunir dans des régions aussi différentes qu'elles le sont. Alors ce n'est pas vrai pour toutes, la Normandie par exemple. Il semble normal que l'histoire ait été de reconstituer par la réunion les deux Normandie. Qu'est ce que la Région Centre qui s'appelle maintenant Centre-Val de Loire ? Pourquoi est-elle isolée ? Je ne comprends pas bien et ses élus non plus. Et le Grand Est, c'est absurde. Nous avons l'Alsace, c'est-à-dire une région avec un important potentiel historique, économique, industriel et une forte identité. Et aujourd'hui nous avons la région dite Grand Est. C'est la guerre entre la région Grand Est et l'ancienne région Alsace qui veut se reconstituer de toutes les manières. Et, d'une manière ou d'une autre, les identités fortes se reconstitueront. Donc je trouve que c'est une absurdité. Je sais pourquoi cela a été fait, pour des raisons électorales uniquement. Ni en regardant la géographie, ni l'histoire, ni la sociologie mais les résultats électoraux qui, additionnés, arrangeaient les affaires du pouvoir de l'époque. Donc je partage intégralement ce que vous avez dit.



Le sujet que le CAUE 64 a souhaité que l'on traite, je vais le résumer en quelques minutes parce que c'est l'histoire de ma vie. Ce n'est pas seulement l'histoire du Maire de Pau, président de l'agglomération et du Pays de Béarn, c'est l'histoire de ma vie.

Je suis né dans un petit village à 15 km de Pau où j'habite toujours aujourd'hui. C'est un village qui avait 350 habitants quand je suis né, il en a 600 aujourd'hui. Cela est dû à la rurbanisation que nous vivons. Je suis Maire de Pau et mon arrière-grand-père était Maire du plus petit village de l'agglomération, Sendets. J'ai eu toute ma vie la certitude qu'il n'y a pas de destin séparé, mais au contraire, une communauté de destin entre ce que l'on appelle la campagne et ce que l'on appelle la ville. Nous avons la chance d'avoir une dimension qui est extraordinaire, parce qu'elle permet les relations humaines. 80 000 habitants à Pau, environ 160 000 dans l'agglomération et 350 000 habitants dans le Béarn. C'est une réalité humaine qui permet que l'on se rencontre, que l'on se connaisse, que l'on se reconnaisse et que l'on puisse en tout cas échanger sur le même objet. Nous ne sommes pas des vies séparées. De surcroît, pour défendre cette certitude, nous avons choisi un modèle très différent de nos voisins basques. Pourquoi ? Parce que nos voisins basques ont choisi une communauté d'agglomération unique. Quelque chose me dit que lorsque le Préfet de l'époque a proposé cette solution, il croyait que les élus basques allaient dire non. Il avait sûrement comme idée que désormais plus personne ne reproche à l'État de ne pas faire de progrès sur ce sujet, puisqu'on leur aurait proposé quelque chose et qu'ils auraient dit non. Je lui ai dit, monsieur le Préfet, je crois que l'on ne vit pas le même univers, je vous garantis que, bien entendu, tout le monde va dire oui. Alors, encore une fois, ce n'est pas pour des raisons de gestion, ce n'est pas pour faciliter la gestion, c'est parce que cette union permet de porter un courant politique très profond, qui a ressurgi après trois siècles de disparition, la réalité politique basque. Il y a eu une résurgence, elle a progressé souterrainement et tout d'un coup elle est apparue, la volonté d'affirmation de l'identité basque. Cette volonté d'affirmation a d'ailleurs très bien marché ces 25 ou 30 dernières années. C'est un très, très beau succès. Je dis ça, sans la moindre pointe d'ironie, ni de jalousie, je souhaite seulement que les béarnais, ayant réfléchi à ce succès, mettent en batterie tout ce qu'il faut pour obtenir un succès du même ordre. Donc, eux ont choisi une communauté d'agglomération unique qui va, sans doute, être moins facile à mettre en œuvre.



Nous nous avons choisi exactement le contraire, et cela ne vous étonnera pas, nous avons choisi une démarche fédérative. C'est-à-dire que toutes, ou presque, parce qu'il faut toujours des irrédentistes – cela ne dure pas longtemps mais il y a une petite communauté d'irrédentistes qui est d'ailleurs celle où je suis né qui pour l'instant a dit : nous on ne veut pas être du Pays de Béarn. Si l'on me dit que Nay n'est pas du Pays de Béarn, alors je ne sais pas où on va trouver des béarnais –. Mais cela va s'arranger d'ici quelques jours, si je suis bien informé et c'est nécessaire. Nous avons choisi que ces communautés de communes et la communauté d'agglomération de Pau constituent ensemble cet ensemble souple que l'on appelle, je n'ai jamais compris pourquoi, **pôle métropolitain**. Sûrement parce qu'à mes yeux, ces deux mots n'ont absolument aucun sens s'agissant d'une **fédération de communautés de communes**.

Mais vous avez parfaitement défini le sujet, il s'agit de subsidiarité. Il y a des choses que nous ne pouvons pas faire seul et les présidents ou les

maires qui sont là, partageront évidemment ce que je veux dire. Par exemple, il y a des actions de communication que nous ne pouvons pas conduire chacun pour notre compte. Parce que le Béarn étant une unité, il n'est pas possible que chacun dans son coin défende cette identité là. Il faut que nous nous mettions ensemble. Puis il y a les problèmes de l'Université. Par exemple, on vient de créer une première année de médecine à Pau. Nous l'avons fait parce que nous considérons que c'était notre devoir, mais c'est évidemment une question qui touche toutes les communautés, toutes les communes, tout l'ensemble du Béarn. Par exemple, les questions de l'aéroport, la création de lignes nouvelles, nous en avons quelques unes en perspectives. Tout cela demande que nous travaillions ensemble, et sur bien des sujets. C'est aussi le cas pour la défense de notre culture et de notre langue. Vous avez vu que je ne la nomme pas, comme cela j'évite les guerres, parce qu'entre béarnais, gascon et occitan, je vous assure que les guerres de religion sont ténues. Donc, je dis notre langue c'est plus simple. La défense de cette culture et de cette langue relève évidemment de notre travail en commun et les gascons pourront également y participer, parce que c'est la même langue. La question des réseaux de santé, de la présence des médecins, l'articulation entre l'hôpital de Pau, les hôpitaux d'Oloron et d'Orthez et le réseau de médecins dans notre univers rural ou rurbain, c'est aussi une question que l'on doit réfléchir et traiter ensemble.

Donc le principe, c'est le principe de subsidiarité. **C'est-à-dire que l'on décide une fois pour toute que l'on va se mettre en situation de faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire tout seul.** C'est pourquoi quand vous avez dit que le principe, que vous avez justement nommé réticulaire, c'est-à-dire des réseaux qui s'unissent les uns et les autres, ce principe là, si je ne me trompe pas, sera notre principe de développement le plus ajusté, le plus précis dans la société française que nous allons vivre. Derrière tout cela il y a aussi une réflexion sur l'Europe. Comment être soi-même et partager les problèmes planétaires avec ceux qui sont nos voisins et nos semblables. C'est une grande question que l'histoire projette devant nous aujourd'hui. Mais si nous prenons quelque chose qui pour moi est extraordinairement frappant, l'accord de Dublin selon lequel on renvoie les migrants dans le pays où ils sont entrés, c'est l'histoire de l'Aquarius que nous avons sous les

yeux. Comme si l'on pouvait imaginer que la question des migrations avec l'Afrique se limitait à la côte du pays où abordent les migrants. Alors il faudrait fournir tous ces pays en bazooka si on est logique. Tout cela n'a aucun sens, ces accords sont à mes yeux dépassés parce que ce sont des questions si lourdes qu'elles nous obligent à réfléchir et à agir ensemble. Elles devraient nous obliger à réfléchir et à agir ensemble, sans que cela porte atteinte à notre identité. Ce qui est la grande ambiguïté de la manière dont la question européenne a été abordée, parce qu'il y a des gens qui ont cru, où à qui on a voulu faire croire, qu'il fallait renoncer à son identité pour travailler avec les voisins. C'est exactement le contraire. Plus vous devez travailler avec les voisins, plus vous devez être bien dans votre peau et dans votre identité, c'est en tout cas ce que nous croyons ici.

Et je veux aussi confirmer mon accord, que vous sentez spontané, avec ce que vous avez dit sur la nouvelle place, ou la nouvelle situation qui va être celle de la campagne, de la ville et des métropoles, que je considère aussi comme un concept à interroger est-ce cela l'avenir.

Comme vous le savez sans doute, nous avons ici le centre de recherche et de commandement de

toutes les plateformes de Total pour le monde. Je ne peux pas aller à la Défense, où se trouve l'autre siège de Total, sans me dire que pour le même salaire, les salariés ont une heure de trajet le matin, une heure de trajet le soir, ce qui est à peu près la moyenne de tous ceux qui travaillent à la Défense. Alors qu'ici le coût de la vie est à peu près moitié moindre, le coût du logement 4 à 5 fois moins cher qu'il ne l'est à Paris, et la qualité de vie, je n'ai pas besoin de vous la présenter. Vous êtes un géographe, vous savez donc que c'est le plus beau pays du monde, sans conteste. C'est évident que cette contradiction et cette impasse ne dureront pas. Un jour, assez vite, ce que vous avez indiqué dans le sondage que vous citez, et qui est tout à fait exact, c'est que la qualité de vie sera désormais un élément essentiel des choix de localisation. Et nous croyons que cela peut se faire, à condition que le numérique soit là. Et c'est le travail que nous avons conduit depuis longtemps. Quand j'avais la chance d'être Président du Conseil général, avec André Labarrère qui à l'époque était Maire de Pau, nous avons conçu, dans un projet qui s'appelait *Béarn XXI^e siècle*, l'idée que la fibre optique qui conduit le signal devrait arriver partout. Et nous



... la qualité de vie sera désormais un élément essentiel des choix de localisation...



l'avons fait sur investissement public de sorte que la ville de Pau aura tous ses foyers alimentés par la fibre dans 12 mois. Les 100 % seront atteints à la fin 2019 et le Conseil départemental s'est engagé pour le monde plus rural à ce que ce soit fait dans les 5 ans qui viennent. Je crois que c'est un très grand succès, si l'on y arrive. Pour Pau, c'est certain, puisque nous avons signé les accords nécessaires. Évidemment, cela va nous rapporter puisque nous avons une délégation de service public avec des contributions qui vont avec. C'est l'exemple même de ce qui est nécessaire pour que le monde rural, la campagne comme l'on dit, comme on disait en tout cas, ce monde là qui est un monde où la nature, le patrimoine

naturel, l'environnement ont une place si importante. Peut être aussi, on aimerait le souhaiter, la proximité avec les voisins. Une possibilité d'accès assez rapide aux facilités que la ville capitale offre. Tout cela crée une osmose et une communauté de vie qui est pour moi assez proche de l'équilibre idéal que l'on peut souhaiter. Voilà pourquoi je suis très heureux, monsieur le recteur, que vous soyez venu, je suis très heureux de vous avoir entendu et je suis persuadé que vous repartirez avec cette certitude qu'ici l'on fait exactement ce que vous souhaiteriez que l'on fit ailleurs.

Merci beaucoup.



Marie-José MIALOCQ
Conseillère déléguée de la Communauté d'Agglomération
Pays Basque,
Maire d'Arbonne

Bonsoir à toutes et à tous,
Bonsoir madame la Présidente, madame la Directrice, madame la Sénatrice, monsieur le Président, mesdames et messieurs.

Je vais débiter mes propos, si vous le permettez, en revenant à l'échelle communale, finalement c'est la cellule de base de toutes les démocraties, en évoquant ma première rencontre avec le CAUE 64 lors de mon premier mandat de maire. C'était il y a 10 ans déjà.

J'étais maire d'Arbonne, une commune qui, il y a 10 ans, n'avait pas 2000 habitants et qui finalement est devenue une commune urbaine puisqu'elle a plus de 2000 habitants aujourd'hui. Lors d'un échange avec Jean-Jacques Lasserre qui était déjà Président du Conseil général à l'époque, je lui faisais part de mes inquiétudes sur la façon d'appréhender cette nouvelle mission. Il m'a donné le meilleur conseil qui soit et je l'en remercie encore, il m'a dit lance une étude de définition qui approfondira ta connaissance du territoire, te donnera et aux élus qui t'accompagnent une vision d'ensemble et vous permettra d'élaborer une feuille de route avec des actions cohérentes à mener pendant ton mandat. Et c'est le CAUE 64 donc qui nous a accompagné, avec une présence permanente de Marie-Christine Olmos que je tiens à remercier aujourd'hui. Le CAUE 64 a assuré un rôle pédagogique primordial auprès des élus et, ce deuxième mandat actuel, nous permet de poursuivre les actions de ce carnet de route, et c'est toujours le CAUE, en la personne de Xalbat Etchegoin qui nous prodigue ses précieux conseils que je tiens également à remercier.

Donc, au court de ce deuxième mandat, **la majorité des élus du Pays Basque**, comme vous le disiez monsieur le président, **a souhaité faire évoluer l'organisation territoriale pour écrire ensemble un récit commun basé sur l'identité, la confiance, le respect des différences et la complémentarité.**

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, les deux communautés d'agglomération et les huit communautés de communes du Pays Basque se sont unies pour former une Communauté d'Agglomération du Pays Basque regroupant donc 158 communes qui sont habitées par 300 000 personnes. La plus petite a 70 habitants, il s'agit de l'Hôpital-Saint-Blaise qui est situé à la limite de nos deux territoires et qui a subi d'ailleurs les inondations exceptionnelles

que vous avez évoqué Madame la Présidente au début de votre intervention. La plus grande étant celle de Bayonne avec plus de 49 000 habitants.

J'en reviens donc, et du coup cela fait le lien avec votre question, à cette grande intercommunalité. Est-ce que l'équilibre a été l'un de nos objectifs ?

La notion d'équilibre a été effectivement en terme de gouvernance l'enjeu numéro un de la création de notre communauté d'agglomération.

Chaque élu et chacun des habitants de notre territoire devaient pouvoir s'y reconnaître. C'est la condition *sine qua non* pour que cet EPCI prenne corps. La question de la gouvernance a été, dès le départ, une priorité. Face au défi de la taille et du nombre, il fallait que chacun se sente représenté. Nous y sommes parvenus et chacun des 158 maires du Pays Basque siège au sein de notre belle assemblée de 233 élus. De par les différentes commissions, bureaux et conseils syndicaux chacun a pu trouver sa place et sa juste représentation. Le maintien des maisons de pôle, auprès de chaque ancienne EPCI, assure la proximité qui est effectivement nécessaire auprès des administrés. A l'origine de la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il y a avec certitude le fait que l'union fait la force. L'union du littoral et de la montagne, l'union de la ville et de la campagne, l'union du marin et du berger.

Est-ce que s'unir signifie s'uniformiser, s'équilibrer ? Nous sommes à mi-parcours de l'élaboration du projet communautaire, qui a mobilisé et mobilisera encore plus les élus, mais aussi les agents de notre collectivité jusqu'à la fin 2018. Le partage des premiers éléments de diagnostic territorial a fait l'objet de débats passionnés entre les élus avec, en filigrane, cette notion d'équilibre des territoires. Personne ne le niera, notre territoire n'est pas uniforme. Cette diversité et ces spécificités ne sont pas un inconvénient mais une force.

Depuis Pays Basque 2010 et le premier schéma d'aménagement porté alors par les conseils des élus et de développement, la représentation du Pays Basque était déjà celle d'un territoire divisé en trois tranches : le littoral, l'intérieur, et, entre les deux, une zone intermédiaire sous pression du développement. Cette zone, que certains appellent aujourd'hui l'entre-côte, constitue de fait le péri-urbain basque. Une approche socio-économique actualisée montre qu'un



changement de régime s'est opéré en quelques années. Le Pays Basque a profondément muté et se trouve aujourd'hui résolument engagé dans une dynamique métropolitaine marquée par trois éléments notables :

- Le premier, c'est un développement urbain généralisé. 70% des communes du Pays Basque, d'après l'Insee, pas d'après l'Eurostat, bénéficient d'une croissance démographique et 90% des habitants vivent sous l'influence d'une ville. Les études montrent aussi que les territoires irrigués notamment par l'autoroute A64 connaissent également une croissance démographique très significative.
- Le deuxième élément concerne le développement porté par cette forte attractivité démographique mais aussi économique qui s'appuie sur un profil renouvelé des nouveaux arrivants. Nous attirons désormais majoritairement des actifs, plutôt jeunes et plutôt qualifiés.
- Enfin le troisième élément concerne l'explosion des mobilités, on pourrait dire des mobilités réticulaires, qui est à l'œuvre. Des flux physiques, mais aussi numériques, qui inter connectent très fortement tous les espaces de vie du Pays Basque et du sud des Landes.

Dans ce contexte, l'enjeu porte-t-il encore sur la notion d'équilibre ? Quand cette dynamique métropolitaine efface les frontières classiques

entre ce que nous appelons encore la ville et la campagne. Au Pays Basque, le maire d'une commune de moins de 2000 habitants ou celui d'une ville de 15000 habitants ont destins liés. C'est tout le sens de la création de la communauté d'agglomération Pays Basque.

Prenons des exemples autour des enjeux :

- celui de l'agriculture, est-ce un marqueur de la campagne ? Et bien certainement pas. Il y a des enjeux agricoles au cœur des villes ou dans une commune comme celle d'Arbonne. D'ailleurs, nous travaillons à Arbonne, en ce moment, à l'installation d'un maraîcher sur une parcelle communale, à quelques centaines de mètres de Biarritz. Quand la communauté s'engage pour un projet alimentaire de territoire, elle cherche à faire converger les intérêts des agriculteurs et des habitants de ce territoire.
- sur le plan de l'urbanisme, en Pays Basque, nous avons des exploitations historiquement dispersées, cela nous pose à tous des questions similaires. Dans un contexte réglementaire qui est sûrement mieux adapté au paysage agricole de la Beauce qu'à celui du Pays Basque – c'est là où l'on repense à vos propos concernant la souplesse – au lieu de rechercher des solutions séparément, nous pouvons désormais y travailler ensemble.

En le disant avec mes mots, alors que le projet

s'écrit encore, il s'agit de nous saisir de cette dynamique, métropolitaine, mais ce mot est peut-être à réinventer, non pas pour faire du Pays Basque une énième métropole, très polarisée autour d'une ville centre, comme la métropole bordelaise par exemple. Ce n'est pas notre histoire, ce n'est pas notre ADN. Notre pari consiste à inventer une métropole heureuse, visant à assurer une trajectoire positive à l'ensemble de ses parties. Ce que nous voulons, c'est une intégration communautaire gagnant-gagnant pour les habitants des grandes communes du littoral, comme pour les habitants du monde rural.

Le changement de régime, que j'évoquais à l'instant, oblige notre intercommunalité à changer de vocabulaire. Ainsi, l'une des ambitions affichées du projet est celle de cohésion. En devenant une communauté XXL, nous sommes à la fois et en même temps urbain et rural, littoral et intérieur, montagne et plaine, riche et pauvre. **Notre enjeu consiste à travailler notre unité et, à la fois et en même temps, à valoriser nos différences car ce sont bien sûr nos atouts.** L'union se déploie dans la construction de nos politiques publiques communautaires : eau, habitat, économie, culture, urbanisme, mobilité, service à la population, collecte, etc. Sur tous ces sujets, nous posons et nous allons poser, à l'échelle du Pays Basque, les premières pierres : programme local de l'habitat, plan de développement urbain, feuille de route écono-

mique, analyse des besoins sociaux et définition de l'intérêt communautaire. Et sur tous ces sujets, les réponses seront évidemment adaptées aux contextes locaux car telle est la condition de réussite, de notre réussite commune, au service des habitants et des acteurs sociaux-économiques du Pays Basque.

Donc, je conclurais cette partie en adaptant une citation connue : seul on va plus vite mais ensemble on est plus fort et on va plus loin.

Alors j'ai beaucoup insisté sur le mot union. Il est clair que l'un des enjeux de la communauté d'agglomération est de savoir s'adapter et donc adopter des approches différenciées des sujets d'intérêt communautaire. Par exemple, sur la petite enfance, la question des crèches est relativement consensuelle au fond. Dans les territoires littoraux, la gestion d'une crèche relève d'une proximité de niveau communal. Il n'y a donc pas d'enjeu de transfert à l'échelon communautaire. Par contre, pour les territoires plus ruraux, la crèche est plus qu'une crèche, c'est un équipement de développement local qui permet d'attirer et de maintenir une population et qui est donc utile pour les habitants de plusieurs communes. Ainsi, le projet communautaire met en avant la notion de différenciation territoriale, afin que le bloc communes – communauté mette au point l'organisation et les services les plus efficaces. Autre



exemple, les vallées de la montagne basque, Aldudes, Haute Soule, Ostabarret, Ergaray sont en décroissance de population et d'emploi. Ces territoires ne demandent pas de la solidarité, ils souhaitent participer de la dynamique commune, ce qui nécessite d'y déployer des projets d'habitat, d'économie et de mobilité.

Lors de la construction communautaire, avant le 1^{er} janvier 2017, il était un sujet qui venait fréquemment dans la

bouche des élus des communes rurales du Pays Basque et c'était le constat d'un manque d'ingénierie. Tout, sans doute, n'est pas parfait aujourd'hui, mais je crois que c'est un domaine où la communauté s'est particulièrement engagée. Je souhaite

souligner la mise en place du dispositif d'appui à nos communes membres. Je le dis ici parce que l'occasion m'en est donnée. Il ne s'agit évidemment pas de faire à la place de, et notamment à la place du CAUE. **Notre objectif est bien d'agir en complémentarité avec le CAUE 64, avec un seul mot d'ordre, accompagner nos 158 communes et, particulièrement, les communes les moins structurées techniquement dans l'aménagement de leur territoire et ce dans un monde administratif singulièrement complexe et mouvant.** C'est du progrès concret pour les petites communes.

Vous m'interrogiez également sur la participation de la société civile au travers du Conseil de Développement. Le Conseil de Développement, c'est vrai, joue un rôle majeur depuis 1995 dans l'élaboration des projets de territoire du Pays Basque. Ce modèle de gouvernance original, Conseil des Elus et Conseil de Développement, tous deux constitués sous forme associative, a été à l'origine de la mise en place d'outils politiques particulièrement innovants : Bil Ta Garbi, l'Office public de la langue Basque, l'Agence d'Urbanisme, l'Etablissement

Public Foncier Local, le Plan Urgence Logement, etc. Le 23 janvier 2017, le Conseil communautaire a adopté un pacte de gouvernance portant sur son organisation politique et territoriale, ainsi que sur le devenir de ce Conseil de Développement du Pays Basque. Les élus ont clairement exprimé leur volonté de s'inscrire dans la continuité, afin de valoriser les acquis de cette gouvernance. Dès lors, le Conseil de Développement main-

tient sa forme associative avec des organisations représentatives et non des membres désignés comme c'est le cas aujourd'hui. En contrepartie, le Conseil de Développement se met en conformité avec la loi NOTRe et sera désormais rajeuni et pari-

taire, il y a d'ailleurs une assemblée générale qui est prévue en juillet 2018. Enfin, un groupe mixte composé à parité d'élus et de membres de la société civile assure le relais entre les deux institutions. Il a notamment vocation à discuter en amont de la programmation des travaux correspondant aux missions dévolues au Conseil de Développement, ainsi que de faciliter la transmission des propositions de la société civile aux instances de la communauté d'agglomération. **Tout ceci est une innovation qui refonde la relation entre l'institution et la société civile.** Je ne doute pas qu'à l'avenir la place de la société civile reste majeure au Pays Basque. C'est une richesse et là encore nous ne souhaitons pas nous en passer.

Donc, c'est bien ensemble que nous serons plus fort pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. C'est bien ensemble que nous serons plus fort pour préserver la qualité de notre environnement et prendre en compte les enjeux climatiques tellement d'actualité aujourd'hui.

Je vous remercie.



... c'est bien ensemble que nous serons plus fort pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens... pour préserver la qualité de notre environnement et des enjeux climatiques, tellement d'actualité aujourd'hui.



Florence LERIQUE
Professeure à l'Université de Bordeaux 3,
Enseignante à l'IATU

Madame la Présidente, madame la Sénatrice, monsieur le Président, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs, j'ai la mission de clôturer la journée de réflexion en revisitant, entre guillemets, les termes abordés ce jour. Vaste programme ! Je dois faire court pourtant. Alors la mission est ardue mais j'ai privilégié pour cela une mise en perspective qui je l'espère va en quelque sorte synthétiser nombre de questions et faire rejaillir un certain nombre d'éléments de réflexion, qui ont été soulevés tout au long de cet après-midi, et avec lesquels je suis en majorité en adéquation.

C'est la deuxième fois cette année que je dois m'exprimer sur la ruralité. Je l'ai fait la première fois à l'IADT – Institut d'Auvergne du Développement des Territoires – de Clermont-Ferrand sur la question de l'ingénierie territoriale en milieu rural, alors même que je suis spécialiste de l'urbain. Mais ce que je trouve intéressant ici en définitive, c'est que ce qui est interrogé aussi, ce sont les liens entre urbain et rural puisque l'on a quand même parlé beaucoup de questions institutionnelles. En ce qui me concerne, je ne considère pas qu'il y ait une fracture, mais on parle beaucoup de fracture territoriale. C'est une facilité de langage, je trouve, dans la mesure où le terme fracture, comme celui de crise, quand on l'utilise de manière trop fréquente et à tout va, ne signifie plus grand chose. D'autant plus que dans certains territoires prétendus homogènes, cette fameuse métropole par exemple, et bien il y a des ruptures qui sont complètement ignorées, je pense notamment à la rupture générationnelle. Ils ne sont donc pas si homogènes que cela en fin de compte ces territoires déjà pensés et constitués comme les métropoles.

Alors deux mots sur deux exemples qui me sont venus et dont je me suis dit qu'il serait peut-être intéressant de les confronter l'un avec l'autre pour les mettre en perspective. Ils donnent à penser que le temps comme l'espace n'existent pas ou tout au moins qui relativisent les indicateurs rationnels comme le Recteur Dumont a pu les relativiser tout à l'heure.

• Le premier exemple date de 1985 où un territoire que vous connaissez bien puisqu'il s'agit d'un article qui est consacré aux contrats de pays dans les vallées des Pyrénées-Atlantiques. C'est un article dans les « Mélanges Lajugie » publié en 1985. Jacques Aventure commence sa contribution en disant que **l'espace rural est en voie de mutation**. Il tend d'une part à s'élargir, d'autre part il s'urbanise progressivement même si, par opposition à la cité urbaine, l'habitat est le plus souvent dispersé. L'espace rural n'est plus un ensemble de communes juxtaposées, il est traversé par une série d'espaces qui le rend beaucoup plus complexe. Je pense que cette notion de complexité nous la retrouvons tout à fait dans l'idée de réticularité qui a été assez régulièrement prononcée. Les contrats de pays dans les vallées des Pyrénées-Atlantiques sont conçus à la base comme des premiers contrats territoriaux. Cela fait partie des premiers contrats de territoires qui ont été initiés juste après la décentralisation de 1982 et, aujourd'hui, ils sont pléthores, vous le savez bien mieux que moi.

... la porosité entre urbain et rural est forte.



- Alors nous le voyons la mutation du rural n'est pas une nouveauté, ce qui me permet d'enchaîner sur le deuxième exemple qui évoque, via une monographie, « La fin du village ». Il s'agit de Jean-Pierre Le Goff qui montre en quoi la porosité entre urbain et rural est forte.

Ainsi dans le premier exemple de 1985, c'est le temps qui semble effacé et, dans le second, c'est l'espace puisque l'on est en 2012 dans l'ouvrage « La fin du village ». Dans celui-ci bien d'autres villages, même avant 2012 en défini-

tive, connaissent la même évolution que dans le Lubéron. Le premier exemple, c'est ici. Le deuxième exemple, c'est maintenant. Ici et maintenant, c'est justement le moment bien choisi comme le lieu pour un anniversaire, méditer les deux exemples pour continuer à réfléchir ensemble, rural et urbain, en vous invitant à des moments plus festifs, sans lesquels aucun anniversaire n'est digne de ce nom.

Je vous remercie.

Pour conclure

Le débat ne se focalise plus sur le processus de métropolisation mais bien sur la définition des mondes ruraux nouveaux. Pour adapter notre conseil, il nous faut comprendre les transformations sociétales, économiques et paysagères des campagnes dans des systèmes imbriqués avec les pôles urbains et non plus sous le seul prisme de la ville. La connaissance des ressources locales, l'identité des terroirs sont autant d'éléments à révéler et à coordonner pour la réussite des projets de développement rural.





les **40 ANS** du **CAUE 64**

SOIREE-DEBAT

▷ *L'innovation architecturale en milieu rural*

MONEIN **Mardi 11 décembre 2018**

Salle du Pont Lat **à 18h**

Animation par Xalbat ETCHEGOIN

La création et l'innovation architecturales ne sont pas réservées aux seules métropoles, elles sont aussi un enjeu dans les processus de revitalisation rurale où elles s'expriment autrement.

Au-delà de l'esthétisme ou des nouvelles technologies, c'est aussi dans la capacité de traduire des programmes hybrides que réside l'innovation. Réinventer des usages, combiner ou coordonner des fonctions, ces nouveaux lieux poursuivent un seul objectif : régénérer le lien social.

Cette dimension multifonctionnelle revêt une importance particulière pour le CAUE 64, qui, avec les élus et la société civile, travaille depuis 40 ans à initier de nouvelles combinaisons. L'architecture est pour nous un ingrédient essentiel permettant de développer des écosystèmes où le lien social et culturel active le tissu économique, réinvente le service public et valorise les initiatives locales.



Yves SALANAVE-PEHE Maire de Monein

Bonjour à tous,
Pour commencer, je souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Je suis ravi de vous accueillir à Monein.

Tout au long de cette soirée, nous allons écouter des spécialistes d'architecture. Si j'avoue humblement ne pas en être un, je suis tout de même curieux et impatient d'entendre les discours qui vont suivre.

Tout d'abord, quelques mots sur notre médiathèque, que vous avez pu visiter tout à l'heure, et qu'on appelle « MéMo », la MEdiathèque de MOnein. Nous avons été très heureux de vivre ensemble cette aventure pendant 2-3 ans. Il n'est pas question bien sûr de raconter dans les détails tout ce qui s'est passé, mais permettez-moi de vous faire partager succinctement cette expérience. Je salue au passage, mais j'y reviendrai, l'aide très précieuse apportée par le CAUE 64. Monsieur le Président, vous pouvez être fier de votre équipe.

Finalement, cette médiathèque a démarré presque par hasard. Nous avons une bibliothèque à Monein. Située en bas de la place, vous n'avez certainement pas pu l'apercevoir parce qu'elle est invisible. C'est quand même très ennuyeux pour une bibliothèque de ne pas être repérée et encore plus de ne pas être visible.

Nous souffrions de cette situation. Nous avons donc pensé qu'il y avait deux solutions : soit on la laissait mourir, soit on passait à autre chose.

Si cela paraît assez facile de résumer la situation en ce sens, en réalité, cela n'a pas été évident du tout. Il y a eu beaucoup de débats entre nous.

Nous avons bien sûr travaillé en liaison avec les agents de la bibliothèque. Puis, il y a eu une période de maturation.

J'aime citer un proverbe texan qui dit : « si un cheval est malade, soit tu le tues, soit tu le soignes, mais tu ne le laisses pas dans cet état ». Nous avons décidé de soigner le cheval et donc nous avons décidé de construire cette médiathèque.

Nous avons plusieurs possibilités. On aurait pu envisager de créer un bâtiment tout neuf. C'était la simplicité qui aurait pu nous conduire à ce choix. Mais il se trouvait que nous avons eu la possibilité d'acheter une maison sur la place il y a une quinzaine d'années.

C'était un ancien café, c'est important, j'y reviendrai. La commune à l'époque avait profité d'un

effet d'aubaine. En effet, le propriétaire souhaitait que ce bâtiment soit acquis par la collectivité. Il était donc venu me voir et nous avons discuté ensemble et ce, même si à l'époque, nous n'avions pas de projet arrêté.

Vu son positionnement, nous avons tout de même déjà l'intuition que ce bâtiment allait participer à l'attractivité du centre-ville et qu'il aurait un rayonnement collectif.

Il n'était pas question d'y mettre des logements car des programmes de logements sociaux étaient en cours de construction. Nous avons donc décidé de laisser ce bâtiment en « stand-by » pendant plusieurs années sans savoir ce que l'on voulait en faire. Plusieurs idées et projets ont émergé, comme une maison pour les associations, mais sans vraiment rentrer dans le détail.

Et puis il y a quatre ans à peu près, nous avons pensé que ce serait bien de réaliser une médiathèque. Là encore il y a eu des débats mais le choix était fait. Nous l'avons affiché dans notre programme lors des dernières élections municipales. Je sais que les élus sont sensibles aux feuilles de route soumises aux électeurs.

Nous avons donc clairement affiché ce souhait de faire une médiathèque. Elle se substituerait à la bibliothèque. Les lecteurs ont de suite adhéré à cette démarche.

C'est à partir de ce moment que l'aide du CAUE 64 nous a été très précieuse. Il nous a accompagné, nous a conseillé et nous a parlé du concours d'architectes. Il se trouvait que nous avions déjà eu recours à cette procédure pour la réalisation de la place Henri Lacabanne. Même si nous étions déjà familiarisés avec la procédure, il faut savoir que pour une petite commune comme la nôtre, la procédure est conséquente. Souvent on choisit l'architecte un peu « au petit bonheur la chance », avec des phénomènes de réseaux, de connaissances, dans le respect bien-sûr du cadre des marchés publics.

Pour la médiathèque nous avons donc choisi le concours. Nous savions que ce serait plus compliqué, plus long, onéreux, puisqu'il faut rémunérer les cabinets qui ne sont pas retenus, mais au moins cela nous permettait d'avoir une offre la plus large possible.



Nous avons mené le concours de manière très professionnelle en mettant en place un comité de pilotage que j'avais l'honneur de présider.

Nous avons bénéficié, au moment du jury, de conseils et d'avis techniques qui nous ont beaucoup éclairés. Nous avons sélectionné quatre cabinets avec des projets totalement différents. Nous avons été séduits par le travail d'un cabinet « qui ne payait pas de mine », il s'agissait de deux jeunes femmes que nous ne connaissions pas du tout. Elles nous ont présenté ce projet qui s'insérerait complètement dans la ville et qui mettait en valeur la grange qui était derrière. Nous avons de suite été séduits. Les autres projets étaient aussi très intéressants mais nous avons choisi de faire confiance à ce jeune cabinet d'architectes.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a parfaitement mené les réunions de chantier. Tous les mardis matins, l'équipe arrivait de Toulouse pour mener les réunions de chantier comme il se doit. Ce sont des moments importants durant lesquels le maître d'œuvre, les bureaux d'études, les entreprises et le maître d'ouvrage se voient physiquement pour échanger. Nous étions systématiquement présents à ces réunions. Les entreprises sélectionnées ont également été au rendez-vous. Il y a quand même eu des moments de tension et c'est normal, mais dans l'ensemble le chantier s'est bien passé.

Je ne veux pas faire le donneur de leçons mais si j'ai un conseil à vous donner, chers collègues, entourez-vous du CAUE et n'hésitez pas à recourir au concours. Je crois que c'est quelque chose de fondamental.

Concernant le montage financier, le devis a été respecté, le total de l'opération s'élève à 1 300 000 €. Nous avons eu la chance d'avoir un appui massif de la Drac qui a été très tôt associée au comité de pilotage. Il me semble important que les financeurs puissent être intégrés très en amont car cela permet d'être dans une transparence totale. Les conseils de monsieur Sibers, qui s'est pris de passion pour ce projet, se sont révélés très précieux. La Région et le Département ont également apporté leur concours financier. Au total, nous sommes arrivés à un taux de subvention de 80 % à peu près sur l'ensemble de l'investissement.

De plus, la Drac a décidé d'accompagner la collectivité sur le fonctionnement de la médiathèque à hauteur de 30 % sur trois ans pour les dépenses induites par l'extension des horaires d'ouverture.

C'est un très beau projet, nous en sommes très fiers. Nous avons également été appuyés par la Communauté de Communes de Lacq-Orthez. Même si elle n'est pas partie prenante,

elle a participé au comité de pilotage. La directrice du MIX de Mourenx, était présente ce qui a permis d'écartier tout problème de doublon dans ce réseau de bibliothèques. Nous travaillons en parfaite intelligence avec la CCLO. Nous comprenons très bien que le MIX soit l'équipement communautaire porté par la communauté de communes. Il est, en terme de compétence d'intérêt communautaire. Mais au sein du territoire, il existe plusieurs bibliothèques et notre médiathèque prend place dans ce réseau naturellement.

Enfin, un point important, la présence de l'atelier cuisine. Nous voulions donner une spécificité à ce lieu situé au cœur du terroir du Jurançon.

Nous avons pensé que cela serait intéressant de mettre à la disposition de qui voudrait un espace cuisine pour faire des animations, des stages, des démonstrations. Nous n'excluons pas que des chefs viennent nous donner un aperçu de leur talent. C'était un point très original qui fait également la spécificité du projet.

Voilà mesdames et messieurs ce que je pouvais dire sur notre médiathèque. Je crois que vous avez pu l'apprécier le résultat.

Merci mon cher Philippe, monsieur le Président, d'être à nos côtés. Je vous souhaite une bonne soirée à tous.

Merci.



Philippe ECHEVERRIA
Président du CAUE 64,
Maire d'Arcangues,
Conseiller départemental de Ustaritz-Vallées de Nive et Nivelle

Merci beaucoup Yves de nous recevoir ici ce soir. Merci aux administrateurs du CAUE 64 qui sont présents. Je remercie aussi l'ensemble des élus présents : Région, Département, plusieurs communes et intercommunalités, des élus locaux des territoires voisins qui ont fait le déplacement. Merci aux techniciens et professionnels, notamment aux architectes qui sont nombreux ce soir, et aux habitants qui se sont déplacés pour participer à cette soirée-débat.

Je tiens à remercier particulièrement nos intervenants de nous faire l'honneur de leur présence, malgré la distance qui nous sépare et leurs agendas sûrement bien remplis.

Comme vous le savez, le CAUE 64 a fêté, tout au long de cette année 2018, son quarantième anniversaire ; 40 ans au service des territoires ruraux, périurbains et urbains ; 40 ans mobilisé pour promouvoir la qualité : la qualité de l'architecture – en constante évolution nous le verrons ce soir –, la qualité des paysages – et nous nous accordons pour dire combien ils sont beaux et inspirants

dans nos Pyrénées ouverts sur l'océan ; 40 ans au service de la qualité du cadre de vie, dont bénéficient les habitants des Pyrénées-Atlantiques et qui attirent les visiteurs et les investisseurs.

Pour cet anniversaire, nous vous avons proposé de nous retrouver régulièrement, lors de quatre rendez-vous intitulés *Champs d'avenir*, et ce pour apprendre et échanger autour de la question de la campagne aujourd'hui.

Mon métier, c'est éleveur, à Arcangues, et je suis conscient que la ruralité, c'est-à-dire les gens qui habitent ou travaillent à la campagne, vivent de grands changements.

C'est pour en prendre la mesure et mieux accompagner ces évolutions que nous avons lancé cette réflexion en décembre 2017, rattrapés en chemin par l'actualité.

Je profite de cette dernière rencontre pour remercier l'équipe du CAUE 64 qui, avec le professionnalisme dont elle fait toujours preuve, s'est fortement mobilisée pour monter ces manifestations.

Je vous souhaite à tous une bonne soirée.



Boris BOUCHET
Architecte urbaniste

Merci pour l'invitation. Je ne connais pas très bien votre région, mais je viens d'une région où l'identité régionale est aussi très forte, l'Auvergne, et je crois que Philippe Madec ne sera pas en reste de ce point de vue-là.

Pour commencer, je voudrais dire que le bâtiment que l'on a visité, la médiathèque de Monein, est très réussi. C'est formidable pour une commune d'avoir pu faire et organiser un concours, et c'est aussi formidable de pouvoir concilier une identité régionale forte comme est la vôtre avec le courage et l'intelligence d'inviter les architectes qui ne viennent pas tout à fait de la région, même si l'Auvergne n'est pas très loin. C'est vrai que ces problématiques de régionalisme, si l'on peut dire, sont partout les mêmes. Dans toute l'histoire des sociétés, on a eu l'intelligence d'aller chercher les compétences là où elles se trouvaient et de comprendre évidemment ce qui se passait. Vous allez voir que mon travail, mais aussi le travail de Philippe Madec, s'appuie sur ces logiques d'identité régionale mais élargi à ce qui est aujourd'hui une société, c'est-à-dire une société mondialisée pour le pire et le meilleur.

Je suis donc installé à Clermont-Ferrand et une partie de mon équipe est désormais à Paris. Aujourd'hui, je vais vous montrer des projets réalisés en territoire rural car c'est votre sujet

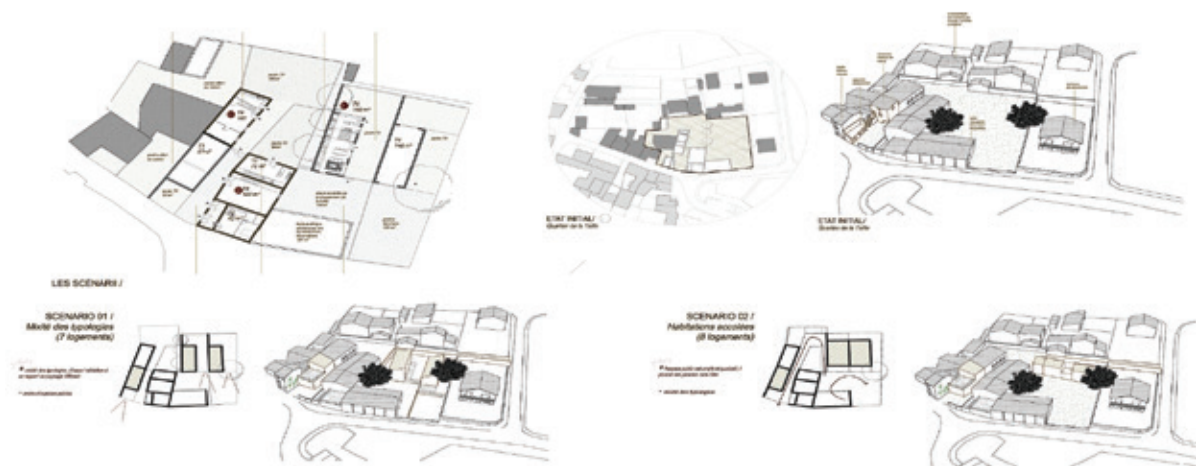
et votre thème. Depuis quelques années nous travaillons à l'agence sur les deux types de territoires et sur des projets de tailles très différentes. Pour vous donner un exemple, un ordre d'idée, notre plus gros projet fait dix millions d'euros et notre plus petit fait cent mille euros de travaux. C'est une richesse que l'on cherche à conserver le plus longtemps possible. Ce n'est pas évident de travailler sur des petits projets mais cela fait partie de notre identité.

Aujourd'hui, je voudrais vous montrer cinq projets. Deux projets rapidement, ce sont des projets en cours qui me semblent intéressants par rapport à votre thème, et trois bâtiments construits, plus aboutis.

Etudes pour l'habitat en centre-bourg à Pérignat-ès-Allier

Nous menons en ce moment une étude pour une communauté de communes à côté de Clermont-Ferrand. Clermont-Ferrand est une petite métropole comparable à celle de Pau, à peine un petit peu plus grande, relativement enclavée dans les montagnes et qui a évidemment une aire d'influence élargie. Il y a tout un tas de cités-dortoirs autour de Clermont-Ferrand. Nous travaillons sur une de ces communautés de communes qui est directement connectée à la métropole et





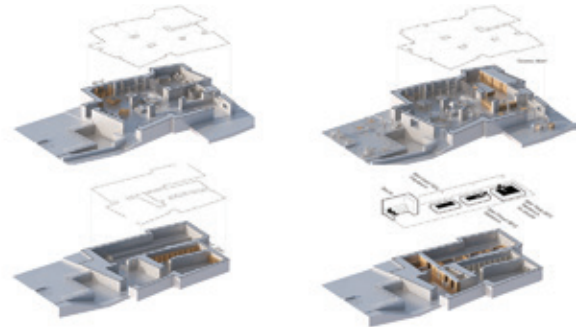
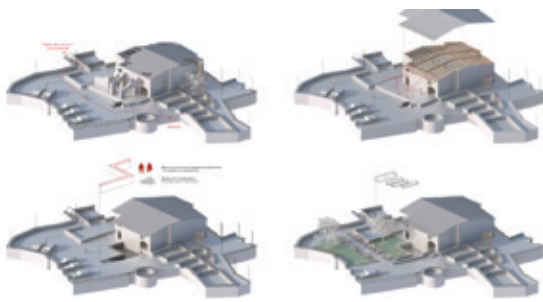
dans le cadre d'une ZPH, une Zone Pilote Habitat qui est un dispositif d'expérimentation sur le logement. La collectivité avait acheté, il y a quelques années, plusieurs terrains en centre-bourg. Il s'agit donc d'un cas classique du centre-bourg d'un territoire relativement attractif puisque proche de la métropole. Les gens habitent là mais travaillent ailleurs dans la métropole. Il s'agit d'un exemple de centre-bourg en difficulté où les commerces disparaissent, certains bâtiments sont en mauvais état et ne sont plus très attractifs. Donc pour endiguer ce phénomène, la commune avait acheté il y a quelques années plusieurs biens, deux ou trois parcelles bâties dans le but de mener une démarche innovante. Elle nous a confié une mission récemment avec un montage assez singulier dans le but de découper ces parcelles et permettre à des gens d'habiter en centre-bourg. Sur la base d'illustrations des qualités de vie potentielles, on a commencé par recruter des porteurs de projets par le biais d'annonces, sur le bon coin, en disant « la commune va vendre des terrains dans le cadre d'un projet concerté, vous pouvez participer à ce projet collectif et pas seulement acheter un terrain ». On a eu un bon nombre de réponses, de familles, de gens intéressés pour de petits investissements locatifs ou pour habiter dans une partie de ces biens. La suite de notre travail a été de procéder à des sortes de faisabilité, c'est-à-dire d'évaluer le nombre de logements possibles en fonction des demandes des gens. Et, ce qui est intéressant, c'est que l'on a pu travailler avec les gens directement, pour répondre à leurs besoins, tout en construisant un programme. Par exemple, il y avait une grande parcelle avec une maison en mauvais état, un hangar et une grange, là où de façon générale quelqu'un aurait acheté l'ensemble serait venu s'installer avec sa famille, ce qui aurait été déjà très bien, nous avons été capable de créer huit foyers. Donc, évidemment, nous sommes dans

une logique de densité, mais pas une densité pénible. C'est aussi ça le travail de l'architecte et des élus pour lesquels nous travaillons, de démontrer qu'à l'endroit où a priori la logique de marché aurait été de dire il y a une famille qui y habite, en fait on peut en faire habiter plus. Ce n'est pas théorique, c'est à partir des discussions et des accords que nous avons obtenu avec chacun des futurs constructeurs que l'on a fait ce travail. Aujourd'hui, il est terminé. La collectivité va donc vendre des parcelles découpées à des propriétaires et, à l'occasion de cette vente, elle aura quelques subventions et donc elle pourra financer quelques études et travaux en plus, dont le permis de construire de chacun. C'est-à-dire que la commune paie aux gens la prestation de permis de construire. Ce qui va nous permettre d'être dans un cadre, de continuer cette concertation, ce travail partagé et d'accompagner les gens dans le travail difficile de réhabilitation des bâtiments aujourd'hui en mauvais état, parfois même un peu en ruine. Voilà donc un exemple, une manière de revitaliser un centre-bourg.

Sauvegarde de la cave Marc à Plauzat

<http://borisbouchet.com/?realisation=rehabilitation-de-cave-saint-marc-musee-plauzat>

Un autre exemple dans une commune pas très éloignée également de Clermont-Ferrand, dans un territoire marqué par les terrasses à vignes, la vallée de l'Allier. L'organisation des bourgs remonte au Moyen-Âge autour de ce que l'on appelle des « forts villageois » qui sont en fait des fortifications formées par les habitations agglutinées. C'est-à-dire qu'il n'y avait pas de châteaux mais il y avait un ensemble de constructions très proches les unes des autres, très enclavées, qui constituaient la défense du village. C'était efficace à l'époque médiévale mais c'est le genre d'endroit qui est extrêmement dur à réhabiliter



parce que l'on ne peut pas accéder en voiture, tout est très étroit, imbriqué, les caves des uns sous les bâtiments des autres... Au départ, la commune nous a confié une petite mission de faisabilité sur l'opportunité de conserver un bâtiment qu'ils avaient en propriété, des anciennes caves. On parle de cave mais c'est une cave en rez-de-chaussée et une cave en sous-sol, donc une cave surélevée si on peut dire, il y a deux étages. Dans le conseil municipal, la plupart des élus avaient envie de démolir ce bâtiment, en disant que c'était une ruine et que cela ne valait rien. Le maire lui avait sa petite idée derrière la tête et il nous a confié cette faisabilité pour savoir si cela valait le coup de la réparer. Entre-temps, ils avaient fait faire des devis à des artisans, un charpentier et un maçon, pour sauver le bâtiment de la ruine. On a alors pris le budget de ces devis qui était d'environ 150 000 euros, c'est très peu pour refaire le toit et soutenir les murs dans un contexte patrimonial, et on a dit « à partir de ce budget-là, si l'on s'y prend bien, en faisant quelques économies de matières, on doit pouvoir aussi transformer ce bâtiment et le rendre utilisable ». C'est ce que

l'on a fait. Nous avons proposé deux programmes, un programme de salle des fêtes d'été à l'étage, cela veut dire que l'on ne met pas de fenêtres, c'est juste un abri en quelque sorte, et au sous-sol, pour faire des bains ruraux, c'est-à-dire un sauna et des bains, qui sont juste des abreuvoirs pour les vaches dans lesquels on fait couler de l'eau. Donc, en première phase, nous avons fait cette salle des fêtes d'été. Nous avons d'abord refabriqué l'entrée au travers d'un objet en béton, escalier et petite cour anglaise et à l'intérieur nous avons juste finalement évacué, nettoyé, réinstallé une grille à la place de la porte, dessiné quelques luminaires, reconstruit un cadre en béton sur un mur effondré et on a refait le toit. **Avec finalement très peu d'argent, nous avons pu transformer cet espace là en un lieu qui aujourd'hui a déjà servi trois fois en trois mois.** Ils y ont fait le marché de Noël encore la semaine dernière. Donc finalement plutôt que de faire des travaux pour simplement sauver le bâtiment et le laisser fermé pendant des années durant lesquelles il se serait encore abîmé, on a pu remettre le lieu aux normes, faire une rampe d'accès sur l'arrière,



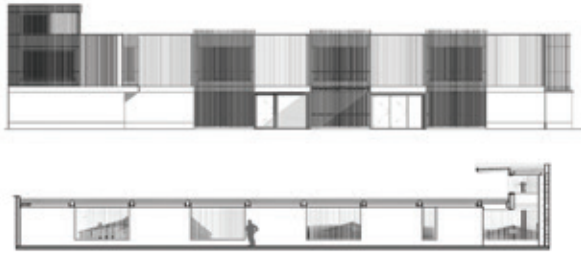
remettre de l'électricité, ouvrir une « fenêtre », tout cela avec des choses très simples. Nous n'avons pas l'argent pour acheter des luminaires dans un catalogue, donc nous avons demandé au plombier du village de nous tordre un tube de cuivre et on a acheté des belles ampoules. Ce qui coûte le plus cher ce sont les ampoules, 20 euros. Ainsi nous avons rendu ce lieu utilisable. J'espère que dans quelques semaines je pourrai vous montrer des images des fêtes dedans. On va maintenant attaquer la deuxième phase de ce projet, où l'on va réaliser le sauna qui est au sous-sol et les bains. Et comme nous n'avons toujours pas d'argent, nous allons organiser cela avec les habitants. Nous avons dessiné les plans, commandé le bois à la scierie du coin avec des systèmes d'assemblage extrêmement simples et ce sont les habitants qui, avec l'aide d'un charpentier pendant quelques samedis, vont fabriquer la cabane qui va servir de sauna. Ce qui est intéressant dans ce projet-là, c'est le lieu qui est très beau mais ce n'était pas facile à voir. Aujourd'hui, il y a déjà des restaurateurs qui ont appelé la mairie pour savoir si le bâtiment était à vendre. Pour l'instant le maire veut le garder un peu mais dans quelques années ils vont le vendre ou le louer. **L'aménagement révèle le lieu et donnera peut-être des idées à des privés pour des projets plus ambitieux.**

Je vais désormais vous montrer trois projets qui sont des projets construits dans un seul territoire qui est le Livradois Forez. C'est un parc naturel qui est entre la vallée de l'Allier et la vallée de la Loire, un territoire un peu enclavé entre les Monts du Forez et les Monts du Livradois, entre Saint-Étienne et Clermont, si je caricature, au cœur du Massif Central.

Épicerie et cabinets médicaux à Marsac-en-Livradois

<http://borisbouchet.com/?realisation=espace-rural-de-proximité-marsac-en-livradois>

D'abord un projet de maison de santé, de cabinets médicaux et une épicerie. C'est comme le projet de la médiathèque de Monein, il y a eu une démarche assez intéressante puisque la collectivité avait la volonté d'installer des médecins sur sa commune. Évidemment, ils étaient frappés, comme partout à la campagne, par le phénomène de désert médical, sachant que deux médecins de cette commune partaient à la retraite. La commune avait la volonté de pouvoir accueillir de jeunes médecins dans de bonnes conditions. Il se trouve qu'elle n'était pas sur la carte de financement de l'Agence Régionale de Santé et donc elle n'avait pas droit aux subventions. Mais le maire a estimé que le programme était indispensable à sa commune afin de pouvoir conserver des professionnels de santé, donc il a décidé de lancer le projet malgré tout. Ce qui était intéressant c'est qu'en fait il n'y avait pas de programme au départ. Ils savaient qu'ils voulaient accueillir des médecins et c'est tout. Ils ont commencé par recruter l'architecte, en l'occurrence mon agence, et nous avons participé au programme avec les professionnels de santé qui arrivaient au fur et à mesure. On a donc construit le programme avec les usagers. Il se trouve, par ailleurs, qu'il y avait une petite épicerie qui à l'époque appartenait à l'enseigne Casino. Elle était un peu mal fichue et enclavée dans le tissu. Or, le terrain retenu pour la maison de santé était bien placé pour une activité commerciale car il longeait la départementale qui traverse le Livradois Forez et qui est une route relativement passante. Casino s'était manifesté pour trouver une place quelque part et les élus imaginaient donc que l'on allait faire deux bâtiments, l'un à côté de l'autre pour



accueillir ces deux programmes. Nous avons proposé de les superposer. Un cabinet de médecins au cœur d'un centre-bourg c'est formidable car cela amène beaucoup d'activité mais ce n'est pas évident en terme d'intimité car le long de la route, le long des rues, nous aurons du mal à éclairer correctement ces espaces-là ou alors on aura des volets tirés en permanence. Donc, nous avons installé les personnels de santé à l'étage et l'épicerie Casino au rez-de-chaussée. C'était une chose a priori pas évidente au début d'un point de vue des programmes, mais comme vous l'avez démontré ici avec la cuisine et la médiathèque, en réalité on a tout intérêt à mutualiser les choses parce que cela fonctionne très bien à la campagne. Les gens vont chez le médecin et puis après ils en profitent pour faire leurs courses tout simplement. **Ce qui paraissait évident il y a une dizaine d'années dans n'importe quel centre-bourg ne l'était plus puisque, vous savez qu'en France on a construit tous nos équipements à la périphérie des bourgs malheureusement.** Voilà donc notre première idée.

Ensuite, nous avons travaillé sur une forme en L, en plan et en coupe. Le L nous permettait de maintenir un alignement sur la rue et puis d'avoir un petit recul, un petit espace public. Il y avait une question qui se posait dans cette maison de santé car les médecins ne voulaient pas partager les salles d'attente avec les autres professionnels de santé, les infirmiers, les kinés. Je ne sais pas pourquoi, mais c'est comme ça. Donc, dans une

petite maison de santé comme celle-ci, c'était quand même compliqué de dire on va faire une salle d'attente pour chacun, les distributions associées, etc. Nous n'avons pas les moyens. Et puis il y avait autre chose qui nous gênait dans la salle d'attente, cet endroit où l'on se retrouve, où l'on attend et où l'on ne sait pas trop quelle maladie on peut se transmettre. Donc, nous nous sommes dit qu'il fallait que l'on réinvente un peu cela. On a donc proposé une galerie en façade et les

salles d'attente sont juste des alcôves en face de chaque cabinet. Cela nous permettait de rentabiliser l'espace, de rentabiliser la distribution, d'avoir très peu d'espace perdu et aussi d'avoir un espace directement ouvert sur l'espace public avec, du coup, deux façades très différentes. Une façade à l'avant, sur la départementale, sur laquelle l'on retrouve cette galerie et ces salles d'attente et puis, à l'arrière, plutôt des dispositifs de cadres où on retrouve les cabinets orientés sur le village. Avec une architecture différente, une architecture de cadre d'un côté, et une architecture avec des filtres en bois de l'autre, des morceaux de bois qui les uns à côté des autres permettent de gérer l'intimité. Ce qui est intéressant aujourd'hui dans l'usage, c'est un village que je connais bien puisque ma mère va chez le médecin dans ce cabinet, en fait cela marche vraiment comme on l'imaginait, c'est-à-dire qu'il y a bien cet espace là à l'étage qui fonctionne comme un espace public. C'est ouvert quasiment sept jours sur sept puisque les médecins de campagne, vous savez encore aujourd'hui sont

... en réalité on a tout intérêt à mutualiser les choses parce que cela fonctionne très bien à la campagne.



ouvert quasiment tout le temps. Vous pouvez y aller en permanence. Les gens peuvent aller aux toilettes même s'ils ne vont pas chez le médecin, cela fonctionne vraiment comme un espace public intérieur. Le fait que cet espace public soit ouvert du côté de la voie permet ce genre de dispositif. Les salles d'attente sont ouvertes sur l'espace, lumineuses, ouvertes sur le paysage. Et donc de l'autre côté on retrouve les grands cadres sur le village.

Ensuite il y avait la question de « comment construire ce projet » ? Marsac-en-Livradois c'est un village qui, comme tous les villages de la vallée dans le Livradois Forez, est construit en terre crue, c'est-à-dire en pisé, la terre crue empilée, compactée. C'est une technique de construction très courante mais qui a disparu pendant la deuxième partie du XX^e siècle. On construisait en pierre sur les coteaux puisqu'il y avait de la pierre et, dans la vallée, on construisait avec les terres. Donc, nous avons proposé de réutiliser cette technique, qui porte toute une histoire, et de superposer, comme on le faisait traditionnellement, mais ici avec des formes non traditionnelles, de superposer donc deux matières traditionnelles, la terre crue et le bois. Les élus étaient d'accord, c'était il y a environ dix ans, au départ des prises de consciences environnementales, du besoin de faire attention à l'énergie et d'avoir des bâtiments plus performants. Les élus nous avaient bien précisé qu'ils souhaitaient un bâtiment extrêmement performant sur l'énergie, qui réponde à la norme la plus ambitieuse de l'époque. Nous avons alors travaillé sur ce point car le pisé, qui a d'énormes qualités, n'est pas une matière particulièrement isolante, c'est une matière miné-

rale. Donc, avec l'entreprise, nous avons mis au point un dispositif de double mur en pisé, un mur porteur de 40 centimètres, un isolant entre les deux et un mur extérieur à nouveau en pisé. Cela fait des murs très épais, de 95 centimètres mais qui ont l'avantage d'avoir beaucoup d'inertie, cette capacité à garder la fraîcheur l'été et la chaleur l'hiver. **Une chose est formidable avec les matières naturelles minérales, c'est qu'elles régulent l'humidité, c'est-à-dire qu'elles absorbent l'humidité en trop, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.** Aux saisons humides, par exemple, le pisé absorbe 1% d'humidité, et 1% sur un 1m² c'est 1 litre. L'été, quand le soleil tape sur les murs, cette humidité est restituée à l'intérieur, c'est un climatiseur naturel. Ce sont des hypothèses que l'on a fait de manière totalement empirique, sans calcul, juste en discutant avec les anciens. Et aujourd'hui ce bâtiment est extrêmement frais l'été, il faut le voir pour le croire à quel point cela marche.

Pour aller plus loin, il y avait une difficulté dans ce projet, il n'y avait pas d'espaces communs, à part les salles d'attente. Les médecins ne voulaient pas non plus d'accueil ni de secrétaire médicale sur place car, pour eux, les gens passent majoritairement par internet et le téléphone maintenant. On a donc cherché à valoriser l'entrée du bâtiment, qui est en fait un escalier et un grand couloir, en installant une grande fenêtre de toit qui fait entrer la lumière du sud sur un mur en pisé orienté plein sud. C'est un dispositif classique bioclimatique que tous les architectes connaissent, cela s'appelle le mur-Trombe – mur capteur-accumulateur –. Il s'agit de mettre un mur de masse derrière un vitrage sud qui permet d'éclairer et de chauffer



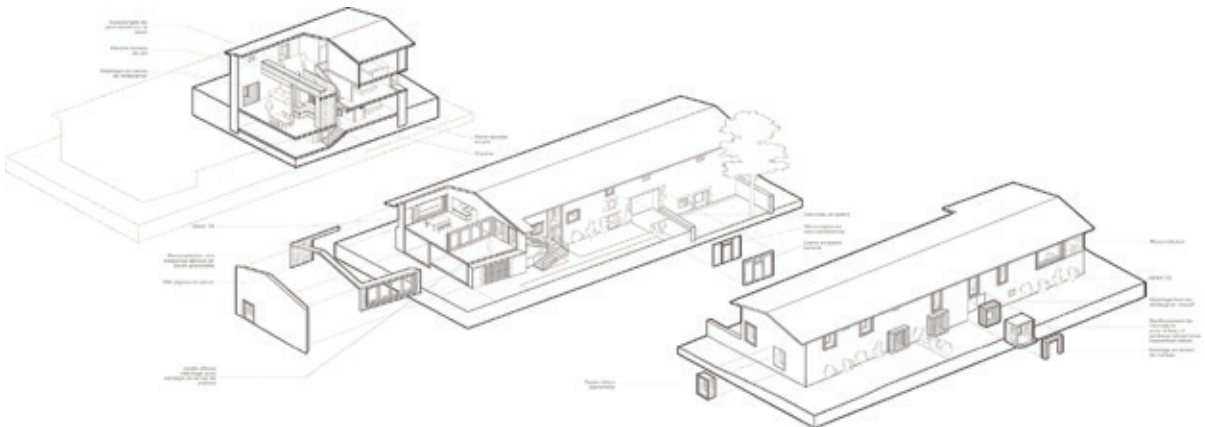
le dispositif. Comme nous sommes est plein sud, nous avons profité de la forte variation de l'angle d'incidence du soleil selon les saisons, en installant un grand débord de toit. Ainsi nous protégeons le vitrage du soleil d'été, haut dans le ciel, pour garder la fraîcheur à l'intérieur. Cet espace vertical permet, en ouvrant les fenêtres en partie haute, de ventiler toute la nuit ce mur minéral qui emmagasine la fraîcheur. Cela marche très bien et cet espace est très agréable avec ce mur en pisé à l'intérieur, sans stabilisateur, c'est-à-dire sans chaux, sans ciment, juste de la terre crue. Une terre qui a été récupérée sur les murs en ruine des champs aux alentours du village. Il y a là une ambiance très feutrée et, comme cette matière minérale a plein de petites anfractuosités, elle produit une acoustique très singulière, il n'y a pas d'écho, c'est très doux, une ambiance très apaisée.

Réhabilitation d'une ferme en trois logements sociaux intercommunaux

<http://borisbouchet.com/?realisation=3-logements-a-domaize>

Je voulais quand même vous montrer une opération de logements, toujours dans la région, car un des grands enjeux de notre société, et en particulier des territoires ruraux, c'est le logement. Vous le savez, il y a eu une évolution récente de la loi qui est extrêmement défavorable à la qualité du logement. J'ai déjà écrit là-dessus, si cela vous intéresse vous pourrez regarder, mais je n'en parle pas plus que cela, je préfère montrer des exemples pertinents, et je suis sûr que vous en avez aussi sur vos communes. Avec l'agence on a travaillé sur la réhabilitation d'un bâtiment en trois logements sociaux intercommunaux, c'est-à-dire

sociaux dans le sens où les collectivités locales bénéficient des financements de l'État pour fabriquer des logements à destination des plus modestes. Alors quand je dis les plus modestes, c'est 75% de la population française et 80 - 85% en territoire rural, donc tout le monde quasiment. Au départ la commune avait racheté ce bâtiment à l'époque où il y avait des subventions pour le tourisme et comptait faire un gîte. Puis les élus ont laissé passer le projet, les subventions ont disparu et ils se sont retrouvés avec ce bâtiment sur les bras. C'était une ancienne grange d'une ferme dans un tout petit hameau d'une commune de 500 habitants dans une petite communauté de communes de quelques milliers d'habitants au milieu d'un territoire enclavé. Le hameau compte sept maisons dans mon souvenir, c'est tout petit. On pourrait se dire que c'est bizarre de faire des logements à cet endroit-là, personne ne va vouloir y habiter mais c'était leur intention de départ. Les élus nous ont proposé de réfléchir au programme : combien de logements, quelles tailles et surtout est-ce qu'il fallait raser le bâtiment ou le réhabiliter ? A l'époque nous étions de jeunes architectes, nous avions envie de faire du neuf, parce que c'est plus valorisant. Et puis, il y avait toute une série d'injonctions. Par exemple, un jour, le géomètre qui était allé faire le relevé nous appelle à l'agence. Il voulait absolument me parler et il me dit « il faut le démolir ce bâtiment ». C'est quand même drôle que ce soit le géomètre qui appelle l'architecte pour lui dire ça. **Tout le monde voulait démolir ce bâtiment. Le patrimoine courant comporte des valeurs négatives pour les gens, les élus.** On a alors réfléchi avec plusieurs hypothèses, on gardait une partie, on faisait une extension. Et finalement, nous nous



sommes dit qu'à cet endroit-là ça n'avait pas de sens de faire un bâtiment neuf, que ce serait plus cher et que ce se serait une erreur sociale. Il faut voir ce que c'est d'amener trois logements dans un village où il y a cinq familles. C'est quasiment doubler la population, c'est un choc à une toute petite échelle. Et puis un bâtiment neuf dans un village qui n'est pas neuf par nature, où les façades ne sont pas refaites, faire un bâtiment neuf, clinquant, ce n'était certainement pas une bonne idée. Donc, nous avons travaillé sur la réhabilitation de ce bâtiment. Il y avait des parties qui avaient été réparées et il y avait plusieurs époques de construction. L'hiver, avant le chantier, un bout du toit s'était envolé. Bref il n'était vraiment pas en bon état. Mais nous nous sommes dit que cela valait le coup, parce qu'en France, vous savez, on parlait beaucoup de patrimoine dans le sens exceptionnel. Il y a un dogme sur le patrimoine qui dit « ce qui a de la valeur culturelle c'est ce qui est exceptionnel, ce qui

n'est pas fréquent, ce que l'on voit peu ». Donc on conserve, on met de l'argent sur ce qui est exceptionnel, ce qui est bien normal évidemment. Ici, nous nous sommes aperçu finalement qu'**il y avait une autre valeur patrimoniale, au sens économique, c'est-à-dire de ce que l'on se transmet de génération en génération**, de la maison que l'on récupère de ses parents et qui fabrique une sorte de pécule pour attaquer la vie quand on est jeune. Nous l'avons abordé de cette manière en se demandant : quelle est la valeur, quelle est la richesse de ce patrimoine ? Et habituellement, qu'est-ce qu'il n'y a pas dans les logements sociaux ? Nous avons répondu : de la pierre et de grands volumes. Donc nous avons cherché à conserver ces qualités que l'on n'a jamais quand on fait du logement social neuf. Nous avons alors travaillé sur un T3, un T4 et un T5, en réfléchissant à comment utiliser les volumes de cette ferme. Dans le séjour du T5 par exemple on a sept mètres sous plafond. C'était un luxe absolument incroyable



que l'on ne peut habituellement pas se permettre quand on construit ce type de logement neuf. Ensuite pour rester sur cette histoire de patrimoine, nous avons travaillé comme des archéologues du patrimoine banal. Nous avons fait un relevé de toutes les ouvertures. Dans une ferme, il y a une porte de grange, un petit soupirail, une fenêtre d'habitation à un endroit, un linteau en fer, un linteau en pierre, un linteau en bois pourri... il n'y avait pas deux fenêtres pareilles. On s'est amusé à relever comme cela toutes les fenêtres et nous avons fait le travail de projet en les transformant. Nous avons appelé cela « l'encyclopédie des cadres de fenêtres ». Nous avons fait la transformation de chaque fenêtre de manière très attentive comme s'il y en avait qu'une alors qu'il y en avait quarante. Ensuite, nous nous sommes demandé quelle était la matière la plus adaptée à la transformation de ce bâtiment, la matière rurale finalement, rustique, vernaculaire. Ce n'était pas la pierre, ni le bois. Tous les linteaux en bois étaient pourris par exemple. Nous avons choisi le béton. Le maçon a pris un tas de planche et a fabriqué des cadres en béton, de grands cadres sur le paysage. Il a fait son béton sur place, il avait une petite unité mobile de chantier. Nous avons reperçé ce bâtiment, nous l'avons transformé pour le rendre habitable. C'était un chantier assez important, ce n'était pas une petite réhabilitation et nous repartions presque de zéro. Je dis cela parce que c'est un projet qui a coûté 1450 euros au mètre carré de surface habitable.

... souvent, on est tenté de ne pas garder ce genre de bâtiment et de refaire du neuf. Mais pour le même prix, ici on a fait mieux, grâce à ce patrimoine...

C'est à peu près le prix du neuf aujourd'hui, si on ne se débrouille pas trop mal. Je veux juste dire par là que, souvent, on est tenté de ne pas garder ce genre de bâtiment et de refaire du neuf. Mais pour le même prix, ici on a fait mieux, grâce à ce patrimoine, c'est cela qu'il faut voir.

Nous avons utilisé le béton pour consolider le bâtiment qui était en train de tomber et nous avons accepté l'idée de conserver cet univers de l'imperfection, du bricolage en façade avec plusieurs époques. C'est-à-dire des enduits en terre, en ciment, des parties en parpaings, en pierre maçonnées, des parties en pierre un peu moins bien maçonnées. Et nous avons décidé d'assumer ce côté-là et de ne pas refaire le crépît, de simplement rajouter une étape, avec ces cadres en béton qui marqueront le début de XXI^e siècle et une nouvelle transformation de ce bâtiment.

Dans ce projet nous avons deux options à l'appel d'offre, qui valaient à peu près 40 000 euros sur l'ensemble du projet. C'était refaire l'ensemble du crépît ou fabriquer le mobilier intérieur. Nous avons choisi de faire le mobilier intérieur et de ne pas refaire le crépît.

Nous avons fabriqué tout le mobilier sur mesure, en bois local, fait par un petit artisan. Nous avons fait les cuisines, les escaliers, tout le mobilier des chambres. C'est du logement social, mais c'est aussi une manière de dire aux gens que ce ne sont pas simplement des logements de passage mais que l'on veut qu'ils s'y sentent bien. Parce que dans le logement social c'est souvent des jeunes



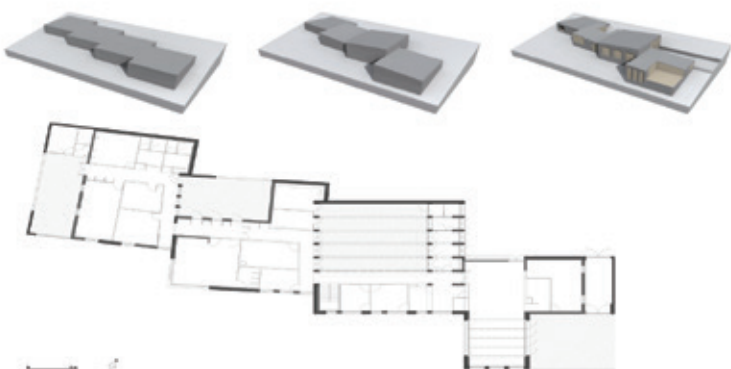
qui y sont, en attendant de construire une maison, de réhabiliter quelque chose. Et souvent, ils n'ont pas envie de dépenser de l'argent dedans, ils gardent leur argent bien évidemment pour leur futur projet. Donc ils bricolent, ils campent pendant dix ans, pendant quinze ans. Nous avons voulu leur donner les conditions qui soient les plus favorables possibles, donc Nous avons fait tout ce travail de mobilier dessiné sur mesure avec de l'argent qui aurait pu servir à refaire les façades.

Centre de Loisirs à Arconsat

<http://borisbouchet.com/?realisation=accueil-de-loisirs-arconsat>

Pour terminer, je voudrais vous parler d'un dernier projet, d'une échelle un peu différente, pour vous montrer également un bâtiment neuf, dans des conditions différentes. C'est un projet de centre de loisirs, dans le Livradois-Forez sur les parties hautes du Forez, en zone de moyenne montagne, où les villages sont à 800, 1000 mètres d'altitude. On est à une petite heure à peu près de Clermont-Ferrand, dans une communauté de communes où il n'y a pas de commune-centre. C'est un ensemble de petits villages qui a une politique assez intéressante sur le plan des équipements depuis dix ans car ils répartissent les équipements dans les communes. Donc, plutôt que de faire une crèche et un centre de loisirs dans chaque commune, ils ont mutualisé et chaque commune bénéficie d'un équipement collectif. C'est super, mais cela crée une difficulté. Les équipements sont gros par rapport à la taille des communes en question. A Arconsat, la parcelle qui nous a été confiée pour faire un centre de loisirs se trouve à l'entrée du village. C'était une parcelle en forme de demi-

lune. Le choix des élus est un grand classique : on fait les équipements à l'entrée du village, là où on a de la place, comme cela on peut se garer, c'est facile. Toutefois, nous sommes dans un paysage qui est très spectaculaire, entre la vallée de La Durolle et les crêtes du Forez, dans un parc naturel. On se voyait assez mal installer un centre de loisirs au milieu et tout son bazar de parkings, clôtures, jeux en plastique, dans ce paysage naturel. En plus, Arconsat est un village construit en granit, schiste granitique de cette région, sur un éperon rocheux. Ce qui est amusant, c'est que les élus nous ont choisi en pensant que nous allions faire une architecture en bois, écolo car c'est notre réputation. Et comme c'était un centre de loisirs, ils imaginaient une architecture assez colorée. En fait nous avons pris le contrepied de cela en expliquant qu'au-delà du programme de centre de loisirs, il s'agissait d'un monument dans un paysage très spectaculaire. Nous leur avons montré qu'il fallait travailler plutôt sur le thème de l'affleurement rocheux, une chose très simple qui est juste une minéralité qui émerge du sol. Qu'il ne fallait surtout pas qu'il y ait de couleurs ostentatoires, que le bâtiment devait être discret dans son paysage et ressembler finalement à ce qu'il y a autour. Nous avons travaillé sur l'articulation entre une matière minérale, du béton, fabriqué avec des granulats d'une carrière qui est juste à côté et le bois. **Une chose qui est importante dans notre travail, c'est essayer de comprendre et de réexpliquer ce qu'est le programme que l'on nous confie.** Dans un centre de loisirs, il y a beaucoup d'espaces extérieurs, la cour des petits, celle des grands, la terrasse, le préau, etc. Et généralement on fait un bâtiment puis on répartit autour ces espaces, avec des sols colorés, des jeux pour



enfants, des canards en plastique et des clôtures en mailles soudées autour. Cela crée des équipements un peu exclus du paysage dans lequel ils se trouvent. Ici, nous sommes partis sur l'idée que tous les espaces extérieurs seraient inclus dans l'œuvre du bâtiment, dans la construction, que nous n'aurions pas d'espace extérieur, au delà des murs. Ce choix nous a permis de concevoir l'ensemble du programme dans le bâtiment, sur un tiers de la parcelle, et de garder les deux tiers restants en champs. Ce n'était pas évident au début de faire accepter cette idée et de dire aux élus, en gros, vous avez acheté un terrain, on ne va en utiliser qu'un tiers et tout le reste va juste être du champ comme les 30 km de paysage que vous avez devant. Finalement, cela a été bien compris, et c'est aussi un confort en terme d'usage parce que tous les espaces extérieurs sont plats, à niveau et à proximité du bâtiment. Les cours, le préau sont comme des espaces intérieurs. Ils sont extérieurs bien-sûr, mais ils sont tellement proches du bâtiment qu'ils sont traités comme des espaces intérieurs.

C'est un bâtiment qui se regarde, c'est-à-dire qu'il

fait face à ce paysage formidable de la vallée de la Durolle, nous avons intérêt à l'étendre comme cela en longueur. Mais, par des sortes de décalages, nous voyons les autres parties du bâtiment. Nous avons travaillé sur une forme assez contemporaine, tout en respectant des spécificités vernaculaires, rurales, donc en évitant les effets de répétition, par exemple en intégrant des fenêtres différentes. Et puis, une chose très courante dans le Livradois-Forez, c'est la mixité des matières entre le minéral et le bois. On retrouve souvent cela dans les fermes, un étage en pierre, un étage en pisé, un autre en bois. On a travaillé sur cette mixité des matériaux, avec une sorte de squelette en béton qui exprimait ce caractère minéral, à l'échelle du paysage. Et puis, des remplissages en bois, pas seulement la fenêtre, un peu plus que ça finalement, avec cette idée qu'aucune fenêtre ne devait se ressembler, exactement comme dans la ferme dont j'ai parlé tout à l'heure. Du point de vue thermique, le bâtiment est extrêmement performant avec un travail d'articulation entre ossature bois et béton pour éviter les porte-à-faux. Il est chauffé par une chaudière bois, comme tous les projets que l'on a fait ces dix dernières années.

Pour finir, pour aller au bout de l'expérience, il se trouve qu'il y avait une usine de recyclage du carton et une usine de fabrication d'emballage à proximité. Nous avons donc proposé à la communauté de communes de travailler sur l'ensemble du mobilier. Nous avons créé des bâtiments très singuliers, très beaux qui correspondent à l'histoire du lieu et cela nous gênait que le mobilier soit acheté sur un catalogue, du mobilier fabriqué en Chine, que l'on peut voir partout en France, en



Europe, partout dans le monde même. **L'architecture et le mobilier c'est pareil, sur mesure, artisanal.** Comme nous avons ces deux entreprises sur la commune, nous avons mis au point une chaise à partir de cartons et de bois, un cadre en bois et une assise en carton. Nous avons réussi à le faire dans le prix du catalogue, c'est-à-dire 75€ la chaise avec 60€ de bois et 15€ de cartons. Nous avons quand même quelques inquiétudes sur l'usure du mobilier mais finalement cela fait quelques années maintenant et pas une chaise n'a été changée. Et si d'aventure de la ratatouille tombe sur le carton, il suffit de recommander une plaque à l'usine voisine et cela coûte 15€, enfin peut-être 30€ maintenant. Donc, tout le mobilier est fait sur-mesure, réalisé par des artisans du coin, validé par la PMI – Centre de Protection Maternelle et Infantile – et ils en sont très contents.

Pour aller encore plus loin, on a aussi fabriqué et dessiné les jeux pour enfants. Alors ça, c'est encore une autre histoire d'ailleurs, la norme des jeux pour enfants. En France, il y a un seul bureau de contrôle, à Brest, qui est habilité à les évaluer, ils sont donc venus. Pour vous donner un ordre d'idée de la difficulté, le coût du contrôle technique sur le bâtiment c'est peut-être 10 000 euros et le coût du contrôle technique sur les jeux c'est 3 000 euros et il y a deux jeux. Mais ce n'est pas grave, nous avons voulu aller au bout de la démarche, donc nous avons fait fabriquer des jeux sur mesure, les notices de montage et d'entretien. Parce que la

... *Il faut essayer de ne pas prendre les choses qui ne nous plaisent pas pour argent comptant, ne pas se laisser bloquer par des normes.*

norme est faite pour les industriels. Donc il a fallu que l'on se mette dans le cadre des industriels pour y arriver. Le petit jeu meuble de cuisine a été fait par un artisan du coin, un zingueur, une grande cuisine qui n'est pas en plastique. Il y a également une cabane qui respecte parfaitement les normes mais qui n'est pas une maison de catalogue parce que dans cette petite cour nous n'avions pas la place de mettre une cabane de catalogue. Il y a des normes, des distances de sécurité si les enfants tombent, etc. Il n'y avait pas de cabane qui avait la forme que l'on voulait. Nous avons fait tout ce travail de mise au point avec les éducatrices évidemment, pour savoir ce qui les intéressait dans leur pédagogie.

Il faut essayer de ne pas prendre les choses qui ne nous plaisent pas pour argent comptant, ne pas se laisser bloquer par des normes. Il faut toujours se poser la question : est-ce que l'on peut le faire et dans quelle condition ? Il y a les jeux pour enfants, ces trucs que l'on achète en Chine, peut-être que nous pourrions les fabriquer en France. Vous voyez ce genre de dispositions, ce genre d'ambitions. Et ces ambitions, qui nous caractérisent, évidemment nous les avons toujours mené avec nos clients. Ce n'est pas le genre de choses que l'on fait « contre » mais « avec » les commanditaires, sinon nous ne pouvons pas les faire, tout simplement.

Merci.



Philippe MADEC Architecte urbaniste enseignant

Merci d'avoir présenté ce court métrage à propos du projet de centre-bourg de Loupiac.

Sur la commune de Loupiac on produit un vin doux, tout près de Sauternes. C'est une commune de 400 habitants. En son cœur, il y a un terrain vide entre mairie et église. Ces parcelles sont inscrites depuis longtemps dans le PLU pour urbanisation. Nous avons fait une proposition d'aménagement avec les élus et un bailleur social bordelais « Aquitanis », une proposition participative avec les habitants, que nous avons rencontré à plusieurs reprises pour réfléchir à la manière d'engager l'aménagement de ce site sur 25 ans. Une fois que le projet a été partagé entre nous, j'ai proposé que trois jeunes équipes d'architectes de Bordeaux viennent faire un *workshop* de deux jours. Ils ont dormi chez les habitants, ils ont travaillé au vu et au su de tous et ils ont cherché à montrer ce que pourrait être l'architecture de demain sur ce site. Cela a été un magnifique moment d'échange entre tous. Les architectes ne se sont pas mis en situation de compétition, ils ont décidé de travailler ensemble. Et ce film, qui appartient à une série de quatre disponibles sur YouTube, montre ce travail en commun. J'évoquerai tout à l'heure pourquoi je passe par cette phase.

Je suis engagé, depuis longtemps, depuis toujours, pour l'écologie. Je me dis architecte écologiste. Pendant quelques années, j'avais arrêté d'expliquer pourquoi j'étais écologiste et pourquoi il était indispensable que l'aménagement des territoires, l'aménagement urbain, l'aménagement rural et les bâtiments le soient. Et puis, la crise des *subprimes* s'est produite et les enjeux environnementaux sont un peu passés à l'as. Du coup, je le redis au début de chacune de mes présentations. Cela ne dure que dix diapositives mais elles montrent ce qui a du sens pour moi. Ainsi vous saurez de quoi je vous parle, vous ne vous méprendrez pas sur mon propos.

Nous sommes de plus en plus nombreux, on le sait, et nous serons encore de plus en plus nombreux à l'avenir. Cette multitude ressemble, malheureusement, à une sorte de piscine chinoise. Il y a ceux à qui l'on a appris à nager qui ont de l'eau, et ceux à qui l'on n'a pas appris à nager et qui

n'ont pas d'eau. Souvent ceux à qui l'on a appris à nager pensent que ceux qui sont en face sont trop nombreux. Cette iniquité, dans le rapport à la richesse, à la ressource, caractérise notre planète. On ne peut pas accepter cette situation. Le philosophe Paul Valéry, dès 1931, explique dans le livre *Regards sur le monde actuel*, que **le temps du monde fini commence**. Ce que le philosophe comprenait, dès le début du siècle précédent, les scientifiques avec le Club de Rome l'expliquent. Ils demandent en 1968 au Massachusetts Institute of Technology – MIT – et au groupe de Dennis Meadows de faire un rapport, qui en France va s'appeler *Halte à la croissance*. Dans ce rapport, on peut lire ce que maintenant nous savons tous : **il ne peut pas y avoir de croissance infinie sur une terre finie sans dommages écologiques considérables**. Au moment où le Club de Rome agit, en 1968, le dérèglement climatique est annoncé mais ne s'est pas produit. Les 17 années les plus chaudes depuis 1880, c'est-à-dire depuis le début du regroupement de toutes les données météo au monde, les 17 années les plus chaudes nous venons de les vivre et elles sont toutes au XXI^e siècle. On le sait, les assureurs le savent aussi, le montant des primes d'assurance dues aux catastrophes naturelles n'en finit pas de grandir et il n'est pas nécessaire d'aller très loin pour le savoir.

Un exemple, la décharge à ciel ouvert de la communauté urbaine de Marseille, la décharge d'Entressen. Elle a été fermée il y a maintenant 9 ans mais il a fallu 10 années de guerre de l'Europe pour y parvenir. Son image reste et restera longtemps. Pourquoi ? Parce qu'elle parle considérablement de notre situation. Il n'y a plus de terre, il



n'y a plus de nature, il y a que des déchets. Entre ce dérèglement de la nature, des vols d'oiseaux et ce sol qui n'existe plus, il y a une machine, et cette machine apporte tous nos déchets. La terre nous donne tous les jours tout ce qui fait que l'on peut vivre, l'eau, l'air, ce que l'on mange et qu'est-ce que nous lui rendons ? Nous lui rendons des déchets. Et tellement de déchets quand on fait de l'urbanisme, de l'architecture, puisque 60% des déchets quotidiens sont produits par le monde du bâtiment. Cette catastrophe est liée au fait que nous surexploitions la planète.

Vous connaissez l'image de Sébastiao Salgado qui montre une mine d'or au Brésil. Ne croyez vous pas que l'on veut que la Terre soit une mine d'or pour l'exploiter ? Sauf que l'exploitation de la Terre, c'est toujours l'exploitation de l'homme par l'homme, de la même manière que dans la piscine chinoise il y a quelque chose qui n'est pas non plus acceptable. Et tout cela finit par produire des catastrophes naturelles. On a dit que les assureurs le savaient mais les Philippins le savent aussi tous les 3 ans. Et pas que les Philippins. Les destructions par les catastrophes naturelles sont liées à l'activité humaine et à toutes les activités humaines.

Et la partie terrible, qui nous engage particulièrement nous qui faisons de l'aménagement, c'est la question de la guerre. Toutes les guerres contemporaines sont liées à la maîtrise des ressources naturelles. Je vais le dire un peu rapidement mais si l'on ne faisait que des bâtiments zéro énergie ou des architectures passives, peut-être que l'on dépendrait moins de Poutine. Ce rapport à la ressource et à l'utilisation de la ressource nous engage considérablement. Voilà, c'est ce pourquoi toutes mes architectures sont à la fois engagées, militantes, sociales et réalisées ensemble, comme à Loupiac où l'on a fait participer la population au projet, où l'on a demandé à d'autres confrères de travailler avec nous, où l'on a avancé tous ensemble.

La philosophe Hannah Arendt a écrit, à la fin du XX^e siècle, de magnifiques textes sur l'autorité. Dans les années 1990, elle a écrit dans *La crise de la culture* qu'il n'est plus important de savoir qui a l'autorité parce que finalement tout le monde a son autorité. L' élu a son autorité, l'architecte a son autorité, l'ingénieur a son autorité, le citoyen a son autorité. Ce que dit Hannah Arendt c'est que le plus important est de trouver ce qui fait

autorité et elle précise « **ce qui fait autorité est le projet partagé** ». On le sait, si l'on veut que les projets durent, il faut que les raisons, les envies, les fonctionnements soient absolument partagés.

Pour partager, on peut créer un groupe de citoyens témoins qui fait le lien à la fois entre le groupe de projet et les habitants. On peut utiliser un processus de conception intégré, c'est un procédé canadien par lequel on met l'ensemble des acteurs des projets autour de trois ou quatre sujets, pour que les décisions soient prises ensemble et que le projet finalement se fasse dans l'accord de tous. Il peut y avoir des moments de grande tension. Travailler avec l'autre, c'est penser à la totalité de ce qui est différent de nous. Je sais que cela a été évoqué dans le cadre de ces soirées-débat par un des conférenciers qui a fait référence à mes critiques sur l'Insee. Penser l'autre, c'est penser tout l'autre. Aujourd'hui en France, on a une manière assez focalisée de penser l'aménagement du territoire. On dit que 77,6 % de la population française est urbaine, ce

qui n'a pas de sens, vous le savez bien. Ce chiffre vient d'un mensonge, qui est la définition de l'Insee, qui dit qu'à partir de 2000 habitants agglomérés et s'il y a moins de 200 mètres

 **Travailler avec l'autre c'est penser à la totalité de ce qui est différent de nous.**

entre les parties agglomérées, on est en ville. 2000 habitants cela ne fait pas une ville. La fausse réalité de la France c'est cela, la vision centralisée des technocrates. La France centralisée, les voiries, on peut ajouter les TGV, mais cette vision-là, c'est celle qui est encore à l'œuvre aujourd'hui dans la pensée d'un territoire. Les métropoles, c'est un mensonge qui oriente la totalité de l'aménagement du territoire, au nom de l'égalité, parce que si 77,6% de la population est dans les villes il faut s'occuper de ces 77,6%. Mais la réalité est autre. J'ai refait des calculs, **entre 52 et 61 % de la population française habite le monde rural et occupe 95 % du territoire**. Et cette population n'est pas agglomérée, elle est difficile à gérer, elle est disséminée et finalement les modes de pensée un peu simplistes ont du mal à admettre ce qu'est le foisonnement, la dispersion, le disséminé. La réalité est vraiment là, il y a un combat à mener pour aller vers **une équité des territoires, celle qui s'appuie sur une donnée que l'on n'utilise pas souvent et qui s'appelle l'empreinte écologique**. L'empreinte écologique de Paris est 313 fois plus lourde que sa bio-capacité. Ce qui veut dire que l'impact écologique de Paris, cela vaut aussi pour d'autres métropoles, est considérable. Il y a une dette écologique de ces métropoles qui n'est

jamais rendue numéraire, qui ne fait jamais l'objet d'une dette monétaire, d'argent qui pourrait être redistribué à l'aménagement des autres territoires. Il faut regarder l'équité de ce point de vue et donner plus à ceux qui ont moins. On le sait bien, il n'y a que de cette manière que l'on réussira à avoir un territoire apaisé.

Je suis membre du Chapitre Europe du Club de Rome, très attaché à leurs rapports et particulièrement à celui-ci qui s'appelle le Facteur 4. C'est un rapport qui a été fait dans les années 1990 et qui dit qu'il faut utiliser deux fois moins de ressources pour arriver à deux fois plus de bien-être. Notre travail est là, il faut utiliser deux fois moins de ressources. Il y a plein de façons d'y parvenir. Il existe un événement en France, depuis 4 ans maintenant, qui s'appelle le OFF du développement durable. Il montre que l'on peut faire des projets différents, désirables, qui ont moins d'impact et que l'on sait déjà faire.

Il y a quelque temps avec deux amis, Alain Bornarel et Dominique Gauzin-Müller, j'ai lancé un *Manifeste pour une Frugalité Heureuse et Créative*, pour l'architecture et l'aménagement des territoires urbains et ruraux. Ce manifeste est aujourd'hui en train de

rassembler, on est à plus de 6 000 signatures. Les premières rencontres vont avoir bientôt lieu à Lens et Loos-en-Gohelle. On réalise que sur tout le territoire il y a plein de gens, souvent solidaires et solitaires, qui se retrouvent dans ce manifeste.

L'idée, en tant qu'architectes, ce n'est pas de refaire le vernaculaire d'avant mais de reprendre des positions extrêmement simples de nos anciens. Dans les premiers textes écrits sur l'architecture, Vitruve nous dit « le premier soin de l'architecte devrait être de ne pas employer des matériaux que l'on ne peut trouver sur place ou préparer à moindre frais, car il est des lieux où l'on ne trouve en quantité suffisante ni le bon sable de cave, ni les bonnes pierres, ni de l'abies, ni du sapin, ni du marbre et où il faudrait, pour avoir toutes ces choses, les faire venir de loin avec beaucoup de peine et de dépenses ». Il me semble que l'on a un peu oublié cette histoire et que la plupart du temps nos ressources ne viennent pas de 30 km à la ronde.

Ajoutons à la pensée de ce grand architecte ancien, celle d'un philosophe des Lumières, Diderot, qui écrit à ses amis les frères Grimm « l'architecture est un art borné dit-on, oui, dans l'esprit des architectes », comme quoi les architectes n'ont pas toujours été bien aimés et il ajoute « que

l'on fasse rentrer dans le projet d'architecture la considération du temps, du lieu, des peuples, de la destination et l'on verra varier à l'infini les proportions des pleins, des vides, des formes, des ornements et de tout ce qui tient à l'art ». C'est-à-dire qu'en regardant le monde dans lequel on vit, en travaillant avec les cultures, avec les sociétés, avec les gens, avec le contexte donc, on fait des architectures qui sont conformes, adaptées. Aujourd'hui, on ajoute le climat.

Je vais vous présenter quelques exemples de travaux réalisés par mon atelier dans le monde rural. A Plourin-lès-Morlaix, petit village, le bourg compte 900 habitants, la commune 1600 habitants, il n'y avait pas de centre. C'est un des premiers travaux dans les centres-bourgs, entre 1991 et 2004. Quand on est arrivé il y avait une étendue de goudron, la DDE était passée par-là et avait fait un magnifique parking. On s'est attaché au fait que pour constituer une place, il faut une mairie et que l'ensemble des aménagements qui arriveraient fabriqueraient une centralité. Fabri-

quer une centralité dans le monde rural cela ne veut pas dire la voiture partout. Bien sûr la voiture arrive au centre, puisqu'on ne vit pas le monde rural autrement qu'en se déplaçant

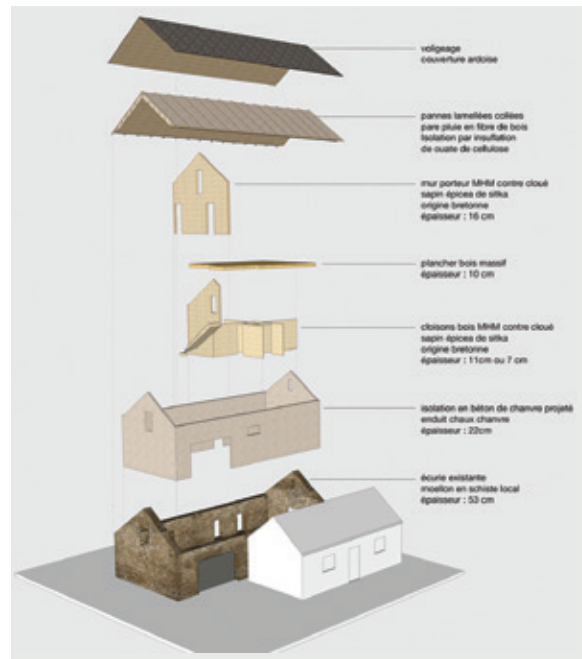
vers le centre avec sa voiture. Mais quand on est au centre, et bien peut-être que les espaces du bourg n'ont pas à être occupés par la voiture, que cette dernière peut rester en périphérie. Pour cela on a créé des portes, des ouvertures, des passages pour se garer et rejoindre la pharmacie, le bistrot, à pied. Cette ouverture, en fait, c'est un peu ce que j'appelle la « leçon des bourgs », c'est la leçon de la proximité. On réussit à organiser et à négocier finalement avec tous ceux qui habitent là la possibilité d'avoir une autre relation au territoire. Quand on est dans le monde rural il faut être fier de son centre-bourg. A Plourin-Lès-Morlaix, l'ancienne mairie au cœur du village a été transformé en poste. Ici le logo de la poste est bleu. Quand vous demandez d'avoir ce logo à la poste ils vous disent « mais non, c'est pour les Champs-Élysées ou le Mont Saint-Michel », sauf que, dans un bourg, où sont les Champs-Élysées du bourg ? C'est la place du centre ! Donc il n'y a aucune raison de se récupérer l'horrible couleur jaune alors que vous pouvez avoir le bleu. **Il faut revendiquer la puissance et la force de l'espace public dans toutes les échelles, c'est extrêmement important.**



Quand on est dans le monde rural il faut être fier de son centre-bourg.

Un autre exemple, la réhabilitation d'une grange, une écurie en ruine pour en faire une petite maison. Il n'y a pas de chauffage, juste un poêle à bois pour toutes les pièces. Il n'y a pas de système de ventilation mécanique, ce qui nous met totalement hors la loi, mais on y vit très bien et tous les matériaux viennent de moins de 20 km alentours, sauf le chanvre puisqu'il n'y avait pas d'entreprise dans le Finistère spécialisée dans la projection de béton de chanvre pour l'isolation. A l'intérieur du volume, nous avons fait une dalle en béton parce que nous sommes dans une carrière de granit et il peut y avoir du radon, donc on a mis un dallage

ventilé. Dessus nous avons installé une mousse de verre qui est faite à partir de pare-brises de voitures recyclées. Toute la peau intérieure est isolée en béton de chanvre, tous les murs intérieurs sont en bois, et c'est la ouate de cellulose qui isole la toiture. En jouant simplement avec des ouvertures et avec un espace ouvert continu, on fait en sorte que la chaleur passe, que l'air passe et que l'on n'ait pas en permanence ces petits moteurs de VMC qui à la fois consomment et ne sont pas très agréables à vivre. Le silence est beaucoup plus intéressant.





Un autre exemple assez différent dans le monde rural. Qu'est-ce qu'une communauté de communes peut faire quand elle a envie de mettre en valeur son territoire ? Vous connaissez le vin de Saint-Christol et le vin de Lunel, nous ne sommes pas loin du Pic Saint-Loup, entre Nîmes et Montpellier. Ici, le programme voulait faire un bâtiment comme les espagnols font au nord de l'Espagne, les grands bâtiments pour valoriser le vin, signés Gehry ou Calatrava. La commune voulait donc faire un monument dans cette parcelle. Et notre réponse a été exactement l'opposé de ce qu'ils avaient programmé. Au lieu de faire un monument autour d'un patio, nous leur avons fait sept bâtiments dont un patio. **Aucun des bâtiments n'est plus grand que les architectures qui existent dans le bourg** et surtout pas plus grand que la cave coopérative qui est, quoi qu'il arrive dans un pays viticole, le seul monument qui fédère. Nous avons réalisé cet ensemble qui est zéro énergie. Nous avons une production photovoltaïque, je voulais de l'éolien mais installer de l'éolien dans le monde viticole c'est une guerre infinie. La construction est en bois, en pierre, en terre et évidemment ici le bois vient des Cévennes et la pierre vient de la carrière de Beaulieu qui est juste à côté, c'est un calcaire. Au plafond, c'est du peuplier qui vient des Cévennes. C'est une autre manière aussi de se protéger du soleil puisque toutes ces architectures sont bioclimatiques. La petite maison bien isolée en Bretagne,

dont je viens de vous parler, n'a pas l'air de recevoir le soleil mais nous avons tout fait pour que le soleil entre, pour recevoir toute la lumière et la chaleur possible, comme ici.

A l'intérieur, nous avons joué sur les effets de matière, terre, pierre, bois. Dans ce projet, la pierre provient de deux carrières à 7 km et 15 km du chantier. Pour la petite maison précédente la carrière était à 8 km sur la commune voisine.



Une autre illustration de ces **bâtiments frugaux** se trouve dans le parc des labyrinthes de Montendre en Haute-Saintonge. La Haute-Saintonge est au-dessus de Bordeaux, c'est le passage du Cognac au Bordelais. Ici, la communauté de communes voulait un parc de loisirs populaire. C'est une disposition assez unique qui mélange à la fois des labyrinthes liés à l'utilisation du smartphone et des labyrinthes physiques réalisés en végétal et des œuvres d'art du land artiste belge Bob Veschuren.

Pour l'architecture, nous retrouvons la pierre, le bois, la ventilation naturelle. La pierre vient de la carrière de Jonzac, la commune voisine, et le bois vient des Landes. Ce bâtiment raconte la rupture géologique entre les deux pays de Cognac et de Bordeaux.

Le visiteur entre dans le site par une longue passerelle qui monte petit à petit dans les pins et rejoint le bâtiment d'accueil. La sortie se fait de l'autre côté après avoir eu un certain nombre d'éléments pour comprendre comment les jeux fonctionnent.

Il n'y a pas de climatisation dans mes architectures, le minimum d'éléments techniques. Donc ici nous avons protégé le bâtiment du soleil et, pour le bien-être, il y a de magnifiques brasseurs d'air en bois. Tout cela renvoie finalement à un grand rapport à la nature. Si l'on veut des bâtiments sains, faire des économies, si l'on veut faire en sorte que nos projets aient une empreinte écologique réduite, il n'y a rien de tel que de travailler avec la nature et éviter de travailler contre elle.

Je suis l'urbaniste de Pacé, une commune de Rennes métropole depuis 1996. Nous avons rééquilibré tout le territoire et nous avons fait une extension urbaine. Elle a été conçue sur la base de l'eau, c'est-à-dire du chemin de l'eau vers le fond de vallée inondable. Tout le dessin de l'urbanisme est fait de manière à ce que l'eau arrive dans cette partie. Nous gardons tout le paysage existant possible et nous nous basons sur ce que l'on appelle une rabine, c'est à dire une allée. Normalement une rabine accède à un château, ici, elle part du centre-bourg et elle va vers la campagne. C'est la campagne qui est finalement le château. La rabine, quand on en fait un boisement, a plein d'avantages. Elle capte du CO² et les poussières, fait de l'ombre, régule l'humidité, abrite la biodiversité, maîtrise les effets d'îlots de chaleur et elle produit des endroits agréables à vivre et notamment pour les piétons.

Finalement si vous pensez à un urbanisme où les gens arrivent en voiture chez eux, parce que le territoire n'est pas encore réglé pour faire autrement, mais une fois qu'ils sont chez eux il est plus facile de tout faire à pied que de reprendre sa voiture et bien cela marche, comme ici ou dans le bourg de Plourin-Lès-Morlaix. **C'est la leçon des bourgs.** Enfin quand je dis cela marche, les gens marchent effectivement. C'est lié au fait que tous les 70 mètres, quand vous êtes piétons vous pouvez choisir d'aller à droite, à gauche ou tout droit, indépendamment des espaces pour les voitures. A Pacé, les pédibus se sont installés, des pistes cavalières sont aussi disponibles. Faire la sortie des écoles dans cette commune c'est une joie, la plus part des gens rentrent chez eux par des chemins.

Cette commune était connue pour ses lotissements. On y a fait du R+5, en le mettant en fond de vallée en partie basse de telle manière qu'aucun bâtiment n'émerge au-delà de l'horizon général



de la commune. Je l'ai vendu comme du R+3 avec un attique en duplex, c'est passé plus facilement. Mais maintenant que c'est fait, ils sont contents et sont fiers de tout le dispositif devenu iconique du projet urbain de la métropole. Cette vallée est inondable. Comme il y avait un ancien moulin, on a pu négocier avec la police de l'eau pour réutiliser l'effet de digue. En hiver, on inonde cette prairie pour régler les problèmes hydrauliques et, en été, elle est entretenue par des vaches,

parce que l'on ne va pas envoyer des ouvriers municipaux entretenir une prairie. C'est quand même mieux de maintenir l'élevage et de voir des vaches quand vous ouvrez vos fenêtres le matin. Ce travail avec la nature est en fait une donnée fondamentale. Les inondations catastrophiques aujourd'hui

montrent que l'on a oublié cet aspect, on a tendance à contredire la nature, à reporter les problèmes un peu plus loin. Le dernier projet n'est pas tout à fait une réponse rurale mais l'échelle est typique de ce que l'on peut faire dans le monde rural. Il s'agit de la commune de Val-de-Reuil, la dernière ville nouvelle française, tout près de Rouen. Le projet est un projet au bord de l'Eure, 100 logements sociaux en location, insertion et réinsertion sociale. Ce secteur est inondable et les logements, à la fois maisons individuelles et petits collectifs, sont installés là. Il y a une halle et une crèche. On a positionné les maisons de façon à ce qu'elles soient protégées des vents froids qui viennent du nord en laissant une distance par rapport à l'Eure qui déborde. Il y a une production horticole bio portée par un coopérateur qui fait de la réinsertion sociale. L'horticulteur

Ce travail avec la nature est en fait une donnée fondamentale... on a oublié cet aspect, on a tendance à contredire la nature, à reporter les problèmes un peu plus loin



accompagne les jardiniers des jardins familiaux parce qu'il a besoin que les gens ne mettent pas d'intrants chimiques, autrement il ne reste pas bio. Nous avons fait une maison des jardiniers, avec un pré pour les ânes et un verger. Le projet commence par la prise en compte de l'Eure et les inondations des crues décennales, trentennales et centennales. Tout le projet est organisé pour que l'eau vienne et soit accompagnée. Au moment du chantier nous voyons bien que tous les dispositifs que l'on a installé font déjà leur office. L'hiver dernier, l'eau arrive, le parc fonctionne toujours, l'eau s'approche des maisons, les maisons sont toujours habitables. Quand l'eau n'est plus là, c'est un magnifique paysage avec une biodiversité importante, c'est une terre qui est nourrie aussi chaque hiver. Le paysage se développe, accompagne la vie de cette mixité. Il y a une certaine densité pour les maisons mais tout l'espace ouvert est devenu un parc public. Les enfants jouent au foot car nous n'avons pas fait de fossés, nous avons fait de grandes parties horizontales. Le paysage est chez lui, comme l'eau est chez elle. Quand la biodiversité arrive, on peut venir la regarder. De ce petit abri on peut voir les cygnes, les oies et les autres oiseaux. Les adolescents aiment aussi beaucoup cet endroit. Ce sont des architectures passives, avec une chaufferie bois pour l'eau chaude et le dispositif général a été fait en sorte qu'au 21 décembre il y ait deux heures de soleil qui entrent dans les maisons. Ce dispositif mélange les hauteurs et fabrique une certaine mixité. Quand l'eau arrive pour la centennale, la gestion se fait juste sur du végétal entre la partie domestique et la partie privée. Au sol, il y a peu d'enrobé, il n'y a pas de béton, partout du stabilisé pour les chemins doux si ce n'est pas géré par du végétal.

Dans les cultures, il y a ce qu'on appelle les « incroyables comestibles ». Les deux secteurs horticoles sont protégés, bien-sûr, mais il y a un secteur qui est ouvert à disposition de tous. Une dernière chose, il y avait un pédibus pour accompagner les enfants à l'école mais il s'est transformé en asinobus, ce sont les ânes qui portent les sacs des enfants.

Ce dispositif a créé une urbanité assez exemplaire et a motivé la réhabilitation du lotissement voisin de maisons Phénix. On commence la réhabilitation de toutes ces maisons, réhabilitation thermique et redéfinition des espaces publics, pour retrouver la même qualité.

C'est un travail important pour arriver à avoir à la fois du social qualitatif, agréable à vivre, performant, une biodiversité présente, un paysage qui trouve sa place, une gestion des inondations sans souci. Cela demande un engagement profond du maître d'ouvrage pour arriver à un équilibre.

Tout à l'heure, j'ai évoqué que l'empreinte écologique de Paris c'est 113 fois sa bio capacité. Paris ne sera donc jamais durable, parce que **la définition de la durabilité c'est l'équilibre entre l'empreinte écologique et la bio capacité**. Il peut y avoir des politiques durables mais tant que l'on ne réfléchira pas à l'échelle du territoire, on n'y arrivera pas. Il faut l'ensemble de ce qui a été décrit dans ce projet pour arriver à un équilibre, l'ensemble de ces engagements, que la voiture soit mise de côté, que le quartier soit piéton, que le ramassage de ce qui est compostable soit fait par le coopérateur, etc., en plus de tout le reste, pour qu'au bout du compte on arrive à un équilibre.

Il reste du boulot donc !



Claire FURLAN
Architecte au cabinet OECO Architectes,
Lauréat du concours de la Médiathèque de Monein

Bonjour à tous.

La médiathèque est positionnée au cœur du village de Monein, à proximité de la mairie, sur la place Henri Lacabanne qui est la place centrale du bourg. Comme vous l'a expliqué monsieur le Maire, la mairie a souhaité positionner la médiathèque à l'emplacement d'une bâtisse existante et laisser aux architectes, qui ont participé au concours, le choix de la rénover ou de la reconstruire. **L'enjeu de ce projet était de venir réactiver le cœur du village et d'amener de nouveaux usages par l'activité mixte de la médiathèque** : espaces de consultation et de lecture, atelier de cuisine. Donc, proposer au cœur du village un lieu de vie destiné à tous, aux villageois et au delà. Il s'agissait d'implanter un lieu de regroupement et d'activités.

Avant le projet, il y avait sur le site une maison qui possédait un gabarit assez proche de ce qui



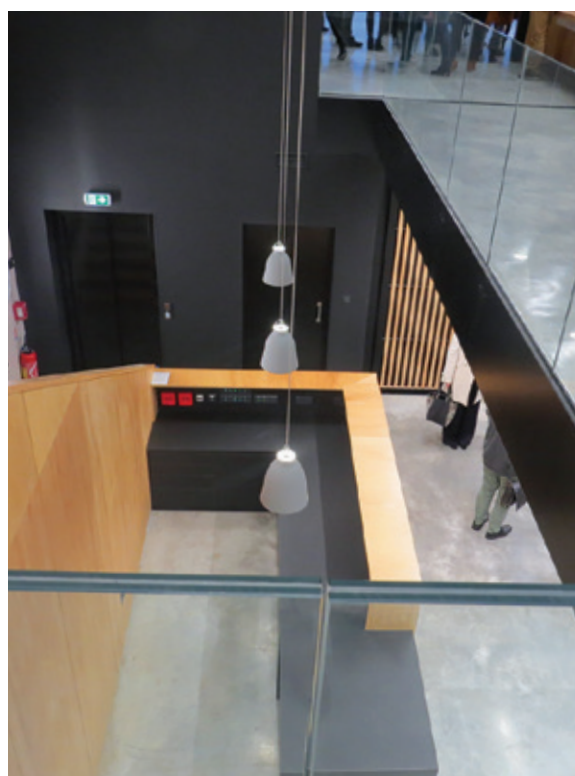
existe tout autour de la place aujourd'hui. Une maison de ville classique à l'alignement, qui se fondait dans le paysage du village.

Le jour de la visite du site, avec l'une de mes associées, nous nous sommes dit qu'il était bien dommage de ne pas profiter de l'existant et utiliser ce qui était conservable. On trouvait pertinent de préserver les éléments typiques de cette architecture locale. Nous avons rapidement pensé que cette grange avec son arche caractéristique du bourg pouvait être un vecteur de projet et un cœur pour cette future médiathèque. La question a été : comment l'utiliser et la préserver ? Un défi constructif aussi puisqu'il fallait évidemment construire autour de cette grange. Nous avons choisi de ne pas conserver la façade existante sur rue, de manière à retravailler l'accès, et à donner à ce lieu l'identité d'un équipement public ouvert à tous. Nous avons également décidé de conserver les parcelles à l'arrière et les vues vers le paysage, les potagers, qui sont l'identité de ce territoire rural. Il fallait prendre en compte cet aspect, travailler les continuités vers le paysage et vers l'extérieur.

Pour définir l'extension, nous sommes venus retrouver un bâtiment assez proche de ce qui préexistait avec une cour, sauf que nous l'avons complètement ouvert vers la place pour en faire un espace public en continuité, en prolongement de la place. Un sous-espace public qui permet d'accueillir les occupants, les usagers et révèle la façade de la grange. C'est une sorte d'appel pour attirer et accueillir les visiteurs. On a ensuite étendu le bâtiment de la grange vers le sud pour profiter de ce jardin commun à tous.

Nous avons utilisé la mixité des structures métalliques et béton de manière à avoir un temps de réalisation rapide. La transparence entre l'intérieur et l'extérieur est également possible grâce à l'utilisation d'une structure en métal à l'arrière des épines de la façade vitrée.

Sur l'aménagement en plan du projet, nous avons positionné l'atelier cuisine, qui fait la particularité du projet, en proue du bâtiment, comme un appel de cet usage un peu atypique. Cet espace fonctionne de manière éventuellement



indépendante du reste de la médiathèque, tout en étant très continue avec elle. Nous avons placé la salle d'animation au sein de la grange et elle est accessible directement depuis les espaces extérieurs. Le fait de venir créer un parvis généreux permet de démultiplier les entrées, ce qui donne aux utilisateurs la possibilité d'avoir des usages différents. Cela permet aussi de pouvoir

ouvrir certaines parties de la médiathèque, en fermer d'autres, de rendre la salle d'animation totalement indépendante. Il en est de même pour l'atelier cuisine.

A l'étage, nous avons cherché à travailler les espaces de consultation de manière très continue avec une passerelle habitée qui met en relation



le rez-de-chaussée et l'étage et qui permet de démultiplier les vues. De l'extérieur, on comprend aussi que l'on a des espaces de consultation au-dessus du porche d'entrée car ils sont visibles depuis la rue.

A l'échelle de la ville qui l'entoure, cette architecture est presque archétypale. Elle reprend la forme des maisons existantes, tout en la ré-interprétant de manière assez contemporaine, notamment avec la grande horizontale vitrée qui rejoint les mitoyens et qui donne envie de rentrer à l'intérieur du parvis. L'arche de la grange invite, elle aussi, à rentrer et la grange devient un lieu particulier, qui peut être autonome, un lieu de vie aussi

pour la ville. Il y a un travail qui a été fait sur les fermetures, pour faire fonctionner les espaces de façon indépendante comme la zone de cuisine par exemple. Nous avons inventé un grand claustra de bois mobile qui permet de faire un filtre, sans fermer totalement les espaces. L'ouverture vers le jardin au sud est continue depuis l'accueil. Elle est mise en relation par le traitement à la fois du bois du plafond, qui vient envelopper les usagers, et par les rampants de toiture qui créent vraiment une sorte d'écrin. Le bâtiment devient un tiers-lieu, à l'échelle d'une grande maison, qui accueille tous les usagers et les habitants de Monein. A l'étage, la passerelle est un lieu de vie, un lieu de consultation que nous avons dessiné pour pouvoir accueillir différents espaces.

La pierre de la grange rappelle les usages, l'ancienne histoire de ce lieu. On a également retravaillé ses ouvertures en utilisant des encadrements en béton qui nous permettent d'ouvrir les espaces et de décroquer tout en préservant cette grange.

Nous avons intégré des protections solaires côté sud, des grands débords de toiture pour pouvoir profiter du soleil l'hiver et en être protégé l'été.

Le grand espace de consultation donne à voir la ville sous une autre forme, un autre aspect, il incite à redécouvrir la mairie, à redécouvrir l'église, qui sont aussi de grands équipements pour la ville. Nous les mettons en relation par cette vue, cette transparence qui sera bientôt utilisée par les habitants. Puis les vues vers l'environnement et les champs qui nous rappellent que l'on vit dans ce paysage là aussi.

Merci.

Pour conclure

De ce quatrième temps, consacré à l'innovation architecturale dans l'espace rural ou plutôt les espaces ruraux tant ils présentent de diversité, nous retenons plusieurs points :

- l'apport d'une commande architecturale bien spécifiée
- l'enjeu de faire mieux avec peu
- le respect de l'environnement en faisant appel aux ressources locales
- l'intérêt d'être à l'écoute pour une réponse sur mesure, ancrée dans le territoire
- la capacité à faire autrement en travaillant ensemble, en misant sur la concertation
- la plus-value de penser les projets ruraux pour générer du lien, du mieux vivre ensemble.

Autant d'enjeux que les CAUE partagent et appréhendent au quotidien en étant aux côtés des maîtres d'ouvrage publics comme privés.



— **Directeur de la publication** Philippe ECHEVERRIA

— **Directrice de la rédaction** Régine CHAUVET

— **Comité de rédaction et de lecture CAUE 64**

Valérie BELOT, agent d'accueil

Delphine BERNADAS, assistante de direction

Carine BROCHET, chargée de l'information et de la documentation

Régine CHAUVET, directrice

Xalbat ETCHEGOIN, urbaniste conseiller

Pauline SANS, chargée de l'action culturelle et de la communication

— **Remerciements**

aux intervenants locaux et nationaux : Joël BAUD-GRASSET, François BAYROU, Boris BOUCHET, François DAGORRET, Gérard François DUMONT, Claire FURLAN, Maxime GENEVRIER, Gilbert HARGUINDEGUY, Jean-Jacques LASSERRE, Florence LERIQUE, Philippe MADEC, André MARCON, Marie-José MIALOCQ, Michel OÇAFRAIN, Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, Yves SALANAVE-PEHE, René SOUCHON

aux membres de l'équipe CAUE 64 et plus particulièrement Louis BEAUDON, Régine CHAUVET, Xalbat ETCHEGOIN et Antoine LAVAL chefs de projet des soirées-débat et Pauline SANS, coordinatrice du cycle de manifestations

— **Coordination éditoriale**

Pauline SANS, chargée de l'action culturelle et de la communication CAUE 64

— **Création graphique**

Aurélié BOISSENIN, graphiste CAUE 64

— **Imprimé par**

CAUE 64, juin 2019

— **Crédits photographiques**

- CAUE 64 : Pages 8, 10, 14, 15, 18, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 31, 33, 35, 36, 42, 44, 45, 47, 49, 51, 53, 54, 56, 57, 59, 61, 62, 64, 65, 69, 83, 92, 93
- Communauté-paysbasque.fr : Page 11
- Sud Ouest : Page 13
- Communauté-paysbasque.fr : Page 17
- Pixel[13] - Sauzé-en-Chantier - Photographe : Nicolas Wirrmann : Page 23
- Maxime Genevrier : Pages 29 et 30
- ALBA, Aldudeko Ibirra Beti Aintzina : Page 34
- Saint-Bonnet-le-Froid : Pages 36 et 37
- Laurence Barruel : Page 38
- Territoires magazine : Page 48
- Pierre-Yves BRUNAUD / Viavino vue aérienne - ÆCCPL-GoProduction : Page 67
- PFRunner : Page 71
- Boris Bouchet Architectes - Photographe Benoît Alazad : Pages 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82
- Philippe Madec Architectes : Pages 86, 87, 88, 89, 90
- OECO Architectes : Pages 91 et 92

— **ISBN**

978-2-9569186-0-8

